ALMANACH
PROPHÉTIQUE

PITTORESQUE ET UTILE, pour

1859

Orné de 118 Vignettes par les premiers Artistes.

Prix : 50 centimes.

PARIS.

central des Almanachs publiés à Paris,

CHEZ PAGNERRE, LIBRAIRE,

Rue de Seine, 18.

TABLE DES MATIÈRES.

Paris. Typographie de Henri Plon, rue Garancière, 8

ALMANACH
PROPHÉTIQUE,
Pittoresque et Utile
POUR 1859,

PUBLIÉ PAR UN NEVEU DE NOSTRADAMUS;

RÉDIGÉ

PAR LES NOTABILITÉS SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES,

et illustré

PAR MM. GAVARNI, DAUMIER, TRIMOLET, CH. VERNIER, STAAL ET GEOFFROY.

Prix : 50 cent.

PARIS,

AU DÉPÔT CENTRAL DES ALMANACHS PUBLIÉS A PARIS,

CHEZ PAGNERRE, LIBRAIRE,

RUE DE SEINE, 18.

Paris. — Typographie Henri Plon, rue Garancière, 8.

CALENDRIER POUR 1859.

1859 est

l'année 6572 de la période Julienne.

— 2635 des Olympiades, ou la 3e année de la 659e Olympiade, commence en juillet 1859, en fixant l'ère des Olympiades 775 ½ ans avant J.-C., ou vers le 1er juillet de l'an 3938 de la période Julienne.

— 2612 de la fondation de Rome, selon Varron.

— 2606 depuis l'ère de Nabonassar, fixée au mercredi 26 février de l'an 3967 de la période Julienne, ou 747 ans avant J.-C., selon les chronologistes, et 746 suivant les astronomes.

— 1859 du calendrier grégorien établi en 1582, depuis 276 ans; elle commence le 1er janvier. L'année 1859 du calendrier Julien commence 12 jours plus tard, le 13 janvier.

— 1275 des Turcs commence le 11 août 1858 et finit le 30 juillet 1859, suivant l'usage de Constantinople, d'après l'*Art de vérifier les dates*.

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE.

Nombre d'or en 1859.	17
Epacte	XXVI
Cycle solaire	20
Indiction romaine.	2
Lettre dominicale.	B.

QUATRE-TEMPS.

Mars.	16, 18 et 19
Juin	15, 17 et 18
Septembre.	21, 23 et 24
Décembre	14, 16 et 17

FÊTES MOBILES.

Septuagésime,	20 février.	Pentecôte,	12 juin.
Les Cendres,	9 mars.	Trinité,	19 juin.
Pâques,	24 avril.	Fête-Dieu,	23 juin.
Rogations, 30, 31 mai et 1 juin.		1er dimanche de l'Avent, 27 novembre.	
Ascension,	2 juin.		

Obliquité moyenne de l'écliptique, le 1er janvier 1859, $\omega = 23° 28' 29''68$.

COMMENCEMENT DES QUATRE SAISONS,

D'APRÈS LE TEMPS MOYEN DE PARIS.

PRINTEMPS,	le 21 mars,	à 3 h. 29 m. du matin.
ÉTÉ,	le 22 juin,	à 0 h. 6 m. du matin.
AUTOMNE,	le 23 septembre,	à 2 h. 19 m. du soir.
HIVER,	le 22 décembre,	à 8 h. 11 m. du matin.



AVIS IMPORTANT

A NOS LECTEURS, — A NOS CORRESPONDANTS.

Les lettres, articles, prophéties, pronostics, observations critiques ou autres, doivent être adressés *franco* à M. le RÉDACTEUR EN CHEF de l'*Almanach prophétique*, à l'imprimerie de M. Henri Plon, éditeur de l'*Almanach prophétique*, rue Garancière, 8.

JANVIER. ♒

N. L. 4. Vent.
P. Q. 12. Beau.
P. L. 18. Variabl.
D. Q. 25. Pluie.
Les j. cr. de 1 h. 5 m.

1 same	CIRCONCIS.
2 D	s Basile
3 lund	ste Genev.
4 mar	s Rigobert
5 merc	s Siméon.
6 jeudi	EPIPHANIE
7 vend	s Théaul.
8 same	s Lucien
9 1 D	s Furcy
10 lund	s Paul er.
11 mar	s Théodose
12 merc	s Arcade
13 jeudi	B. de J.-C.
14 vend	s Hilaire
15 same	s Maur
16 2 D	s Guillaum
17 lund	s Antoine
18 mar	Ch. s P. à R.
19 merc	s Sulpice
20 jeudi	s Sébastien
21 vend	ste Agnès
22 same	s Vincent
23 3 D	s Ildefonse
24 lund	s Babylas
25 mar	Conv. s Paul
26 merc	ste Paule
27 jeudi	ste Julienn
28 vend	s Charlem.
29 same	s Fr. de S
30 4 D	ste Bathild.
31 lund	s Pierre N

FÉVRIER. ♓

N. L. 3. Beau.
P. Q. 10. Variable.
P. L. 17. Froid.
D. Q. 24. Pluie.
Les j. cr. de 1 h. 36 m.

1 mar	s Ignace
2 merc	PURIFICAT.
3 jeudi	s Blaise
4 vend	s Gilbert
5 same	ste Agathe
6 5 D	s Waast.
7 lund	s Romuald
8 mar	s Jean de M
9 merc	ste Apollin
10 jeudi	ste Scholast
11 vend	s Severin
12 same	ste Eulalie
13 6 D	s Lézin
14 lund	s Valentin
15 mar	s Faustin
16 merc	s Onésime
17 jeudi	s Sylvain
18 vend	s Simon
19 same	s Gabriel
20 D	SEPTUAGÉS.
21 lund	s Pepin
22 mar	C. s. P. à A.
23 merc	ste Isabelle
24 jeudi	s Matthias
25 vend	s Taraise
26 same	s Alexis
27 D	SEXAGÉSIME
28 lund	s Romain

Nombre d'or 17.
Épacte XXVI.

MARS. ♈

N. L. 4. Pluie.
P. Q. 12. Beau.
P. L. 18. Pluie.
D. Q. 26. Vent.
Les j. cr. de 1 h. 52 m.

1 mar	s Aubin
2 merc	s Simplice
3 jeudi	ste Cunégo.
4 vend	s Casimir
5 same	s Drausin
6 D	QUINQUAGÉ
7 lund	s Thomas
8 mar	s J. de D. *mg*
9 merc	CENDRES.
10 jeudi	40 Martyrs
11 vend	s Pol, év.
12 same	s Grég. le G
13 1 D	QUADRAGÉS.
14 lund	s Lubin
15 mar	s Longin
16 merc	s Cyri. *Q. T.*
17 jeudi	s Abraham
18 vend	s Alexandre
19 same	s. Joseph
20 2 D	*Reminiscer.*
21 lund	s Benoit
22 mar	s Lee
23 merc	s Victor
24 jeudi	s Gabriel
25 vend	*Annonciatio.*
26 same	s Ludger
27 3 D	*Oculi*
28 lund	s Gontran
29 mar	s Eustase
30 merc	s Rieul
31 jeudi	s Gui

AVRIL. ♉

N. L. 3. Variabl.
P. Q. 10. Beau.
P. L. 17. Variable.
D. Q. 25. Vent.
Les j. cr. de 1 h. 43 m.

1 vend	s Hugues
2 same	s Fr. de P.
3 4 D	*Lætare*
4 lund	S Elphage
5 mar	s Ambroise
6 merc	s Prudent.
7 jeudi	s Hégésipp
8 vend	ste Perpetu
9 same	ste Marie E
10 5 D	PASSION
11 lund	s Jules
12 mar	ste Godeb
13 merc	ste Marcell
14 jeudi	s Justin
15 vend	s Paterne
16 same	s Fructueu
17 6 D	RAMEAUX
18 lund	s Parfait
19 mar	s Léon
20 merc	s Anselme
21 jeudi	ste Ildegon
22 vend	*Vendredi S.*
23 same	s Georges
24 D	PAQUES.
25 lund	s Marc, éva.
26 mar	s Clet
27 merc	s Anthime
28 jeudi	s Polycarpe
29 vend	s Vital
30 same	s Eutrope

Lettre Dom. B.

MAI. ♊

N. L. 2. Vent.
P. Q. 9. Pluie.
P. L. 16. Beau.
D. Q. 24. Pluie.
Les j. cr. de 1 h. 19 m.

1 1 D	s Ph. *Quas*
2 lund	s Athanase
3 mar	*Inv. s Croix*
4 merc	ste Moniqu
5 jeudi	s Augustin
6 vend	s Jean P. L.
7 same	s Stanislas
8 2 D	s Désiré év.
9 lund	s. Grég. de N
10 mar	s Gordien
11 merc	s Mamert
12 jeudi	s Porphyr
13 vend	s Servais
14 same	s Erambert
15 3 D	ste Delphi.
16 lund	s Honoré
17 mar	s Pascal
18 merc	s Eric
19 jeudi	s Yves
20 vend	s Bernard
21 same	ste Virgin.
22 4 D	ste Julie
23 lund	s Didier
24 mar	ste Jeanne
25 merc	s Urbain
26 jeudi	s Adolphe
27 vend	s Hildev.
28 same	s Germain
29 5 D	s Maximil.
30 lund	*Rogations*
31 mar	ste Pétron.

JUIN. ♋

N. L. 1. Pluie.
P. Q. 7. Beau.
P. L. 15. Variabl.
D. Q. 23. Pluie.
N. L. 30. Pluie.
Les j. crois. de 18 m.

1 merc	s Thierri
2 jeudi	ASCENSIO
3 vend	ste Clotilde
4 same	s Quirin
5 6 D	s Boniface
6 lund	s Claude
7 mar	s Paul
8 merc	s Médard
9 jeudi	s Prime
10 vend	s Laudri
11 same	s Barn. *v. j.*
12 D	PENTECO
13 lund	s Ant. de P
14 mar	s Ruffin
15 merc	s Mod. *Q. T.*
16 jeudi	s Fargeau
17 vend	s Avit
18 same	ste Marine
19 1 D	TRINITÉ
20 lund	s Silvère
21 mar	s Leufroi
22 merc	s Paulin
23 jeudi	FÊTE-DIEU
24 vend	s Jean Bapt
25 same	s Prosper.
26 2 D	s Babolein
27 lund	s Crescent
28 mar	s Irénée
29 merc	s Pier s Pa.
30 jeudi	Comm. s P.

Cycle solaire 20

JUILLET. ♌		AOUT. ♍		SEPTEMBRE. ♎		OCTOBRE. ♏		NOVEMBRE ♐		DÉCEMBRE. ♑	
P. Q. 7. Couvert.		P. Q. 5 Variable.		P. Q. 4. Sec.		P. Q. 3. Pluie.		P. Q. 2. Froid.		P. Q. 2. Gelée.	
P. L. 15. Vent.		P. L. 13. Beau.		P. L. 12. Pluie.		P. L. 12. Beau.		P. L. 10. Neige.		P. L. 10. Neige.	
D. Q. 23. Sec.		D. Q. 21. Sec.		D. Q. 19. Vent.		D. Q. 19. Variabl		D. Q. 17. Gelée.		D. Q. 16. Brouill.	
N. L. 29. Variabl.		N. L. 28. Chaleur.		N. L. 26. Pluie.		N. L. 26. Brouill.		N. L. 24. Variable		N. L. 24. Beau.	
Les j. décr. de 59 m.		Les j. d. de 1 h. 39 m.		Les j. d. de 1 h. 47 m.		Les j. d. de 1 h. 49 m.		Les j. d. de 1 h. 21 m.		Les j. décr. de 20 m.	
1 vend	s Martial	1 lund	s Pier. ès l.	1 jeudi	s Leu s G.	1 same	s Remi, év.	1 mar	Toussaint	1 jeudi	s Eloi, év.
2 same	Visit. N. D.	2 mar	s Etienne	2 vend	s Lazare	2 16 D	ss Anges G.	2 merc	*Trépassés*	2 vend	s F. Xavier
3 3 D	s Anatole	3 merc	Inv. s. Etien	3 same	S Grégoire	3 lund	s Denis Ar.	3 jeudi	s Marcel	3 same	s Mirocle
4 lund	Tr. s. Mar.	4 jeudi	s Dominiq.	4 12 D	ste Rosalie	4 mar	s Franç. As	4 vend	s Charles B	4 2 D	ste Barbe
5 mar	ste Zoé	5 vend	s Yon, m.	5 lund	s Bertin	5 merc	ste Aure	5 same	ste Bertilde	5 lund	s Sabas, a.
6 merc	s Tranquill	6 same	Trans. N. S.	6 mar	s Onésiph.	6 jeudi	s Bruno	6 21 D	s Léonard	6 mar	s Nicolas
7 jeudi	ste Aubierg	7 8 D	s Gaëtan	7 merc	s Cloud	7 vend	s Serge s. B.	7 lund	s Vilbrod	7 merc	ste Fare
8 vend	s Priscille	8 lund	s Justin	8 jeudi	Nat. N. D.	8 same	ste Thaïs	8 mar	*Stes Reliques*	8 jeudi	Conception
9 same	ste Véroniq	9 mar	s Spire	9 vend	s Omer	9 17 D	s Denis, év.	9 merc	s Mathurin	9 vend	ste Léocad.
10 4 D	ste Félicité	10 merc	s Laurent	10 same	ste Pulchér	10 lund	s Géréon.	10 jeudi	s Léon	10 same	ste Valère
11 lund	Tr. s Benoît	11 jeudi	S. de ste C.	11 13 D	s Patient	11 mar	s Venant	11 vend	s Martin, é	11 3 D	s Fuscien
12 mar	s Gualbert	12 vend	ste Claire	12 lund	s Serdot	12 merc	s Vilfrid	12 same	s René, év.	12 lund	s Damas
13 merc	s Turiaf	13 same	s Hippolyte	13 mar	s Aimé	13 jeudi	s Edouard	13 22 D	s Brice, év.	13 mar	ste Luce
14 jeudi	s Bonavent.	14 9 D	s Eus. *v. j.*	14 merc	Ex. ste Cr.	14 vend	s Caliste	14 lund	s Achille	14 merc	s Nic. *Q. T.*
15 vend	s Henri	15 lund	ASSOMPTI	15 jeudi	s Nicomèd	15 same	ste Thérèse	15 mar	s Eugène	15 jeudi	s Mesmin.
16 same	N. D. du M. C	16 mar	s Roch	16 vend	s Cyprien	16 18 D	s Léopold	16 merc	s Eucher	16 vend	ste Adélaïd.
17 5 D	s Alexis	17 merc	s Mammès	17 same	s Lambert	17 lund	s Cerbonn.	17 jeudi	s Agnan, év	17 same	ste Olympe
18 lund	s Clair	18 jeudi	ste Hélène	18 14 D	s Jean Chr.	18 mar	s Luc, év.	18 vend	s Aude	18 4 D	s Gratien
19 mar	s Vinc. de P	19 vend	s Louis, év.	19 lund	s Janvier	19 merc	s Savinien	19 same	ste Élisabet	19 lund	s Meurice
20 merc	ste Margue	20 same	s Bernard	20 mar	s Eustache	20 jeudi	s Sendou	20 23 D	s Edmond	20 mar	ste Philogo
21 jeudi	s Victor	21 10 D	s Privat	21 merc	s Matt *Q. T.*	21 vend	ste Ursule	21 lund	*Prés. N. D.*	21 merc	s Thomas, a
22 vend	ste Madelei	22 lund	s Symphor	22 jeudi	s Maurice	22 same	s Mellon	22 mar	ste Cécile	22 jeudi	s Honorat
23 same	s Apollinai	23 mar	s Sidoine	23 vend	ste Thècle	23 19 D	s Hilarion	23 merc	s Clément	23 vend	ste Victoire
24 6 D	s Christ *v.*	24 merc	s Barthéle	24 same	s Andoche	24 lund	s Magloire	24 jeudi	ste Flore	24 same	s Yves, *v. j.*
25 lund	s Jacq. s. C.	25 jeudi	s Louis, r.	25 15 D	s Firmin	25 mar	s Crépin s C	25 vend	ste Catheri	25 D	NOEL
26 mar	Tr. de s. M	26 vend	s Zéphirin	26 lund	ste Justine	26 merc	s Rustique	26 same	ste Gen. A.	26 lund	s Etienne
27 merc	s Pantaleon	27 same	s Césaire	27 mar	s Côm. s D.	27 jeudi	s Frumenc	27 4 D	Avent	27 mar	s Jean, ap.
28 jeudi	ste Anne	28 11 D	s Augustin	28 merc	s Céran	28 vend	s Sim s Jud	28 lund	s Severin	28 merc	ss Innocens
29 vend	ste Marthe	29 lund	Déc. s. J.-B.	29 jeudi	s Michel	29 same	s Faron, év	29 mar	s Saturnin	29 jeudi	s Thom. C.
30 same	s Abdon	30 mar	s Fiacre	30 vend	s Jérôme	30 20 D	s Lucain	30 merc	s André	30 vend	ste Colomb
31 7 D	s Ger. l'Au.	31 merc	s Ovide	*Indict. rom. 2.*		31 lund	s Quent. *v. j.*	*Let. du martyrol. G.*		31 same	s Sylvestre

PROPHÉTIES.

LEVER ET COUCHER DU SOLEIL

POUR CHAQUE JOUR DE L'ANNÉE.

JANVIER.

	LEVER.	COUCHER.
le 1	à 7 h. 56 m. —	à 4 h. 12 m.
le 2	7 h. 56 m. —	4 h. 13 m.
le 3	7 h. 56 m. —	4 h. 14 m.
le 4	7 h. 56 m. —	4 h. 15 m.
le 5	7 h. 56 m. —	4 h. 16 m.
le 6	7 h. 55 m. —	4 h. 17 m.
le 7	7 h. 55 m. —	4 h. 18 m.
le 8	7 h. 55 m. —	4 h. 19 m.
le 9	7 h. 54 m. —	4 h. 21 m.
le 10	7 h. 54 m. —	4 h. 22 m.
le 11	7 h. 53 m. —	4 h. 23 m.
le 12	7 h. 53 m. —	4 h. 25 m.
le 13	7 h. 52 m. —	4 h. 26 m.
le 14	7 h. 52 m. —	4 h. 27 m.
le 15	7 h. 51 m. —	4 h. 29 m.
le 16	7 h. 50 m. —	4 h. 30 m.
le 17	7 h. 49 m. —	4 h. 32 m.
le 18	7 h. 49 m. —	4 h. 33 m.
le 19	7 h. 48 m. —	4 h. 35 m.
le 20	7 h. 47 m. —	4 h. 36 m.
le 21	7 h. 46 m. —	4 h. 38 m.
le 22	7 h. 45 m. —	4 h. 39 m.
le 23	7 h. 44 m. —	4 h. 41 m.
le 24	7 h. 43 m. —	4 h. 42 m.
le 25	7 h. 42 m. —	4 h. 44 m.
le 26	7 h. 41 m. —	4 h. 45 m.
le 27	7 h. 39 m. —	4 h. 47 m.
le 28	7 h. 38 m. —	4 h. 49 m.
le 29	7 h. 37 m. —	4 h. 50 m.
le 30	7 h. 36 m. —	4 h. 52 m.
le 31	7 h. 34 m. —	4 h. 54 m.

—

FÉVRIER.

	LEVER.	COUCHER.
le 1	à 7 h. 33 m. —	à 4 h. 55 m.
le 2	7 h. 32 m. —	à 4 h. 57 m.
le 3	à 7 h. 30 m. —	à 4 h. 59 m.
le 4	7 h. 29 m. —	5 h. 0 m.
le 5	7 h. 27 m. —	5 h. 2 m.
le 6	7 h. 26 m. —	5 h. 3 m.
le 7	7 h. 24 m. —	5 h. 5 m.
le 8	7 h. 23 m. —	5 h. 7 m.
le 9	7 h. 21 m. —	5 h. 8 m.
le 10	7 h. 20 m. —	5 h. 10 m.
le 11	7 h. 18 m. —	5 h. 12 m.
le 12	7 h. 16 m. —	5 h. 13 m.
le 13	7 h. 15 m. —	5 h. 15 m.
le 14	7 h. 13 m. —	5 h. 17 m.
le 15	7 h. 11 m. —	5 h. 18 m.
le 16	7 h. 9 m. —	5 h. 20 m.
le 17	7 h. 8 m. —	5 h. 22 m.
le 18	7 h. 6 m. —	5 h. 23 m.
le 19	7 h. 4 m. —	5 h. 25 m.
le 20	7 h. 2 m. —	5 h. 27 m.
le 21	7 h. 0 m. —	5 h. 28 m.
le 22	6 h. 59 m. —	5 h. 30 m.
le 23	6 h. 57 m. —	5 h. 31 m.
le 24	6 h. 55 m. —	5 h. 33 m.
le 25	6 h. 53 m. —	5 h. 35 m.
le 26	6 h. 51 m. —	5 h. 36 m.
le 27	6 h. 49 m. —	5 h. 38 m.
le 28	6 h. 47 m. —	5 h. 39 m.

—

MARS.

	LEVER.	COUCHER.
le 1	à 6 h. 45 m. —	à 5 h. 41 m.
le 2	6 h. 43 m. —	5 h. 43 m.
le 3	6 h. 41 m. —	5 h. 44 m.
le 4	6 h. 39 m. —	5 h. 46 m.
le 5	6 h. 37 m. —	5 h. 47 m.
le 6	6 h. 35 m. —	5 h. 49 m.
le 7	6 h. 33 m. —	5 h. 51 m.
le 8	6 h. 31 m. —	5 h. 52 m.

le 9 6 h. 29 m. — 5 h. 54 m.
le 10 6 h. 27 m. — 5 h. 55 m.
le 11 6 h. 25 m. — 5 h. 57 m.
le 12 6 h. 23 m. — 5 h. 58 m.
le 13 6 h. 21 m. — 6 h. 0 m.
le 14 6 h. 19 m. — 6 h. 1 m.
le 15 6 h. 16 m. — 6 h. 3 m.
le 16 6 h. 14 m. — 6 h. 4 m.
le 17 6 h. 12 m. — 6 h. 6 m.
le 18 6 h. 10 m. — 6 h. 7 m.
le 19 6 h. 8 m. — 6 h. 9 m.
le 20 6 h. 6 m. — 6 h. 10 m.
le 21 6 h. 4 m. — 6 h. 12 m.
le 22 6 h. 2 m. — 6 h. 13 m.
le 23 6 h. 0 m. — 6 h. 15 m.
le 24 5 h. 58 m. — 6 h. 16 m.
le 25 5 h. 55 m. — 6 h. 18 m.
le 26 5 h. 53 m. — 6 h. 19 m.
le 27 5 h. 51 m. — 6 h. 21 m.
le 28 5 h. 49 m. — 6 h. 22 m.
le 29 5 h. 47 m. — 6 h. 24 m.
le 30 5 h. 45 m. — 6 h. 25 m.
le 31 5 h. 43 m. — 6 h. 27 m.

—

AVRIL.

LEVER. COUCHER.

le 1 à 5 h. 41 m. — à 6 h. 28 m.
le 2 5 h. 39 m. — 6 h. 30 m.
le 3 5 h. 37 m. — 6 h. 31 m.
le 4 5 h. 34 m. — 6 h. 33 m.
le 5 5 h. 32 m. — 6 h. 34 m.
le 6 5 h. 30 m. — 6 h. 36 m.
le 7 5 h. 28 m. — 6 h. 37 m.
le 8 5 h. 26 m. — 6 h. 39 m.
le 9 5 h. 24 m. — 6 h. 40 m.
le 10 5 h. 22 m. — 6 h. 42 m.
le 11 5 h. 20 m. — 6 h. 43 m.
le 12 5 h. 18 m. — 6 h. 45 m.
le 13 5 h. 16 m. — 6 h. 46 m.
le 14 5 h. 14 m. — 6 h. 48 m.
le 15 5 h. 12 m. — 6 h. 49 m.
le 16 5 h. 10 m. — 6 h. 51 m.
le 17 5 h. 8 m. — 6 h. 52 m.
le 18 5 h. 6 m. — 6 h. 54 m.
le 19 5 h. 4 m. — 6 h. 55 m.
le 20 5 h. 2 m. — 6 h. 56 m.
le 21 5 h. 0 m. — 6 h. 58 m.
le 22 4 h. 59 m. — 6 h. 59 m.
le 23 4 h. 57 m. — 7 h. 1 m.
le 24 4 h. 55 m. — 7 h. 2 m.
le 25 4 h. 53 m. — 7 h. 4 m.
le 26 4 h. 51 m. — 7 h. 5 m.
le 27 4 h. 49 m. — 7 h. 7 m.
le 28 4 h. 48 m. — 7 h. 8 m.
le 29 4 h. 46 m. — 7 h. 10 m.
le 30 4 h. 44 m. — 7 h. 11 m.

—

MAI.

LEVER. COUCHER.

le 1 à 4 h. 42 m. — à 7 h. 13 m.
le 2 4 h. 41 m. — 7 h. 14 m.
le 3 4 h. 39 m. — 7 h. 16 m.
le 4 4 h. 37 m. — 7 h. 17 m.
le 5 4 h. 36 m. — 7 h. 18 m.
le 6 4 h. 34 m. — 7 h. 20 m.
le 7 4 h. 33 m. — 7 h. 21 m.
le 8 4 h. 31 m. — 7 h. 23 m.
le 9 4 h. 29 m. — 7 h. 24 m.
le 10 4 h. 28 m. — 7 h. 26 m.
le 11 4 h. 27 m. — 7 h. 27 m.
le 12 4 h. 25 m. — 7 h. 28 m.
le 13 4 h. 24 m. — 7 h. 29 m.
le 14 4 h. 22 m. — 7 h. 31 m.
le 15 4 h. 21 m. — 7 h. 32 m.
le 16 4 h. 20 m. — 7 h. 33 m.
le 17 4 h. 18 m. — 7 h. 35 m.
le 18 4 h. 17 m. — 7 h. 36 m.
le 19 4 h. 16 m. — 7 h. 37 m.
le 20 4 h. 15 m. — 7 h. 39 m.
le 21 4 h. 13 m. — 7 h. 40 m.
le 22 4 h. 12 m. — 7 h. 41 m.
le 23 4 h. 11 m. — 7 h. 42 m.
le 24 4 h. 10 m. — 7 h. 43 m.
le 25 4 h. 9 m. — 7 h. 44 m.
le 26 4 h. 8 m. — 7 h. 46 m.
le 27 4 h. 7 m. — 7 h. 47 m.
le 28 4 h. 6 m. — 7 h. 48 m.
le 29 4 h. 6 m. — 7 h. 49 m.
le 30 4 h. 5 m. — 7 h. 50 m.
le 31 4 h. 4 m. — 7 h. 51 m.

JUIN.

	LEVER.	COUCHER.
le 1	à 4 h. 3 m. —	à 7 h. 52 m.
le 2	4 h. 3 m. —	7 h. 53 m.
le 3	4 h. 2 m. —	7 h. 54 m.
le 4	4 h. 1 m. —	7 h. 55 m.
le 5	4 h. 1 m. —	7 h. 56 m.
le 6	4 h. 0 m. —	7 h. 57 m.
le 7	4 h. 0 m. —	7 h. 57 m.
le 8	3 h. 59 m. —	7 h. 58 m.
le 9	3 h. 59 m. —	7 h. 59 m.
le 10	3 h. 59 m. —	8 h. 0 m.
le 11	3 h. 58 m. —	8 h. 0 m.
le 12	3 h. 58 m. —	8 h. 1 m.
le 13	3 h. 58 m. —	8 h. 1 m.
le 14	3 h. 58 m. —	8 h. 2 m.
le 15	3 h. 58 m. —	8 h. 3 m.
le 16	3 h. 58 m. —	8 h. 3 m.
le 17	3 h. 58 m. —	8 h. 3 m.
le 18	3 h. 58 m. —	8 h. 4 m.
le 19	3 h. 58 m. —	8 h. 4 m.
le 20	3 h. 58 m. —	8 h. 4 m.
le 21	3 h. 58 m. —	8 h. 5 m.
le 22	3 h. 58 m. —	8 h. 5 m.
le 23	3 h. 58 m. —	8 h. 5 m
le 24	3 h. 59 m. —	8 h. 5 m.
le 25	3 h. 59 m. —	8 h. 5 m.
le 26	3 h. 59 m. —	8 h. 5 m.
le 27	4 h. 0 m. —	8 h. 5 m.
le 28	4 h. 0 m. —	8 h. 5 m.
le 29	4 h. 1 m. —	8 h. 5 m.
le 30	4 h. 1 m. —	8 h. 5 m.

—

JUILLET.

	LEVER.	COUCHER.
le 1	à 4 h. 2 m. —	à 8 h. 5 m.
le 2	4 h. 3 m. —	8 h. 4 m.
le 3	4 h. 3 m. —	8 h. 4 m.
le 4	4 h. 4 m. —	8 h. 4 m.
le 5	4 h. 5 m. —	8 h. 3 m.
le 6	4 h. 5 m. —	8 h. 3 m.
le 7	4 h. 6 m. —	8 h. 2 m.
le 8	4 h. 7 m. —	8 h. 2 m.
le 9	4 h. 8 m. —	8 h. 1 m.
le 10	4 h. 9 m. —	8 h. 1 m.
le 11	4 h. 10 m. —	8 h. 0 m.
le 12	4 h. 11 m. —	7 h. 59 m.
le 13	4 h. 11 m. —	7 h. 59 m.
le 14	4 h. 12 m. —	7 h. 58 m.
le 15	4 h. 14 m. —	7 h. 57 m.
le 16	4 h. 15 m. —	7 h. 56 m.
le 17	4 h. 16 m. —	7 h. 55 m.
le 18	4 h. 17 m. —	7 h. 54 m.
le 19	4 h. 18 m. —	7 h. 53 m.
le 20	4 h. 19 m. —	7 h. 52 m.
le 21	4 h. 20 m. —	7 h. 51 m.
le 22	4 h. 21 m. —	7 h. 50 m.
le 23	4 h. 22 m. —	7 h. 49 m.
le 24	4 h. 24 m. —	7 h. 48 m.
le 25	4 h. 25 m. —	7 h. 47 m.
le 26	4 h. 26 m. —	7 h. 46 m.
le 27	4 h. 27 m. —	7 h. 44 m.
le 28	4 h. 29 m. —	7 h. 43 m.
le 29	4 h. 30 m. —	7 h. 42 m.
le 30	4 h. 31 m. —	7 h. 40 m.
le 31	4 h. 33 m. —	7 h. 39 m.

—

AOUT.

	LEVER.	COUCHER.
le 1	à 4 h. 34 m. —	à 7 h. 37 m.
le 2	4 h. 35 m. —	7 h. 36 m.
le 3	4 h. 37 m. —	7 h. 34 m.
le 4	4 h. 38 m. —	7 h. 33 m.
le 5	4 h. 39 m. —	7 h. 31 m.
le 6	4 h. 41 m. —	7 h. 30 m.
le 7	4 h. 42 m. —	7 h. 28 m.
le 8	4 h. 43 m. —	7 h. 27 m.
le 9	4 h. 45 m. —	7 h. 25 m.
le 10	4 h. 46 m. —	7 h. 23 m.
le 11	4 h. 48 m. —	7 h. 22 m.
le 12	4 h. 49 m. —	7 h. 20 m.
le 13	4 h. 50 m. —	7 h. 18 m.
le 14	4 h. 52 m. —	7 h. 16 m.
le 15	4 h. 53 m. —	7 h. 15 m.
le 16	4 h. 54 m. —	7 h. 13 m.
le 17	4 h. 56 m. —	7 h. 11 m.
le 18	4 h. 57 m. —	7 h. 9 m.
le 19	4 h. 59 m. —	7 h. 7 m.
le 20	5 h. 0 m. —	7 h. 5 m.

le 21	5 h. 2 m. —	7 h. 4 m.
le 22	5 h. 3 m. —	7 h. 2 m.
le 23	5 h. 4 m. —	7 h. 0 m.
le 24	5 h. 6 m. —	6 h. 58 m.
le 25	5 h. 7 m. —	6 h. 56 m.
le 26	5 h. 9 m. —	6 h. 54 m.
le 27	5 h. 10 m. —	6 h. 52 m.
le 28	5 h. 11 m. —	6 h. 50 m.
le 29	5 h. 13 m. —	6 h. 48 m.
le 30	5 h. 14 m. —	6 h. 46 m.
le 31	5 h. 16 m. —	6 h. 44 m.

—

SEPTEMBRE.

	LEVER.	COUCHER.
le 1	à 5 h. 17 m. —	à 6 h. 42 m.
le 2	5 h. 19 m. —	6 h. 40 m.
le 3	5 h. 20 m. —	6 h. 38 m.
le 4	5 h. 21 m. —	6 h. 36 m.
le 5	5 h. 23 m. —	6 h. 34 m.
le 6	5 h. 24 m. —	6 h. 32 m.
le 7	5 h. 26 m. —	6 h. 30 m.
le 8	5 h. 27 m. —	6 h. 27 m.
le 9	5 h. 28 m. —	6 h. 25 m.
le 10	5 h. 30 m. —	6 h. 23 m.
le 11	5 h. 31 m. —	6 h. 21 m.
le 12	5 h. 33 m. —	6 h. 19 m.
le 13	5 h. 34 m. —	6 h. 17 m.
le 14	5 h. 36 m. —	6 h. 15 m.
le 15	5 h. 37 m. —	6 h. 13 m.
le 16	5 h. 38 m. —	6 h. 11 m.
le 17	5 h. 40 m. —	6 h. 8 m.
le 18	5 h. 41 m. —	6 h. 6 m.
le 19	5 h. 43 m. —	6 h. 4 m.
le 20	5 h. 44 m. —	6 h. 2 m.
le 21	5 h. 46 m. —	6 h. 0 m.
le 22	5 h. 47 m. —	5 h. 58 m.
le 23	5 h. 48 m. —	5 h. 56 m.
le 24	5 h. 50 m. —	5 h. 53 m.
le 25	5 h. 51 m. —	5 h. 51 m.
le 26	5 h. 53 m. —	5 h. 49 m.
le 27	5 h. 54 m. —	5 h. 47 m.
le 28	5 h. 56 m. —	5 h. 45 m.
le 29	5 h. 57 m. —	5 h. 43 m.
le 30	5 h. 59 m. —	5 h. 41 m.

OCTOBRE.

	LEVER.	COUCHER.
le 1	à 6 h. 0 m. —	à 5 h. 39 m.
le 2	6 h. 2 m. —	5 h. 37 m.
le 3	6 h. 3 m. —	5 h. 34 m.
le 4	6 h. 4 m. —	5 h. 32 m.
le 5	6 h. 6 m. —	5 h. 30 m.
le 6	6 h. 7 m. —	5 h. 28 m.
le 7	6 h. 9 m. —	5 h. 26 m.
le 8	6 h. 10 m. —	5 h. 24 m.
le 9	6 h. 12 m. —	5 h. 22 m.
le 10	6 h. 13 m. —	5 h. 20 m.
le 11	6 h. 15 m. —	5 h. 18 m.
le 12	6 h. 16 m. —	5 h. 16 m.
le 13	6 h. 18 m. —	5 h. 14 m.
le 14	6 h. 20 m. —	5 h. 12 m.
le 15	6 h. 21 m. —	5 h. 10 m.
le 16	6 h. 23 m. —	5 h. 8 m.
le 17	6 h. 24 m. —	5 h. 6 m.
le 18	6 h. 26 m. —	5 h. 4 m.
le 19	6 h. 27 m. —	5 h. 2 m.
le 20	6 h. 29 m. —	5 h. 0 m.
le 21	6 h. 30 m. —	4 h. 58 m.
le 22	6 h. 32 m. —	4 h. 57 m.
le 23	6 h. 33 m. —	4 h. 55 m.
le 24	6 h. 35 m. —	4 h. 53 m.
le 25	6 h. 37 m. —	4 h. 51 m.
le 26	6 h. 38 m. —	4 h. 49 m.
le 27	6 h. 40 m. —	4 h. 47 m.
le 28	6 h. 41 m. —	4 h. 46 m.
le 29	6 h. 43 m. —	4 h. 44 m.
le 30	6 h. 45 m. —	4 h. 42 m.
le 31	6 h. 46 m. —	4 h. 41 m.

—

NOVEMBRE.

	LEVER.	COUCHER.
le 1	à 6 h. 48 m. —	à 4 h. 39 m.
le 2	6 h. 49 m. —	4 h. 37 m.
le 3	6 h. 51 m. —	4 h. 36 m.
le 4	6 h. 53 m. —	4 h. 34 m.
le 5	6 h. 54 m. —	4 h. 33 m.
le 6	6 h. 56 m. —	4 h. 31 m.
le 7	6 h. 57 m. —	4 h. 30 m.
le 8	6 h. 59 m. —	4 h. 28 m.
le 9	7 h. 1 m. —	4 h. 27 m.

le 10	7 h. 3 m.—	4 h. 25 m.
le 11	7 h. 4 m.—	4 h. 24 m.
le 12	7 h. 5 m.—	4 h. 22 m.
le 13	7 h. 7 m.—	4 h. 21 m.
le 14	7 h. 9 m.—	4 h. 20 m.
le 15	7 h. 10 m.—	4 h. 19 m.
le 16	7 h. 12 m.—	4 h. 17 m.
le 17	7 h. 13 m.—	4 h. 16 m.
le 18	7 h. 15 m.—	4 h. 15 m.
le 19	7 h. 17 m.—	4 h. 14 m.
le 20	7 h. 18 m.—	4 h. 13 m.
le 21	7 h. 19 m.—	4 h. 12 m.
le 22	7 h. 21 m.—	4 h. 11 m.
le 23	7 h. 22 m.—	4 h. 10 m.
le 24	7 h. 24 m.—	4 h. 9 m.
le 25	7 h. 25 m.—	4 h. 8 m.
le 26	7 h. 27 m.—	4 h. 8 m.
le 27	7 h. 28 m.—	4 h. 7 m.
le 28	7 h. 30 m.—	4 h. 6 m.
le 29	7 h. 31 m.—	4 h. 5 m.
le 30	7 h. 32 m.—	4 h. 5 m.

—

DÉCEMBRE.

	LEVER.	COUCHER.
le 1	à 7 h. 34 m.—	à 4 h. 4 m.
le 2	7 h. 35 m.—	4 h. 4 m.
le 3	7 h. 36 m.—	4 h. 3 m.
le 4	7 h. 37 m.—	4 h. 3 m.
le 5	7 h. 39 m.—	4 h. 2 m.
le 6	7 h. 40 m.—	4 h. 2 m.
le 7	7 h. 41 m.—	4 h. 2 m.
le 8	7 h. 42 m.—	4 h. 2 m.
le 9	7 h. 43 m.—	4 h. 1 m.
le 10	7 h. 44 m.—	4 h. 1 m.
le 11	7 h. 45 m.—	4 h. 1 m.
le 12	7 h. 46 m.—	4 h. 1 m.
le 13	7 h. 47 m.—	4 h. 1 m.
le 14	7 h. 48 m.—	4 h. 1 m.
le 15	7 h. 49 m.—	4 h. 2 m.
le 16	7 h. 50 m.—	4 h. 2 m.
le 17	7 h. 50 m.—	4 h. 2 m.
le 18	7 h. 51 m.—	4 h. 2 m.
le 19	7 h. 52 m.—	4 h. 3 m.
le 20	7 h. 52 m.—	4 h. 3 m.
le 21	7 h. 53 m.—	4 h. 3 m.
le 22	7 h. 53 m.—	4 h. 4 m.
le 23	7 h. 54 m.—	4 h. 4 m.
le 24	7 h. 54 m.—	4 h. 5 m.
le 25	7 h. 55 m.—	4 h. 6 m.
le 26	7 h. 55 m.—	4 h. 6 m.
le 27	7 h. 55 m.—	4 h. 7 m.
le 28	7 h. 56 m.—	4 h. 8 m.
le 29	7 h. 56 m.—	4 h. 9 m.
le 30	7 h. 56 m.—	4 h. 10 m.
le 31	7 h. 56 m.—	4 h. 10 m.

—



ÉCLIPSES DE 1859.

ÉCLIPSE DE SOLEIL.

Le 3 février 1859, éclipse partielle de soleil, invisible à Paris.

Commencement de l'éclipse, à 1 h. 15 m. du matin, t. m. de Paris.

Fin de l'éclipse, générale à 1 h. 48 m. du matin.

Conjonction en ascension droite, à 0 h. 15 m. 51 s. 1 du matin;

Ascension droite ☾ et ☉ = 316° 9′ 20″,5.
Déclinaison ☾ = 18° 15′ 20″,9 B.
Déclinaison ☉ = 16° 43′ 54″,4 B.
Parallaxe horizontale équatoriale ☾ = 54′ 12″,6.
Parallaxe horizontale ☉ = 8″,7.
Demi-diamètre horizontal ☾ = 14′ 48″,3.
Demi-diamètre ☉ = 16′ 15″,6.
Mouvem. horaire droit = 26′ 42″,4.
En déclinaison = 10′ 20″,5 B.

ÉCLIPSE DE LUNE.

Le 17 février 1859, éclipse totale de lune, invisible à Paris.

Entrée de la lune dans la pénombre, à 8 h. 20 m. du matin, t. m. de Paris.

Commencement de l'éclipse, à 9 h. 6 m.
Commencement de l'éclipse totale, à 10 h. 3 m.
Milieu de l'éclipse, à 10 h. 52 m.
Fin de l'éclipse totale, à 11 h. 40 m.
Fin de l'éclipse, à 0 h. 38 m. du soir.
Sortie de la pénombre, à 1 h. 35 m.
Opposition à 10 h. 50 m. 50 s.6 du matin.

Plus courte distance des centres de la lune et de l'ombre = 5′ 42″.

Longitude ☾ en opposition = 148° 17′ 19″,9.
Latitude ☾ en opposition = 0° 5′ 43″,6 B.
Parallaxe horizontale équatoriale ☾ = 60′ 41″,1.
Parallaxe horizontale ☉ = 8″,7.
Demi-diamètre horizontal ☾ = 16′ 44″,6.
Demi-diamètre ☉ = 16′ 12″,9.

Mouvement horaire relatif en longitude = 34′ 40″,6.
Mouvement horaire ☾ en latitude = 3′ 26″,7 A.

ÉCLIPSE DE SOLEIL.

Le 4 mars 1859, éclipse partielle de soleil invisible à Paris.

Commencem. de l'éclipse générale, à 5 h. 45 m. du soir, t. m. de Paris.

Fin de l'éclipse générale, à 8 h. 20 m.

Conjonction en ascension droite, à 8 h. 32 m. 3 s. 7 du soir.

Ascension droite ☾ et ☉ = 345° 2′ 4″,1.
Déclinaison ☾ = 4° 54′ 41″,4 A.
Déclinaison ☉ = 6° 23′ 22″,7 A.
Parallaxe horizontale équatoriale ☾ = 55′ 14″,0.
Parallaxe horizontale ☉ = 8″,6.
Demi-diamètre horizontal ☾ = 15′ 5″,0.
Demi-diamètre ☉ = 16′ 9″,4.
Mouvem. horaire relatif en ascension droite = 25′ 14″,4.
En déclinaison = 13′ 28″,0 B.

Le 29 juillet 1859, éclipse partielle de soleil, invisible à Paris.

Commencement de l'éclipse générale, à 8 h. 36 m. du soir, t. m. de Paris.

Fin de l'éclipse générale, à 11 h. 34 m.

Conjonction en ascension droite, à 9 h. 18 m. 36 s.4 du soir.

Ascension droite ☾ et ☉ = 128° 31′ 49″,0.
Déclinaison ☾ = 20° 7′ 5″,3 B.
Déclinaison ☉ = 18° 45′ 6″,0 B.
Parallaxe horizontale équatoriale ☾ = 61′ 21″,2.
Demi-diamètre horizontal ☾ = 16′ 45″,4.
Demi-diamètre ☉ = 15′ 47″,5.
Mouvement horaire relatif en ascension droite = 35′ 51″,6.
En déclinaison = 12′ 7″,5 A.

ÉCLIPSE DE LUNE.

Le 13 août 1859, éclipse totale de lune, invisible à Paris.

Entrée de la lune dans la pénombre, à 1 h. 35 m. du soir, t. m. de Paris.

Commencement de l'éclipse, à 2 h. 45 m.

Commencem. de l'éclipse totale, à 3 h. 50 m.

Milieu de l'éclipse, à 4 h. 43 m.

Fin de l'éclipse totale, à 5 h. 36 m.

Fin de l'éclipse, à 6 h. 41 m.

Sortie de la pénombre, à 7 h. 52 m.

Opposition, à 4 h. 43 m. 30 s. 6 du soir.

Plus courte distance des centres de la lune et de l'ombre = 0° 0′ 14″,0.

Longitude de la lune en opposition = 320° 20′ 30″,9.

Latitude ☾ = 0° 0′ 14″,1 B.

Parallaxe horizontale équatoriale ☾ = 54′ 1″,2.

Parallaxe horizontale ☉ = 8″,5.

Mouvement horaire relatif en longitude = 27′ 8″,0.

Mouvement horaire ☾ en latitude = 2′ 44″,2 B.

ÉCLIPSE DE SOLEIL.

Le 28 août 1859, éclipse partielle de soleil, invisible à Paris.

Commencement de l'éclipse générale, à 3 h. 40 m. du matin, t. m. de Paris.

Fin de l'éclipse générale, à 6 h. 40 m. du matin.

Conjonction en ascension droite, à 6 h. 16′ 11″,3 du matin.

Ascension droite ☾ et ☉ = 156° 15′ 3″,4.

Déclinaison ☾ = 8° 28′ 52″,0 B.

Déclinaison ☉ = 9° 54′ 48″,9 B.

Parallaxe horizontale équatoriale ☾ = 61′ 4″,7.

Parallaxe horizontale ☉ = 8″,5.

Demi-diamètre horizontal ☾ = 16′ 41″,1.

Demi diamètre ☉ = 15′ 52″,5.

Mouvement horaire relatif en ascension droite = 31′ 56″,2.

En déclinaison = 15′ 58″,8 A.



LUNAISONS.

JANVIER.

N. L.	le 4	à	5 h.	35 m.	du m.
P. Q.	le 12	à	7	32	du m.
P. L.	le 18	à	11	58	du s.
D. Q.	le 25	à	8	54	du s.

FÉVRIER.

N. L.	le 3	à	1 h.	14 m.	du m.
P. Q.	le 10	à	7	49	du s.
P. L.	le 17	à	10	51	du m.
D. Q.	le 24	à	2	31	du s.

MARS.

N. L.	le 4	à	7 h.	20 m.	du s.
P. Q.	le 12	à	4	49	du m.
P. L.	le 18	à	9	55	du s.
D. Q.	le 26	à	9	37	du m.

AVRIL.

N. L.	le 3	à	10 h.	27 m.	du m.
P. Q.	le 10	à	11	30	du m.
P. L.	le 17	à	9	15	du m.
D. Q.	le 25	à	4	55	du m.

MAI.

N. L.	le 2	à	10 h.	14 m.	du s.
P. Q.	le 9	à	5	8	du s.
P. L.	le 16	à	9	16	du s.
D. Q.	le 24	à	10	59	du s.

JUIN.

N. L.	le 1	à	7 h.	19 m.	du m.
P. Q.	le 7	à	10	57	du s.
P. L.	le 15	à	10	27	du m.
D. Q.	le 21	à	2	41	du s.
N. L.	le 30	à	2	50	du s.

JUILLET.

P. Q.	le 7	à	6 h.	3 m.	du m.
P. L.	le 15	à	1	2	du m.
D. Q.	le 23	à	3	35	du m.
N. L.	le 29	à	9	53	du s.

AOUT.

P. Q.	le 5	à	3 h.	31 m.	du s.
P. L.	le 13	à	4	44	du s.
D. Q.	le 21	à	1	55	du s.
N. L.	le 28	à	5	23	du m.

SEPTEMBRE.

P. Q.	le 4	à	4 h.	14 m.	du m.
P. L.	le 12	à	8	41	du m.
D. Q.	le 19	à	10	23	du s.
N. L.	le 26	à	2	5	du s.

OCTOBRE.

P. Q.	le 3	à	8 h.	41 m.	du s.
P. L.	le 12	à	0	1	du m.
D. Q.	le 19	à	5	52	du m.
N. L.	le 26	à	0	42	du m.

NOVEMBRE.

P. Q.	le 2	à	4 h.	28 m.	du s.
P. L.	le 10	à	2	14	du s.
D. Q.	le 17	à	1	15	du s.
N. L.	le 24	à	1	52	du s.

DÉCEMBRE.

P. Q.	le 2	à	1 h.	59 m.	du s.
P. L.	le 10	à	3	22	du m.
D. Q.	le 16	à	9	25	du s.
N. L.	le 24	à	5	56	du m.

Mouv. diurne de la longit. du nœud de la lune = 3′10″6.

GRANDES MARÉES DE 1859.

Le soleil et la lune, par leur attraction sur la mer, occasionnent des marées qui se combinent ensemble et qui produisent les marées que nous observons. La marée composée est très-grande vers les syzygies ou les nouvelles et pleines lunes. Alors elle est la somme des marées partielles qui coïncident. Les marées des syzygies ne sont pas toutes également fortes, parce que les marées partielles qui concourent à leur production varient avec les déclinaisons du soleil et de la lune et les distances de ces astres à la terre : elles sont d'autant plus considérables, que la lune et le soleil sont plus rapprochés de la terre et du plan de l'équateur. Le tableau ci-dessous renferme les hauteurs de toutes ces grandes marées pour l'année 1859. M. Daussy les a calculées par la formule que Laplace a donnée dans la *Mécanique céleste,* t. II, p. 289 ; on a pris pour l'unité de hauteur la *moitié* de la hauteur moyenne de la *marée totale*, qui arrive un jour ou deux après la syzygie, quand le soleil et la lune, au moment de la syzygie, sont dans l'équateur et dans leurs moyennes distances à la terre.

TABLEAU DES PLUS GRANDES MARÉES DE 1859.

	Jours et heures de la syzygie.	*Haut. de la marée.*		*Jours et heures de la syzygie.*	*Haut. de la marée.*
Janv.	N. L. le 4 à 5 h. 35 m. mat.	0,72.	Juill.	P. L. le 15 à 1 h. 2 m. mat.	0,75
	P. L. le 18 à 11 h. 58 m. soir.	1,00.		N. L. le 29 à 9 h. 53 m. soir.	1,02
Févr.	N. L. le 3 à 1 h. 14 m. mat.	0,81.	Août	P. L. le 13 à 4 h. 43 m. soir.	0,81
	P. L. le 17 à 10 h. 51 m. mat.	1,09		N. L. le 28 à 5 h. 23 m. mat.	1,12
Mars	N. L. le 4 à 7 h. 20 m. soir.	0.91.	Sept.	P. L. le 12 à 8 h. 41 m. mat.	0,89
	P. L. le 18 à 9 h. 54 m. soir.	1,08.		N. L. le 26 à 2 h. 5 m. soir.	1,10
Avril	N. L. le 3 à 10 h. 27 m. mat.	0,95.	Oct.	P. L. le 12 à 0 h. 1 m. mat.	0,91
	P. L. le 17 à 9 h. 15 m. mat.	0,95.		N. L. le 26 à 0 h. 42 m. mat.	0,97
Mai.	N. L. le 2 à 10 h. 14 m. soir.	0,92.	Nov.	P. L. le 10 à 2 h. 14 m. soir.	0,88
	P. L. le 16 à 9 h. 6 m soir.	0,80.		N. L. le 24 à 1 h. 52 m. soir.	0,82
Juin.	N. L. le 1 à 7 h. 19 m. mat.	0,88.	Déc.	P. L. le 10 à 5 h. 22 m. mat.	0,87
	P. L. le 15 à 10 h. 27 m. mat.	0,75.		N. L. le 24 à 5 h. 56 m. mat.	0,75
	N. L. le 30, à 2 h. 50 m. soir.	0,9'.			

On a remarqué que, dans nos ports, les plus grandes marées suivent d'un jour et demi la nouvelle et la pleine lune. Ainsi on aura l'époque où elles arrivent, en ajoutant un jour et demi à la date des syzygies. On voit par ce tableau que pendant l'année 1859 les plus fortes marées seront surtout celles du 18 février, du 20 mars, du 31 juillet, du 29 août et du 28 septembre. Ces marées, surtout celles du 29 août et du 28 septembre, pourraient occasionner quelques désastres si elles étaient favorisées par le vent.

Voici l'unité de hauteur pour quelques ports :

Port de Brest	3 m.	21	Port de Saint-Malo...	5 m.	98
Lorient	2	24	Audierne....	2	00
Cherbourg...	2	70	Croisic......	2	68
Granville	6	35	Dieppe......	4	40

L'unité de hauteur à Brest est connue avec une grande exactitude. Elle a été déduite d'un grand nombre d'observations de hautes et basses mers équinoxiales. La moyenne de ces observations a donné $6^{m},415$ pour la différence entre les hautes et basses marées; la moitié de ce nombre, ou $3^{m},21$, est ce qu'on appelle l'*unité de hauteur*.

Pour avoir la hauteur d'une grande marée dans un port, il faut multiplier la hauteur de la marée prise dans le tableau précédent par l'unité de hauteur qui convient à ce port.

Exemple. Quelle sera à Brest la hauteur de la marée qui arrivera le 29 août 1859, un jour et demi après la syzygie du 28? Multipliez $3^{m},21$, unité de hauteur à Brest, par le facteur 1,12 de la table, vous aurez $3^{m},39$ pour la hauteur de la mer au-dessus du niveau moyen qui aurait lieu, si l'action du soleil et de la lune venait à cesser.



SIGNES DU ZODIAQUE.

			Degrés.
0	♈	*Aries*, le Bélier. Mars	0
1	♉	*Taurus*, le Taureau. Avril	30
2	♊	*Gemini*, les Gémeaux. Mai	60
3	♋	*Cancer*, l'Écrevisse. Juin.	90
4	♌	*Leo*, le Lion. Juillet.	120
5	♍	*Virgo*, la Vierge. Août.	150
6	♎	*Libra*, la Balance. Septembre	180
7	♏	*Scorpius*, le Scorpion. Octobre.	210
8	♐	*Sagittarius*, le Sagittaire. Novembre . .	240
9	♑	*Capricornus*, le Capricorne. Décembre.	270
10	♒	*Aquarius*, le Verseau. Janvier	300
11	♓	*Pisces*, les Poissons. Février.	330

☉ Soleil. ☾ Lune.



PLANÈTES.

☿ Mercure.	⚶ Vesta.	Eunomia.	Proserpine.
♀ Vénus.	Astrée.	Psyché.	Euterpe.
♁ La Terre.	Hébé	Thétis.	Bellone.
♂ Mars.	Iris.	Melpomène.	Amphitrite.
♃ Jupiter.	Flore.	Fortuna.	Uranie.
♄ Saturne.	Métis.	Massalia.	Euphrosyne.
♅ Uranus.	Hygie.	Lutetia.	Pomone.
Neptune.	Parthénope.	Calliope.	Polymnie.
⚳ Cérès.	Victoria.	Thalie.	Harmonia.
⚴ Pallas.	Égérie.	Phocéa.	Isis.
⚵ Junon.	Irène.	Thémis.	Mysa.

RETOUR DES SAISONS A L'ÉTAT NORMAL.

Parler de la pluie et du beau temps passe généralement pour n'avoir rien à dire. Grande erreur ! Et de quoi pourrait-on parler qui eût un intérêt plus constant et plus actuel? Quelle chose au monde exerce une plus grande influence sur notre bien-être, sur l'état de notre santé et de notre humeur que les divers états de notre atmosphère, que le chaud et le froid, la pluie et le beau temps ?



Or si la météorologie, cette science encore si peu faite, et à laquelle depuis tant de siècles la médecine demande en vain la cause et l'explication de nos épidémies et de nos constitutions médicales annuelles; si la météorologie, disons-nous, venait à être constituée sur des bases plus certaines et plus stables ; si des lois découvertes et édictées par un esprit de patiente et sagace observation permettaient désormais de prédire le temps et d'annoncer les perturbations atmosphériques, qui ne voit ce qu'après l'agriculture, l'hygiène et la médecine elle-même pourraient puiser d'utiles renseignements dans cette science !

Or voici un pronostic météorologique porté l'année dernière à pareille époque à peu près, qui a reçu jusqu'ici une si éclatante confirmation, que nous ne saurions laisser passer l'occasion de la signaler à nos lecteurs. Il suffira de dire d'ailleurs que la note est de M. Babinet, qui, récemment encore, nous est venu si à propos en aide pour dissiper les folles terreurs qu'inspirait alors la trop fameuse comète.



Voici ce qu'écrivait il y a peu de temps ce savant physicien dans le *Journal des Débats*:

« Au mois d'août 1856, ayant été désigné par l'Académie des sciences pour le discours public à la séance des cinq Académies, j'annonçai hardiment un changement dans la constitution météorologique du climat de la France. J'établis que les inondations ne se renouvelleraient plus de longtemps, et que le cours des saisons reprendrait son état normal. Je suis heureux de voir mon annonce solennelle confirmée jusqu'ici, et j'avoue qu'il me semble qu'il y avait dans cette prévision météorologique plus de mérite que dans cette assertion astronomique, savoir : que des astres d'une légèreté spécifique incompréhensible ne pouvaient occasionner à notre globe aucun accident sérieux. Je pense que le lecteur suivra avec intérêt les déductions qui conduisent à expliquer les saisons de cette année et à en espérer une série d'autres pareilles.

» Dans l'état météorologique normal de la France et de l'Europe, le vent d'ouest, qui forme le contre-courant des vents alizés qui entre les tropiques soufflent constamment

de l'est, le vent d'ouest, dis-je, après avoir abordé la France et l'Europe par les rivages occidentaux, redescend par Marseille et la Méditerranée, par Trieste et l'Adriatique, par Constantinople et l'Archipel, enfin par Astrakhan et le bassin de la mer Caspienne et du lac Aral, pour aller compléter le grand circuit des vents généraux et se mêler de nouveau au courant équatorial. Toutes les fois que ces masses d'air, devenues humides par leur trajet au-dessus de l'Océan, rencontrent un obstacle, par exemple une chaîne de montagnes, elles s'élèvent le long de leurs flancs qui dominent les plaines voisines, et alors elles n'ont plus au-dessus d'elles qu'une quantité moindre d'air. Elles sont donc alors déchargées d'une partie du poids qui pesait sur elles. Elles se dilatent par leur élasticité. Cette dilatation entraîne un froid considérable, et par suite une précipitation d'humidité sous forme de brouillard, de nuage, de pluie ou même de neige. Le voyageur placé au sommet d'une montagne voit quelquefois par un jour du plus beau soleil levant pousser l'air transparent de la plaine vers les hauteurs qui la bornent. A une certaine hauteur, cet air commence par se troubler; plus haut, c'est un nuage; plus haut encore, c'est un nimbus qui donne de la pluie; enfin, si la hauteur de la montagne est suffisante, le froid atteint la congélation, et les sommités sont couvertes d'une neige éclatante produite subitement.

» Ajoutons que l'ascension des colonnes d'air qui résulte de l'obstacle d'une montagne se produit également quand le courant d'air est arrêté ou même ralenti par une cause quelconque, parce qu'alors les parties postérieures du courant s'élèvent au-dessus de celles qui les devançaient et qui deviennent alors immobiles en formant un obstacle tout pareil à celui des flancs d'une montagne. Or, voici ce qui s'était produit peu à peu avant 1856.

» Par une cause sans doute liée à l'ensemble des courants de l'atmosphère, le courant chaud du vent d'ouest était d'année en année remonté vers le nord, en sorte qu'au lieu de passer sur la France, il arrivait par la Baltique et le nord de l'Allemagne, troublant ainsi momentanément la loi ordinaire des températures européennes. Mais

en 1856, une rechu'e subite s'opéra. Le courant d'ouest accosta comme précédemment la France par le milieu. Il éprouva un obstacle dans l'air des contrées qui n'avait pas pris encore vers l'ouest et le sud son écoulement ordinaire. De là arrêt, obstacle, élévation, dilatation, refroidissement, pluies extraordinaires et inondations. Aujourd'hui, que le régime naturel s'est rétabli, rien ne pronostique de pareils désastres; mais si on voyait le courant d'ouest d'année en année remonter vers le nord, on pourrait s'attendre à des effets météorologiques pareils à ceux de l'année 1856.

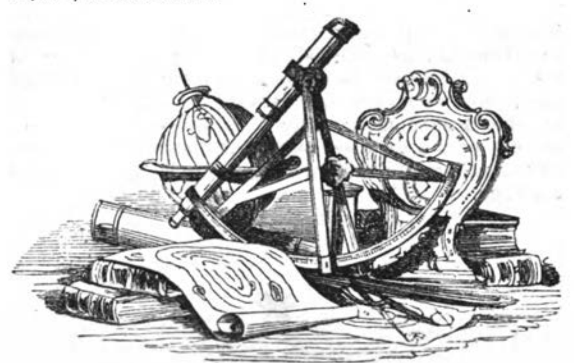
» Ainsi que je le disais en avril dernier, les saisons normales semblent donc établies en France pour plusieurs années. Les importantes communications météorologiques que l'Observatoire impérial établit de proche en proche avec les divers pays de l'Europe, et l'établissement d'appareils pour la mesure de la vitesse des courants aériens ou vents dominants, donneront dans un avenir peu lointain des pronostics assez sûrs pour mettre en garde tout pouvoir éclairé qui veillera au bien-être de la société qu'il gouverne. »



NOTIONS ASTRONOMIQUES.

Sept planètes sont connues de toute antiquité, quatre ont été découvertes très-récemment.

1. Le *soleil*, centre du système planétaire, est de forme sphérique; il tourne sur lui-même en 25 jours et 12 heures, ce dont on s'aperçoit au moyen du déplacement et du retour périodique des taches qui sont à sa surface. Son diamètre est de 110 fois celui de la terre; ce qui équivaut à 319,000 lieues; son volume est de 1,360,000 fois plus considérable que celui de la terre; et l'astre ne nous paraît si petit que parce qu'il est éloigné de nous de 34,000,000 de lieues.



2. *Mercure*. Distance au soleil : 13,360,000 lieues. Son volume est le sixième de celui de la terre. Révolution autour du soleil en 88 jours, rotation sur lui-même en 24 heures. Si les conditions d'existence sont les mêmes pour Mercure que pour la terre, il doit recevoir une chaleur sept fois plus considérable que celle que reçoit notre planète dans l'été; ce qui donne une température plus élevée que celle de l'eau bouillante. On croit qu'il est couvert de montagnes très-élevées, et qui ont jusqu'à 8,000 toises, c'est-à-dire trois lieues et demie de hauteur;

les montagnes les plus grandes de la terre n'ayant que 4,000 toises, et notre planète étant 10 fois plus grosse que Mercure, il s'ensuit que ce dernier corps doit être une sphère très-imparfaite.

3. *Vénus.* Distance au soleil : 25,000,000 de lieues; volume : neuf dixièmes de celui de la terre; révolution : 224 jours 16 heures; rotation : 23 heures 21 minutes.

C'est Lucifer, ou l'étoile du matin; Vesper, ou l'étoile du berger. Elle est si brillante, qu'on la voit en certains temps en plein soleil; elle donne la nuit une grande lumière et a des phases comme la lune. On croit qu'elle est couverte de montagnes plus élevées que celles de la terre.

4. La *terre.* Distance au soleil : 34,000,000 de lieues; révolution : 365 jours; rotation : 24 heures. Elle a un satellite qui est assujetti à se mouvoir autour d'elle, comme elle-même se meut autour du soleil. Ce satellite est la lune, qui tourne autour de la terre en 29 jours, et sur elle-même dans le même temps. Distance à la terre : 86,000,000 de lieues; volume : 49 fois plus petit que celui de la terre.

5. *Mars.* Distance au soleil : 53,000,000 de lieues; volume, le cinquième de celui de la terre; révolution : 68 jours; rotation : 25 heures 31 minutes. Il est de couleur rougeâtre. On croit qu'il a une atmosphère épaisse et que ses pôles sont couverts de glaces qui ne fondent jamais.

6. Les quatre planètes télescopiques, *Junon*, *Cérès*, *Pallas* et *Vesta*, ont été découvertes dans notre siècle. Comme elles sont très-petites et très-rapprochées les unes des autres, et que d'ailleurs leurs conditions d'existence doivent être à peu près les mêmes, on a supposé qu'elles étaient les débris d'une grande planète interposée jadis entre Mars et Jupiter, et qui aura été brisée. Leur distance au soleil est de 92 à 96 millions de lieues, et leur révolution se fait à peu près en quarante ans.

7. *Jupiter.* Distance au soleil : 178,000,000 de lieues; volume : 1,280 fois plus gros que celui de la terre; révolution : 11 ans et 315 jours; rotation : 10 heures. Il a quatre satellites. La position de son axe doit faire qu'il

jouisse d'un printemps perpétuel; néanmoins, les bandes noires et lumineuses qui changent à sa surface ont fait penser qu'il est sujet à des incendies et à des déluges fréquents. Buffon prétend que cette belle planète est incandescente et qu'elle ne sera habitable que dans 160,000 ans.

8. *Saturne*. Distance au soleil : 327,000,000 de lieues; volume : 887 fois plus gros que celui de la terre; révolution : 29 ans et 5 mois; rotation : 10 heures et demie. Il a sept satellites et présente un phénomène unique : c'est un vaste anneau qui l'entoure comme d'une ceinture, opaque, non adhérent, composé de plusieurs anneaux concentriques, qui tourne autour de lui et jouit des propriétés des satellites. Le diamètre de cet anneau est 23 fois plus gros que celui de la terre, et sa largeur est égale au tiers du diamètre de Saturne.

9. *Uranus*. Distance au soleil : 662,000,000 de lieues; volume : 78 fois celui de la terre; révolution : 83 ans 52 jours; rotation : inconnue. Il a été découvert par Herschell. On croit qu'il a quatre satellites.

On sait quel rôle les planètes ont joué et jouent encore dans les croyances superstitieuses de certaines classes d'hommes. Ils attribuèrent à ces astres inoffensifs, et qui ne peuvent tout au plus exercer que des effets physiques, une influence morale et suprême dominatrice de la destinée humaine.

Des astres on tirait des présages; et dans les siècles de ténèbres, de barbarie et même dans ceux de demi-civilisation, on faisait venir les astrologues près du berceau des princes royaux et nouveau-nés; afin que ces charlatans, souvent très-ignorants eux-mêmes, consultassent les planètes qui avaient présidé à la naissance de l'enfant, et en tirassent des déductions sur son avenir.

Telle planète avait une influence heureuse; telle autre, au contraire, était fatale; si bien que, lorsqu'un individu, soit par imprudence, soit par décret divin, soit par maladresse, se jetait dans une suite de mauvais pas, d'où une fois qu'il y était engagé il n'avait pas le pouvoir ou la volonté de sortir, on disait : Cet homme est né sous une

mauvaise étoile ; et de son côté il maudissait l'astre fâcheux et l'aveugle fortune.



Hélas ! l'astre fâcheux n'était bien souvent que le résultat d'une première faute.

Nous sommes trop jeune, et nous avons une mère qui nous a trop profondément inculqué les principes religieux, pour qu'il nous soit permis ni possible d'être athée; nous avons toujours vécu d'une existence trop calme, nous avons été visité par trop peu de mauvais jours, et aujourd'hui encore nous vivons dans une sécurité trop parfaite, pour que nous songions à être fataliste.

On ne suspectera donc pas de sophisme ou de philosophisme voltairien ce que nous allons dire.

Il nous semble, et le lecteur qui voudra un peu réfléchir sera de notre avis, que les hommes sont beaucoup trop prompts à mêler une influence supérieure, toute-puissante, irrésistible, aux moindres affaires de leur vie.

Le villageois qui tombe d'un arbre et qui sent la branche qui le soutient céder sous lui et le précipiter dans le vide, voit dans cet accident une punition du ciel, un tour d'espiéglerie du démon; mais il est loin de songer que de cet accident son imprudence est la seule cause. En effet, s'il eût éprouvé la solidité de la branche avant de s'y aventurer, eût-il fait la chute?

Quand le susdit villageois est un rusé compère, quand il jouit de la réputation d'engraisser parfois son bœuf avec l'orge du voisin, et qu'en tombant il se casse le bras qui lui sert à soustraire cette orge, alors on crie au miracle et l'on se répète tout bas ou tout haut que la Providence a châtié un coupable.

N'allons pas cependant de Charybde à Scylla; ne tombons pas d'un excès en l'autre, et ne nous hâtons pas d'exclure la volonté suprême

de toutes les révolutions grandes ou petites qui agitent le monde et ses habitants.

Ne soyons pas superstitieux, la raison s'y oppose; mais ne soyons pas fataliste, notre conscience le défend. Si les astres n'exercent aucune influence sur les événements d'ici-bas et sur le sort des hommes; si la Providence ne seconde pas jusqu'à nos plus mesquines affaires, il ne s'ensuit pas qu'elle reste étrangère à celles de quelque importance.

Un israélite bien connu, homme d'esprit et de talent, Ben Baruch Créhange, a inséré à ce sujet, dans un de ses ouvrages, la légende suivante, que nous allons rapporter dans toute sa naïveté orientale :

Un philosophe, qui avait longtemps approfondi les choses et les hommes, vint un jour à douter de l'existence de Dieu et à ne plus reconnaître que la fatalité pour mobile de tout ce qui arrive sur terre.

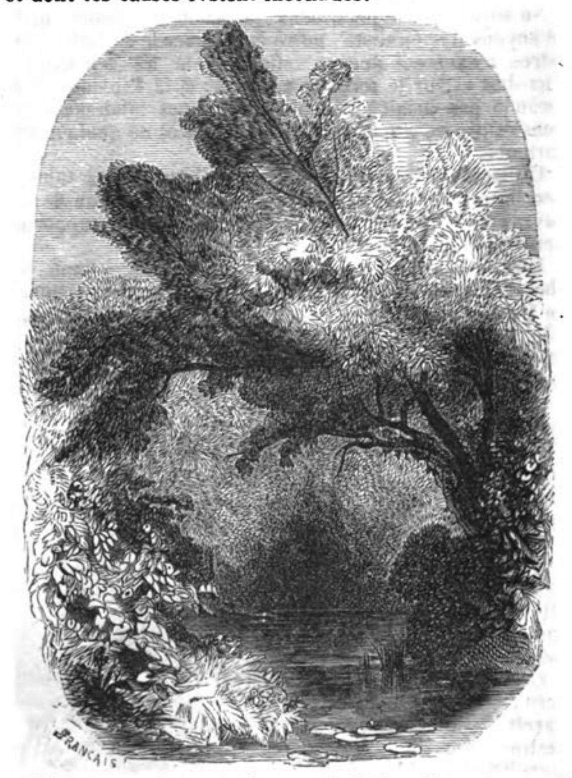


Lorsqu'un malheur frappait les masses ou l'individu, une province ou un royaume, il soupirait, baissait la tête et se disait en lui-même :

Cela était écrit; que l'arrêt du destin s'accomplisse!

Or, un jour ce philosophe se promenait dans une vaste forêt et rêvait aux misères de ce monde, à la grandeur de la nature, aux

effets merveilleux qui se passent sans cesse sous nos yeux et dont les causes restent inconnues.



Puis tournant sa pensée vers l'objet qui le préoccupait ordinairement, il interrogea le passé, le présent, les probabilités de l'avenir, et murmura encore :

Tout est écrit ; que l'arrêt du destin s'accomplisse !

L'endroit où il se promenait était un immense rocher, au bas duquel coulait une source limpide qui troublait poétiquement le silence de la forêt en roulant sous la verdure.

Le promeneur s'arrêta et contempla l'eau de la source. Menu filet d'eau, dit-il, tu vas grossir le ruisseau qui ira gonfler le fleuve, dont les flots iront à leur tour se déverser dans l'Océan ! Quelle image sublime ! Source, tu es la vie ; ruisseau, tu es l'individu ; fleuve, tu es l'humanité, et toi, Océan, tu es la mort où tout s'engouffre à jamais !



Comme il parlait ainsi, arriva un soldat harassé de fatigue et mourant de soif ; en apercevant la source, il s'élança vers elle, s'agenouilla et se désaltéra longuement à ses ondes rafraîchissantes.

Puis il se leva et continua son chemin.

Le bruit de ses pas ne s'était pas éteint dans le lointain qu'un jeune pâtre vint également à la source pour remplir sa gourde. Tout à coup il jeta un cri de joie, se baissa, ramassa un objet que le philosophe reconnut pour une bourse, sans doute échappée des poches du soldat, et s'enfuit rapidement.

Un intérêt étrange captivait le fataliste ; sans savoir pourquoi, il resta cloué à sa place et eut comme le pressentiment que ces incidents futiles auraient une suite.

En effet, un vieillard courbé sous le poids des ans ne tarde pas d'arriver; il semblait accoutumé à venir dans ce lieu délicieux respirer le frais; il s'assit sur une pierre couverte de mousse, qui, probablement, ne lui servait pas de siége pour la première fois.

A peine avait-il pris place que le soldat, qui d'abord avait éveillé l'attention du philosophe, revint sur ses pas. Il s'approcha du vieillard, et d'une voix menaçante :

— Rends-moi ma bourse ! s'écrie-t-il.

— Ta bourse, jeune homme? Comment la posséderais-je?

— En me désaltérant à cette source, je l'ai perdue ... Allons, vieillard, restitue un bien qui ne t'appartient pas et qui compose ma seule fortune.

— J'en jure par ma mère, ce que tu me demandes est impossible : je ne puis te rendre ce que je ne possède pas.

Alors le soldat, rendu furieux par la perte de son argent et par les dénégations du vieillard, qu'il croyait l'avoir trouvée, tira son épée et l'en frappa.

Le malheureux poussa un faible soupir et tomba mort sur le gazon, qu'il inonda de son sang.

Epouvanté de son crime, le soldat s'enfuit.

Fatalité ! s'écria le philosophe, toujours immobile sur le rocher; cet homme était né sous un astre malfaisant, et, innocent, il a payé la dette du coupable.... Fatalité !

Silence, mortel ! et ne blasphème point Dieu, dit une voix tonnante; faible reptile, t'appartient-il de blâmer les décrets de Celui qui est toute sagesse et toute grandeur?

Le philosophe se retourna vivement et aperçut un génie qui, entouré d'une resplendissante auréole, fixait sur lui ses yeux étincelants.

L'homme se prosterna et adora le messager de Dieu.

— Relève-toi, reprit celui-ci, et apprends de ma bouche le mot de cette énigme qui t'a poussé au blasphème. Ce vieillard, que tu plains et dont la mort t'étonne parce que tu le crois innocent, a mérité son châtiment. Il y a bien des années déjà, il dressa une embûche au père du soldat que tu viens de voir et l'assassina. L'Eternel, dans sa volonté immuable, a voulu que le meurtrier, échappé

par sa ruse à la justice humaine, succombât sous les coups du fils de sa victime.... Ainsi tout est sagesse dans le ciel, tout est erreur sur la terre : homme, adore, résigne-toi et ne cherche pas à pénétrer dorénavant des mystères au-dessus de ton intelligence.

L'ange disparut, et le fataliste, convaincu par une preuve si manifeste de la fausseté de son système, y renonça et devint par la suite un pieux dervis.

Quant au jeune pâtre, sa fortune subite le dénonça comme voleur, et il reçut la punition de sa faute.

Les calculs trompent, les apparences mentent, la matière est impuissante, le Seigneur seul est grand ! Le philosophe le comprit; car il mourut chrétien.



ÉPHÉMÉRIDES DU MOIS DE MARS.

Nous trouvons dans l'histoire des faits assez intéressants qui se rapportent, par leurs dates, aux différents jours du mois de mars.

Nous allons transcrire ces éphémérides, qui, disons-le, diffèrent des éphémérides ordinaires en ce qu'elles sont presque exclusivement artistiques et littéraires.

Le 13 *mars* 1711, meurt Boileau Despréaux, le poëte du bon sens, l'ennemi des mauvais vers, et qui en a fait d'excellents dans *le Lutrin*, *l'Art poétique* et les *Épîtres*.



Le 14 *mars* 1803, meurt Klopstock, le père de la poésie allemande, le maître de Gœthe et de Schiller, un peu nébuleux dans la *Messiade*, mais si grandiosement inspiré dans ses odes et dans son chant patriotique d'*Hermann*.

Le 15 *mars* 1673, meurt Salvator Rosa, peintre et poëte, qui ne réussit à fixer l'attention sur lui qu'en se faisant acteur et en jouant sur un théâtre de société des pièces satiriques de sa composition.

Le 16 *mars* 1701, meurt Ségrais, poëte bucolique trop vanté par Boileau, mais dont on a retenu ces beaux vers :

O les charmants propos! ô les divines choses
Que nous disait Aline en la saison des roses!
Zéphyrs, si par hasard vous passiez en ces lieux,
N'en portâtes-vous rien aux oreilles des dieux?

Le 17 *mars* 1673, meurt le duc de la Rochefoucauld, le célèbre auteur du livre des *Maximes*, qui a eu le malheur de rapporter à l'égoïsme le principe de toutes nos actions.

Le 17 *mars* 1741, meurt en exil, à Bruxelles, l'illustre et malheureux Jean-Baptiste Rousseau, dont j'ai appris par cœur, au collége, les *odes*, les *cantates* et les *épigrammes;* poëte qui, dans

. . . . sa vie,
. . . . . trop longue de moitié,
. . . fut trente ans digne d'envie,
Et trente ans dignes de pitié.

Le 18 *mars* 1768, meurt Sterne, l'auteur si plein d'*humeur* de *Tristan Shandy* et du *Sentimental Journey*.

Après tant d'anniversaires justement consacrés à des hommes de talent, prenons-en un qui rappelle à l'esprit le souvenir, non pas de beaux vers, de beaux tableaux, de beaux livres, mais une bonne action, la mort de Jean le Hennuyer, évêque de Lisieux, qui, le jour de la Saint-Barthélemy, préserva des massacres les protestants de son évêché.

Les grands sentiments inspirent les grandes paroles; le vicomte d'Orthez écrivit, en cette rencontre, à Charles IX : « Sire, j'ai communiqué votre ordre aux gens de guerre de la garnison; je n'ai trouvé partout que de braves gens et de fidèles soldats, mais pas un seul bourreau. »

L'évêque Jean le Hennuyer répondit au lieutenant du roi avec plus d'onction et non moins de noblesse :

« Je n'ai trouvé ni dans l'Evangile ni dans ce qu'offrent les beaux jours du christianisme rien qui puisse justifier ce qu'on exige. La vraie religion s'est établie par la persuasion, et non par la terreur et le meurtre. Le chrétien doit voir avec douleur l'égarement de ses frères, mais

respecter en eux des hommes que Dieu a créés à son image. »

On a voulu, dans ces derniers temps, contester à Jean le Hennuyer sa belle action et opposer aux témoignages contemporains je ne sais quelles présomptions tirées de l'opposition qu'il avait faite, en 1562, à l'*édit du 17 janvier*, favorable aux protestants, et de la persistance de sa foi catholique après les massacres qui déshonorèrent la



religion le 24 août 1572; mais ne peut-on pas poursuivre dans ses adversaires ce qu'on croit être en eux l'erreur, sans pour cela consentir à leur extermination? Etait-il nécessaire que l'évêque de Lisieux renonçât à sa foi pour avoir le droit de protéger la vie d'hommes confiés à sa garde? S'il eût incliné vers les idées nouvelles, comme certains gouverneurs qui se refusèrent à exécuter les ordres meurtriers de Charles IX, la protection donnée aux réformés eût pu être un acte de courage et de conscience; elle n'eût pas été, comme le fait que nous signalons au lecteur, un acte de pieuse tolérance et de mansuétude évangélique.

DES HALLUCINATIONS.

Il y a quelques années, un voyageur entra à Bedlam, le Charenton de l'Angleterre, dans la chambre d'un fou bien connu, Black, surnommé le *Voyant*.

Cet homme s'était constitué le peintre des spectres.

Il conversait avec Michel-Ange, causait avec Moïse, dînait avec Sémiramis. Edouard III était un de ses habitués les plus assidus. Pendant que le visiteur lui adressait des questions sur ces illustres morts, Black s'écria :

— Chut !... voici Richard III.

— Où le voyez-vous?

— En face de vous, de l'autre côté de la table.

— Comment savez-vous son nom?

— Mon esprit le reconnaît, mais je ne sais comment.

— Quelle est sa physionomie?

— Rude, mais belle; je ne vois encore que son profil. Le voici de trois quarts. Ah ! maintenant il se tourne vers moi ; il est terrible à contempler.

— Pourriez-vous le questionner?

— Assurément. Que voulez-vous que je lui demande?

— S'il prétend justifier les meurtres qu'il a commis pendant sa vie.

— Votre demande lui est déjà parvenue; nous conversons d'âme à âme par intuition et par magnétisme. Nous n'avons pas besoin de paroles.

— Quelle est la réponse de Sa Majesté?

— Vous ne comprendriez pas le langage des esprits. (*Revue britannique*, 1823.)

Cette anecdote est la meilleure définition que l'on puisse donner de l'hallucination.

Parcourez, en effet, un asile d'aliénés, vous apercevrez bientôt que la plupart de ceux qui l'habitent croient entendre des voix, distinguer des figures, sentir des odeurs, déguster des mets, palper des corps qui n'existent que dans leur imagination. La conviction inébranlable de ces nouveaux croyants à la réalité de leurs créations fantastiques est toujours un sujet d'étonnement pour ceux qui les interrogent. Une dame nous disait dernièrement : « Ce que vous appelez mes hallucinations est un fait aussi positif pour moi que mon existence ; en ce moment même, les voix sont aussi claires et aussi distinctes que vos propres paroles. Comment donc n'y ajouterais-je pas foi ? »



Si l'on pénètre plus avant dans l'examen de ce phénomène, on découvre qu'il n'est pas aussi simple qu'il le paraissait d'abord ; ainsi l'halluciné apprécie mal les per-

sonnes et les choses; il croit à des antipathies, à des



malveillances, à des influences occultes; on lui en veut,
poursuit, on cherche à lui nuire, on le tourmente à

l'aide d'agents extérieurs; les conséquences sont souvent justes, les prémisses toujours fausses. Un point capital, c'est que l'hallucination, dans ce cas, après avoir duré plus ou moins longtemps, finit par obscurcir l'intelligence et conduit presque constamment à la démence.

Mais les hallucinations ne sont pas toujours soudées à la folie, elles peuvent exister avec la raison. Ce fait, qu'on avait longtemps rejeté, commence aujourd'hui à être admis, grâce aux observations nombreuses sur lesquelles il repose. L'esprit alors, dit-on, juge très-bien de la fausseté de la sensation; il ne se laisse pas diriger par elle, il ne lui subordonne pas sa conduite.

Pour bien comprendre l'union de l'hallucination avec la raison, il faut l'étudier dans les divers états physiologiques où elle peut se montrer et indiquer avec soin l'influence des idées dominantes sur son mode de production. La rêverie, nous parlons ici de celle des forts, de celle surtout qui s'empare des grands poëtes, est le prélude des grandes créations, tandis qu'elle mène au vague des idées les pauvres âmes qui ont le désir de la pensée, et qui sont amoureuses d'elle, sans pouvoir l'atteindre et lui trouver une forme solide et complète.

« C'est à cet état, dit Meister, qu'une foule de personnes doivent les merveilles de leurs pressentiments, de leurs visions, de leur entretien avec les intelligences célestes, de leurs voyages dans les cieux et en enfer. C'est aussi dans cette même situation que les hommes de génie ont conçu les beautés les plus originales de leurs ouvrages : le poëte, le beau vers qui le fuyait; le musicien, le plus expressif et le plus brillant de ses motifs; le peintre, le sculpteur, l'idéal de leurs chefs-d'œuvre. La rêverie est un état normal en Orient, et aucun de ses habitants ne voudrait renoncer à ce *keff*, pendant lequel un monde entier lui passe sous les yeux, paré des plus brillantes couleurs de l'imagination. »

L'hallucination, ou plutôt la forme matérialisée de la pensée, se montre à chaque instant dans les rêves. Or, à moins de supposer que nous soyons tous fous dans le sommeil, il faut reconnaître que le phénomène, pour être

inexplicable, n'en est pas moins le plus ordinairement physiologique.

Parmi les observations qu'on cite à l'appui de ce que nous disions plus haut touchant l'intégrité de la raison avec les hallucinations, nous citerons les suivants :

Un artiste anglais avait peint dans une année trois cents portraits. Prié par le docteur Wigan de lui faire connaître la cause de cette prodigieuse fécondité. « Je n'avais besoin, dit-il, que de regarder chaque modèle une demi-heure, en esquissant ses principaux traits. Lorsque je voulais continuer les portraits, je prenais chaque figure dans mon esprit, je la mettais sur la chaise, où je la voyais aussi distinctement que si elle eût été en réalité. »

Vingt années avant son élévation au rang de premier ministre, le fameux lord Castlereagh, étant en Irlande, aperçut devant lui, au milieu de la nuit, un bel enfant entouré d'un limbe. Le seigneur du château, à qui il fit part de sa vision, lui dit : « Vous avez vu l'enfant brillant; c'est le présage d'une grande fortune. »

L'un des faits les plus saisissants est celui d'un magistrat qui avait sans cesse à ses côtés un squelette. Le médecin appelé à recevoir sa confidence lui ayant demandé si le spectre était présent en ce moment même, il lui répondit : « Au pied de mon lit, entre l'écartement des rideaux. » Se plaçant à l'endroit indiqué, le docteur désira savoir si le fantôme était encore visible. « Beaucoup moins, répondit le magistrat; mais j'aperçois encore son crâne au-dessus de votre épaule. »

En dépit de sa philosophie, le docteur tressaillit à cette réponse, qui annonçait si positivement que le spectre était derrière lui.

A ces exemples d'hallucinations, nous pourrions joindre ceux de M. l'abbé de Rancé, du baron de Géramb, de Nicolaï, de Malebranche, de Byron, de Johnson, de Pope, de Goëthe, de Cromwell, de Benvenuto Cellini, du comte de Chesterfield, de confalonieri, et de beaucoup d'autres, qui étaient sujets à des hallucinations plus ou moins étranges.

Avant de terminer ce chapitre, citons un dernier

exemple d'hallucination qui a en quelque sorte son côté comique.



Le médecin légiste Marc disait : « Quand un aliéné se livre à quelque acte dont le mobile reste caché, soyez persuadé qu'il est poussé par une hallucination. »

A ce sujet, il rapporte l'observation d'un fou qui, depuis trois ans, léchait les murs de sa chambre. A différentes reprises, Marc avait inutilement tenté de savoir de lui les motifs d'une conduite aussi bizarre.

Un jour, ayant l'air de ne pas le remarquer, il demande au domestique d'où provenaient les taches sales et nombreuses qu'on apercevait sur les murs.

— Des taches sales ! s'écria le malade, rompant enfin son long silence; vous ne voyez donc pas que ce sont des oranges du Japon?



LES FRANCS-JUGES.



Nul n'est sans avoir entendu parler de ce tribunal redoutable qui siégeait autrefois en Allemagne, et dont l'origine, malgré les recherches patientes d'un grand nombre d'écrivains, est encore aujourd'hui fort obscure.

L'opinion la plus accréditée attribue à Charlemagne la pensée première de cette institution; mais elle se fonde sur des traditions bien plus que sur des preuves positives. Cependant il paraît possible que le tribunal secret, au milieu du désordre du moyen âge allemand, se soit formé par imitation des commissions que le grand empereur avait, dit-on, chargées de parcourir les contrées qui lui étaient soumises, pour y

rendre la justice, soit en séance publique lorsqu'il s'agissait de délits rachetables, soit en séance secrète lorsqu'il fallait constater et punir des délits non rachetables, tels que la sorcellerie, la magie et les vols commis dans les églises.

Le nom du plus ancien tribunal secret et *fehm gericht*. On a longtemps discuté sur ce mot sans pouvoir en fixer d'une manière satisfaisante la signification et l'origine. Les autres noms connus sont *heimliche acht*, tribunal secret; *heilgu heimliche rechripende acht*, tribunal saint, secret et juste; *vehme ding*, tribunal fœmique; *frey-ding*, tribunal franc. Paul-Emile l'appelle « le saint et secret tribunal, composé d'hommes choisis et intègres. »

Le tribunal secret paraît avoir été surtout puissant aux quatorzième et quinzième siècles. Les empereurs d'Allemagne l'ont protégé aussi longtemps qu'il a pu leur être utile; la plupart d'entre eux l'ont présidé et dirigé; d'autres ont travaillé à l'affaiblir et y ont réussi en lui opposant avec sagesse l'organisation d'une justice plus régulière.

Le siége principal du tribunal secret était à Dortmund, ville de la Westphalie. Ce tribunal a été quelquefois désigné sous ce titre : *Le miroir de la chambre du roi des Romains*. Des tribunaux secondaires étaient établis, soit à demeure, soit provisoirement, dans toutes les villes où ils étaient estimés nécessaires. On sait qu'il en a existé à Waltorf, à Haespe, à Brunighausen, à Bedelswingen, à Vogelsten, à Sœrt; dans le Wurtemberg, à Brunswick, à Francfort, à Trèves de la Hesse, à Utrecht, à Bentheim; dans la Lusace, etc. Mais il paraît certain que la juridiction de ces tribunaux ne s'étendait pas au delà de la limite du pays où ils étaient établis, tandis que les tribunaux secrets de Westphalie exerçaient la leur sur tout l'empire d'Allemagne. C'était d'ailleurs seulement en Westphalie, sur la terre rouge, suivant l'expression consacrée, que l'on conférait les titres et les fonctions de cette magistrature secrète.

Il y avait trois degrés de hiérarchie dans les tribunaux secrets. Le rang le plus élevé était celui de grand maître,

le second rang était occupé par les francs-comtes (*fri-*



gravi-frey graffen), le troisième par les francs-juges; venaient ensuite les huissiers, les procureurs, etc.



Le grand maître avait la direction supérieure des tribunaux. Ce pouvoir appartenait à l'empereur s'il était illuminé et initié. Il se faisait recevoir membre du tribunal lors de son couronnement. En 1454, Frédéric III ayant voulu soustraire à la juridiction du tribunal secret le duc Guillaume de Saxe, les francs-juges invitèrent l'empereur à ne point s'immiscer dans cette affaire, parce qu'il n'était ni illuminé ni franc-juge : ils le menacèrent de le citer lui-même devant eux, ainsi que le juge de sa chambre, Ulric de Passau.

Les francs comtes (il y en avait ordinairement un seul dans chaque siége) prononçaient les sentences contre ceux qui étaient accusés par les francs-juges, et expédiaient les lettres de citation.

D'après le code de Dormund, on ne pouvait être franc-comte ni franc-juge si l'on n'était pas né d'un mariage légitime, et si l'on n'avait pas une réputation sans tache.

Les francs-juges étaient nommés *scheffen*, *schœppen*, *scabini* (échevins). Ils étaient admis par les francs-comtes, qui devaient auparavant en avoir prévenu le grand maître et avoir obtenu son agrément.

Il y avait plusieurs degrés parmi les francs-juges : ceux du premier degré s'appelaient les loyaux francs-juges, les chevaliers francs-juges; les seconds s'appelaient les véritables francs-juges, les saints juges du tribunal secret. C'étaient les derniers qui avaient le plus de part à l'instruction des affaires et à l'exécution des jugements. Lors de sa réception, celui qui aspirait au titre de franc-juge devait être debout, tête nue, étendre les deux mains sur le poignard du franc-comte et prononcer le serment suivant :

« Je jure d'être fidèle au tribunal, de le défendre contre moi-même, contre l'eau, le soleil, la lune, les étoiles, le feuillage des arbres, tous les êtres vivants, et tout ce que Dieu a créé entre le ciel et la terre; contre père, mère, frères, sœurs, femmes, enfants, tous les hommes enfin, le chef de l'empire seul excepté; de maintenir les jugements du tribunal secret, de les exécuter, aider à exécuter, et de dénoncer au présent tribunal ou à tout autre

tribunal secret, les délits de sa compétence qui viendraient à ma connaissance ou que j'apprendrais par des gens dignes de foi, afin que les coupables y soient jugés



comme de droit, ou qu'il soit sursis au jugement avec le consentement de l'accusateur. Je promets de plus que ni l'attachement, ni la douleur, ni l'or, ni l'argent, ni père, ni mère, ni frère, ni sœur, ni parents, ni aucune chose que Dieu ait créée, ne pourront m'engager à enfreindre

ce serment, étant résolu à soutenir de toutes mes forces et de tous mes moyens le tribunal secret dans tous les points ci-dessus mentionnés : Dieu et les saints me soient en aide! »

Celui qui était infidèle à ce serment, qui résistait aux ordres du tribunal, qui en trahissait les secrets, ou ne dénonçait pas les délits connus de lui, était pendu plus haut qu'un autre malfaiteur. Le code de Dortmund prescrit contre les traîtres cet horrible supplice : « On doit les arrêter, leur bander les yeux, lier leurs mains derrière le dos, leur mettre une corde au cou, les jeter sur le ventre, leur arracher la langue par la nuque, et les pendre sept fois plus haut qu'un voleur convaincu. »

On estime que le nombre des francs-juges, aux quatorzième et quinzième siècles, s'élevait à plus de cent mille individus. Il y avait souvent plus de mille francs-juges présents aux séances du tribunal secret de Dortmund.

« Les francs-juges, dit Æneus Silvius (le pape Pie II), prétendent que leur juridiction s'étend sur l'Allemagne. Ils ont des coutumes sévères, des usages mystérieux, d'après lesquels ils exécutent les coupables.

» La plus grande partie d'entre eux sont inconnus : ils vont de province en province, tiennent une note des coupables, portent des plaintes contre eux au tribunal secret, et prouvent leurs crimes. Aussitôt les condamnés sont inscrits dans un registre appelé le *livre de sang*, et l'on charge les francs-juges de la dernière classe de l'exécution des sentences. Le condamné est mis à mort partout où on le trouve. »

Les ecclésiastiques, les femmes, les enfants en bas âge, les juifs et les païens n'étaient pas justifiables de ce tribunal.

Les délits principaux pour lesquels on pouvait être cité devant le tribunal secret étaient : 1° l'abjuration de la religion chrétienne; 2° la violation et la profanation des églises et des cimetières; 3° l'usurpation par ruse du pouvoir souverain; 4° les violences contre les marchands, les malades, les femmes enceintes; 5° le vol, le meurtre,

l'incendie; 6° la mauvaise vie et la désobéissance aux ordres du tribunal secret. Quelques auteurs ajoutent l'hérésie et la magie.

On trouve dans le code de Dortmund la loi suivante : « Les francs-juges qui attireraient à eux des affaires qui ne sont pas de leur compétence perdront les droits attachés à leur qualité de membres du tribunal secret, et le franc-comte sera destitué. »

On a vu que les francs-juges recherchaient d'office le coupable ; ils faisaient aussi eux-mêmes les citations ou assignations à comparaître devant le tribunal.

La citation devait, suivant le code de Dortmund, être inscrite sur une large feuille de parchemin, après laquelle pendaient les sceaux de six francs-juges et celui du franc-comte. Le sceau du tribunal secret consistait dans un homme armé de toutes pièces, tenant une épée à la main.

On a conservé plusieurs modèles de citation. En voici une :

« Cette lettre est pour Contzin, demeurant à Francfort.

» Je te fais savoir, Jean Contzin, demeurant à Francfort, que tu es accusé légalement de délits très-graves concernant ta vie et ton honneur, par-devant moi au tribunal secret, séant à Lichtenfels, par le procureur fondé de Molhuzin. Et comme nous avons consenti, par une sentence formelle, à la réquisition dudit procureur, de te citer à un jour fixé, je t'ordonne, en vertu des présentes, de comparaître en personne le premier mardi après la fête de saint Lambert, à la séance publique du tribunal secret de Lichtenfels, sous les tilleuls, afin d'y répondre, sur ta vie et ton honneur, aux plaintes qui sont portées contre toi par ledit Molhuzin ou le procureur fondé, qui le représente en justice. Je t'intime cet ordre en vertu de l'autorité impériale et de celle attachée à ma charge. Si tu refusais de comparaître et obéir, ce que je ne veux point supposer, il faudrait alors que je te condamnasse comme il est juste. Garde-toi donc d'en laisser venir les choses à cette extrémité. Donné sous mon sceau, la troisième férie après la division des apôtres.

» JEAN LASKE, *franc-comte de Lichtenfels.* »

Si, après trois citations, l'accusé ne comparaissait point, il était condamné par défaut à être pendu.



Le délai ordinaire accordé par la citation à l'accusé était de six semaines et quatorze nuits.

L'huissier chargé de porter ces citations les attachait à la maison de l'accusé, à la statue d'un saint placé à côté, ou au tronc des pauvres, qui se trouvait toujours en plein champ, à peu de distance d'un crucifix. Il appelait le concierge, le garde de nuit ou le premier passant, et lui recommandait d'en prévenir l'accusé. Il coupait ensuite avec une hachette trois morceaux d'un arbre voisin, d'un poteau, d'une barrière, ou de la porte de la maison. Si l'accusé était absent, ou s'il se cachait, on affichait la citation aux quatre coins d'un carrefour correspondant aux quatre points cardinaux.

Il arrivait souvent qu'on tendait des embûches à ces huissiers, et qu'on leur donnait la mort.

Un franc-juge avait le droit de mettre immédiatement à mort un malfaiteur qu'il surprenait en flagrant délit. Il laissait auprès du cadavre un poignard de forme particulière, pour donner à entendre que le coupable avait été condamné par le tribunal secret. S'il ne pouvait seul priver le coupable de la vie, il le poursuivait, et obligeait le premier franc-juge qu'il rencontrait, ou qu'il avait moyen de faire avertir, à lui prêter assistance.

Le supplice le plus ordinaire infligé, soit par sentence du tribunal, soit sans procès, était la pendaison.

Quelquefois les francs-juges, amis ou parents de personnes suspectes au tribunal, les informaient indirectement du danger qui les menaçait, en leur faisant dire, par exemple : « On mange ailleurs d'aussi bon pain qu'ici. » Il est aisé de comprendre, dit Bock, combien de gens faibles et timides, ont pu être déterminés à prendre la fuite par quelques mots menaçants de cette espèce qu'un homme rusé leur faisait souffler à l'oreille, quoiqu'ils ne fussent pas réellement dénoncés. »

Les séances du tribunal se tenaient durant la nuit, dans une forêt ou dans des lieux souterrains. « Tout endroit, dit une vieille légende, peut servir à une séance du tribunal secret, pourvu qu'il soit inconnu et désert. » Le plus souvent l'accusé était cité à se rendre sur une place

ou sur une route voisine du lieu de la séance. Un franc-juge venait l'y chercher et le menait à l'assemblée.



La séance s'ouvrait au moment où le président (le franc-comte) s'asseyait. Il avait à côté de lui un sabre avec un bâton ou une branche de saule. Le sabre indiquait la croix où Jésus-Christ avait souffert et l'inflexibilité du tribunal; la branche de saule annonçait la punition réservée au coupable.

Les francs-juges qui composaient le tribunal devaient être au nombre de sept au moins. A l'ouverture de la séance, il fallait qu'ils eussent la tête et le visage découverts. Il leur était interdit d'avoir des gants, et ils rejetaient leur manteau par-dessus leur épaule. Si un profane se glissait dans l'assemblée, le fiscal liait les pieds et les mains du coupable et le pendait à un arbre.

L'accusé pouvait se présenter accompagné d'un procureur. S'il n'en avait point, il devait s'adresser lui-même au franc-comte, en lui disant qu'il comparaissait pour se

défendre, et en lui demandant de lui faire connaître son accusateur et la cause de l'accusation.

Suivant un auteur, l'accusateur posait un doigt sur la tête de l'accusé, et jurait qu'il savait que cet homme avait commis un tel crime. S'il y avait des témoins à charge (sans doute des francsu-juges), ils mettaient successivement un doigt sur le bras de l'accusateur et affirmaient par serment que celui-ci avait juré avec connaissance de cause et conformément à la vérité.



L'accusé posait sa main droite sur le bureau du tribunal, en témoignage de son innocence.

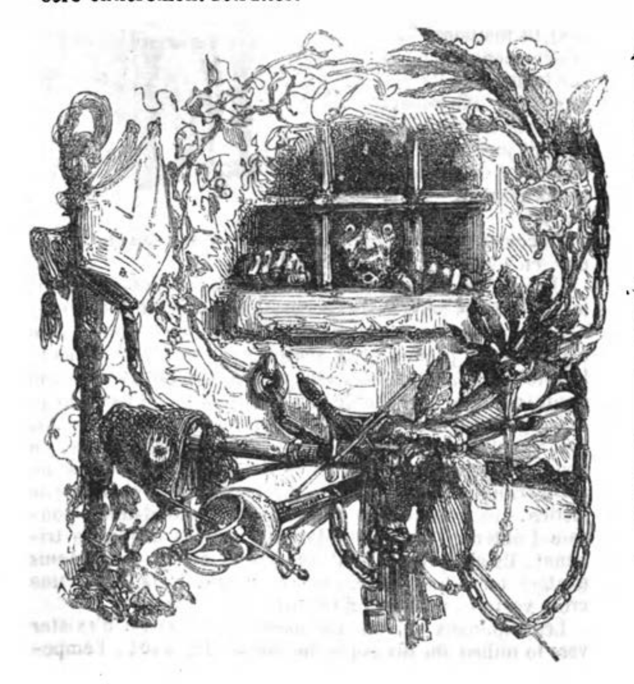
Un procureur repoussait cette main, et l'on entendait tour à tour les moyens de l'accusation et ceux de la défense.

Le franc-comte, ainsi que les francs-juges, devait être à jeun. Pour prononcer la sentence, il se tenait debout, la tête nue, sans gants et sans armes. Il jetait ensuite une corde ou une branche de saule au milieu de l'audience. Les juges crachaient dessus et approuvaient le jugement.

Il y eut une époque où, dans certains cas prévus, on pouvait appeler des sentences du tribunal secret à un autre tribunal secret, ou à l'empereur et à la chambre de justice. Les francs-juges qui avaient été condamnés pouvaient obtenir leur réhabilitation : appelés devant le tribunal, ils s'y présentaient une corde au cou, les mains gantées en blanc et jointes, et tenant à la main une croix verte et un florin d'empire d'or.

Les tribunaux secrets paraissent avoir cessé d'exister vers le milieu du dix-septième siècle. En 1404, l'empe-

reur Robert avait déjà tenté de limiter leur action en leur donnant des statuts réguliers. Sigismond, Frédéric III, Maximilien, Charles-Quint avaient de plus en plus restreint leur autorité. Un archevêque de Cologne fit crever les yeux à tous les francs-juges du tribunal secret de cette ville. Insensiblement un pouvoir judiciaire public et régulier se constitua dans toute l'Allemagne. Le tribunal secret, mis de fait hors la loi, se transforma en quelques-unes de ces associations secrètes qui ne sont pas encore entièrement détruites.



FEUILLETON DU JOURNAL L'AFRICAIN.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES D'ALGER

Séance solennelle du 15 juin 3200

(Toutes les Académies réunies) (1).

SOMMAIRE.

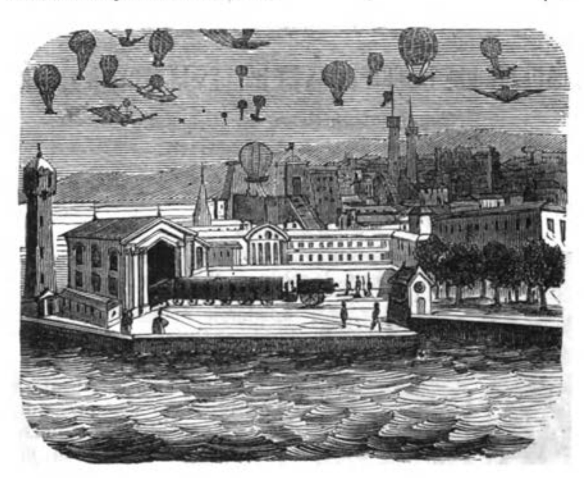
M. Ben-Arack. — M. Deprofundis. — Les végétaux disparus. — Le blé, la vigne, le raisin. — M. Babouin.



L'Académie célébrait aujourd'hui en séance solennelle l'anniversaire de la descente de nos ancêtres en Afrique. La vaste salle du palais, qui peut contenir jusqu'à quinze mille spectateurs, et dont la disposition permet de ne pas perdre un mot de ce qui se dit, était remplie avant deux heures d'une foule élégante et choisie venue de tous les points du monde par les voies sous-marines et par le viaduc qui unit notre terre à l'antique Gibraltar. Dès le lever du soleil, notre population avait pu jouir d'un spectacle magique : des ballons pavoisés de riches couleurs, arrivant de tous les points de l'horizon, se dirigeaient sur Alger. Leur marche sûre et réglée était admirable ; on eût dit autant de rayons partant de la circonférence d'un cercle pour se réunir au centre. Peu à peu, le cercle s'est

(1) La reproduction est interdite.

rétréci, les rayons se sont inclinés, et les ballons portant des Français de tous les pays se sont posés doucement sur la grande place de France.



C'étaient les visiteurs que nous attirait notre solennité. L'aspect de la salle était féerique : on y voyait un assez grand nombre de nos compatriotes à queue. Lorsqu'un Français, explorant le centre de l'Afrique, découvrit cette petite tribu, on crut à un conte de voyageur; le fait était pourtant exact. Ces hommes ont multiplié, et aujourd'hui il est de mode de leur ressembler; la queue est l'ornement indispensable de toute toilette élégante. Ceux à qui la nature a refusé cet appendice y suppléent par l'art; mais toute l'habileté de nos caudéfacteurs ne peut dissimuler l'imitation.

A deux heures précises, l'Académie entre en séance. La parole est donnée à M. Méçaoud Ben-Arack. Cet académicien s'exprime ainsi :

MESSIEURS,

Treize siècles et soixante-dix années se sont écoulés depuis que des hommes dont nous parlons encore la langue



transportèrent en Afrique la civilisation européenne. Dans cette longue suite d'années, la face du monde a été changée. Les arts, l'industrie, les sciences qui florissaient en Europe disparurent en moins de deux siècles, et cette belle partie du monde fut replongée dans la barbarie. La civilisation se déplaça ; elle éclaira l'Afrique jusqu'alors barbare, et n'a cessé depuis de rayonner sur le monde entier. Alger, reine des nations par la parole et par l'épée,

a été l'instrument de Dieu dans cette grande régénération. De quelles merveilles, messieurs, ne sommes-nous pas témoins! La mer n'est pas domptée, elle est réduite à l'impuissance. Elle peut gronder sur notre tête ou sous nos pieds. D'immenses voies sous-marines, que l'électricité parcourt avec la rapidité de l'éclair, unissent les continents et font du globe un tout homogène; de hardis viaducs franchissent les détroits; les ballons traversent l'air avec autant de sécurité que l'oiseau; des globes qui centuplent l'intensité de la lumière la projettent dans un rayon de dix lieues, et font de la nuit la plus noire un crépuscule; tout notre continent n'est plus qu'un seul peuple, même langue, mêmes arts, mêmes sciences, et si le sceptre est dans nos mains, c'est un sceptre paternel que nos fidèles enfants soutiennent et défendent. L'autre continent, comme celui-ci, forme un seul peuple, deux frères qu'unissent la concorde et la paix. Devant de tels prodiges, messieurs, on se demande si la terre n'est pas désormais trop petite pour l'homme, et si son avidité à la connaître, la conquérir et l'asservir n'est pas le pressentiment du jour où il sera appelé dans la patrie nouvelle qui lui fut promise.

Votre Académie, par un sentiment pieux qui l'honore, a voulu célébrer l'anniversaire de la descente des Français en Afrique. Elle m'a chargé de mettre sous vos yeux le tableau des événements qui, depuis cette époque mémorable, ont bouleversé le globe. Je sens que la tâche est au-dessus de mes forces, et, en l'acceptant, je les ai moins consultées que la reconnaissance qui m'anime pour nos glorieux ancêtres, que mon dévouement et mon respect pour cette assemblée qui, parmi les illustrations dont elle brille, a daigné me choisir dans mon obscurité.

Les événements dont je vais parler sont couverts d'épaisses ténèbres; les difficultés qu'éprouve l'historien en pénétrant dans cette haute antiquité apparaîtront par le récit même de tant de catastrophes. Si dans le tableau rapide que je vais tracer j'affirme plus que je ne prouve, c'est que la rareté des documents, leur extrême concision, les mutilations qu'ils ont subies laissent une large place

aux inductions et à la sagacité de l'historien. Je me hâte de le dire, les causes de l'effroyable convulsion qui bouleversa le globe n'ont rien de politique. Votre assemblée, préoccupée surtout de science, d'art, de littérature, s'interdit sévèrement d'apprécier tout ce qui touche au gouvernement des nations.

Quelques années après la descente des Français en Afrique, et l'occupation d'Alger par ce peuple belliqueux, une épidémie, un fléau dévastateur envahit le monde. Parti de l'Asie, il pénétra en Europe, courant du nord au midi, de l'orient à l'occident. Bizarre, inexplicable dans sa marche, trompant toutes les prévisions, tantôt il descendait les fleuves et tantôt les remontait; s'il frappait les villes populeuses, on se disait : Il épargnera les bourgades, et il les écrasait en passant. Tout lui était bon; hommes, femmes, enfants, vieillards, corps robustes et corps languissants, il mettait la main sur sa proie avec une indifférence stoïque et l'enlevait. D'un bond il franchissait l'Océan et tombait d'un continent sur l'autre. Il disparut enfin après sa course meurtrière; mais les peuples consternés attendaient toujours le retour du sombre voyageur. Ses invasions, en effet, devinrent périodiques, et comme il n'y a rien à quoi l'homme ne s'habitue, les nations d'abord épouvantées se résignèrent à un châtiment qui semblait venir du ciel.

Or, vingt ans peut-être après l'apparition de ce fléau, qui n'avait frappé que les hommes, un autre fléau, son digne frère, peut-être le même monstre transformé, s'attaqua aux plantes alimentaires. Les fruits, empoisonnés dans leur germe, se flétrissaient sur pied; une lèpre hideuse les desséchait, s'ils n'étaient rongés par de fétides ulcères. Comme le premier fléau, celui-ci disparut; mais comme lui il eut des retours. Pendant un demi-siècle environ, ils se succédèrent à d'assez longs intervalles, et les peuples respiraient quand, dans la première moitié du vingtième siècle, les invasions furent plus rapprochées, plus longues, et firent pressentir la continuité et la simultanéité des deux fléaux. L'an 1999 vit l'humanité au comble de la misère. Les hommes rendus sages par l'excès

du malheur semblaient avoir renoncé aux passions qui les ont agités depuis l'origine du monde et n'avoir plus d'autre souci que de garantir leur santé et de pourvoir à leur subsistance. Malgré d'héroïques efforts, ils n'y purent parvenir ; la faim, l'horrible faim les poussa au désespoir. Plus ils étaient civilisés, plus ils avaient apprécié les jouissances du bien-être, et plus ils sentirent l'aiguillon du besoin. Si la destruction était universelle, elle n'était pas partout égale ; plus intense sur un point, elle l'était moins sur l'autre, et une jalousie féroce s'empara des plus maltraités. Ils coururent aux armes pour manger. Ce ne fut pas seulement une guerre de nation à nation, mais d'homme à homme. L'impitoyable égoïsme se dressa de toute sa hauteur, et la terre fut inondée de sang. Dans ces luttes terribles, les monuments furent renversés, les livres brûlés ou détruits, les chefs-d'œuvre des arts



anéantis ; le souvenir des aïeux s'éteignit dans la mémoire

des hommes, et un demi-siècle après cette fatale année 1999, qui vit la crise à son paroxysme, de chétives peuplades, semblables aux bêtes, erraient sur le globe désolé, foulant aux pieds les débris des monuments élevés par leurs pères; ils n'en comprenaient ni la beauté ni l'utilité, et les regardaient avec un étonnement stupide.

Cependant, messieurs, l'homme ne devait pas périr, mais se régénérer. La terre, redevenue féconde par un long repos, fit surgir de son sein une nature nouvelle qui remplaça la nature détruite. Nous n'avons plus les plantes alimentaires connues de nos aïeux. Nous sommes obligés d'extraire par l'industrie notre nourriture de végétaux nouveaux, en apparence impropres à la fournir, et, sous ce rapport, il semble que les générations actuelles soient moins favorisées que les générations passées. L'illustre savant, auquel je vais bientôt céder la parole, vous démontrera sans doute que cette opinion n'est pas fondée et que nous n'avons rien à envier à nos ancêtres. Pour moi, messieurs, il me reste à vous dire comment le présent se relie au passé et comment l'humanité tout entière n'a pas péri sous ce terrible châtiment. Je serai bref.

Par une grâce spéciale, le coin de terre que nous habitons aujourd'hui, vivant témoignage du génie de l'homme, ne fut pas frappé avec autant de rigueur que les autres parties du monde. Les plantes alimentaires ne disparurent que lentement et laissèrent à l'industrie des habitants le temps de tirer des plantes nouvelles les substances qui y étaient cachées, et de réparer ainsi leurs pertes à mesure qu'ils les éprouvaient. Cette faveur du ciel, qui nous réservait sans doute le dépôt des connaissances humaines, a fait d'Alger, jadis un nid de pirates châtiés pour leurs méfaits, la capitale du monde civilisé. Les arts, les sciences, l'industrie ont refleuri dans cette ville, se sont répandus sur l'Afrique entière, sur l'Asie et sur l'Europe régénérées, et du triste tableau que j'ai déroulé devant vous, il ne reste plus que le souvenir. Dans cette commune infortune, les races se sont mêlées; la couleur, autrefois source de tant de préjugés, ne distingue plus les hommes entre eux, et ils ne reconnaissent d'autre supé-

riorité que celle de la vertu, du génie ou du savoir. De Tombouctou aux rives de l'océan Pacifique, la pensée vole aussitôt qu'exprimée; elle fait le tour du globe en aussi peu de temps que je mets à le dire; une langue unique sert à l'exprimer, et du pôle austral au pôle boréal, on parle comme nous parlons ici. Un seul indice est resté de la fusion des peuples, ce sont les noms qui rappellent à quelle nation appartenaient nos ancêtres; mais il était bien juste que celle qui féconda de son sang le germe civilisateur léguât au monde nouveau la langue qu'elle avait parlée.

Cet exposé a été favorablement écouté; mais l'intérêt était ailleurs : on savait que M. Deprofundis devait parler. Il s'est levé, et un murmure de satisfaction a couru dans la salle; on allait entendre l'orateur éloquent, le penseur profond et spirituel, le savant aimable qui vulgarise la science et la met à la portée de tous. On sait quel culte les femmes ont voué à M. Deprofundis. Seul il a le pouvoir d'égayer ces séances, toujours un peu arides, et de présenter les questions les plus ardues sous une forme saisissante, avec une limpidité qui les rend accessibles aux esprits les moins exercés et avec une éloquence à la fois élevée et familière, qui fait de cet académicien un type vraiment original, type sans modèle et destiné à faire des imitateurs.

Il s'agissait de reconstruire, d'après les données de la science, les végétaux disparus.

Mesdames, a dit monsieur Deprofundis, et vous, messieurs, mon savant confrère et ami a développé devant vous les causes des événements qui replongèrent l'Europe dans une barbarie dont elle est heureusement sortie; il vous a montré le tableau navrant de peuples affamés se disputant les armes à la main une nourriture insuffisante; il vous a fait voir des nations entières, poussées par le désespoir, se ruant sur des nations, des races disparues auxquelles succédaient d'autres races, qui ne tardaient pas à disparaître à leur tour, les monuments dispersés, les arts détruits, les procédés perdus, les livres anéantis, un épouvantable chaos enfin succédant aux merveilles de

la civilisation. Ce lamentable épisode de la vie de l'humanité revient de droit à l'historien ; je n'ai point à m'en occuper. Aucun livre entier ne nous est resté de ces temps qu'on pourrait appeler fabuleux : quelques pages tronquées contenant une précieuse indication, un fragment pris d'un côté, un fragment pris de l'autre, quelques vers des poëtes de ces siècles reculés, quelques usages qu'on attribue à ces peuples, mais dont aucun texte ne fait foi, qui ne reposent que sur la tradition et qui, pour ce motif, doivent être écartés de toute saine discussion, tels sont les éléments sur lesquels il faut, pour ainsi dire, reconstruire un ancien monde.

Presque tous ces trésors (car, malgré leur peu de valeur apparente, ils sont tels), presque tous ces trésors, dis-je, ont été amassés aux prix de Dieu sait quelles fatigues et quels travaux par Lügenmaul de Munich, qui vivait dans le vingt-quatrième siècle. On ne saurait trop, messieurs, louer cet homme modeste et patient ; bien qu'il n'ait pas brillé par le génie, il a fait sa tâche, il l'a faite pour nos siècles éclairés, il a conservé la pierre angulaire de l'ancien édifice, et c'est grâce à lui que nous pouvons le reconstruire.

Pour aujourd'hui, je ne vous parlerai que de deux des végétaux disparus, le blé et la vigne. Si j'ai choisi un pareil sujet, c'est que je l'ai cru propre à captiver l'attention de la partie la plus aimable de cet auditoire. Il s'agit en effet du vin, de cette liqueur tant vantée par l'antiquité et qui, disait-on, échauffait le cœur et faisait aimer.

Un vif mouvement de curiosité agite l'assemblée, les femmes redoublent d'attention.

Dès que l'émotion est calmée, M. Deprofundis reprend :

Avant de traiter l'importante question du raisin et du vin, je dois d'abord parler du blé. Qu'était-ce que le blé ? C'était une substance farineuse, consistante, revêtue d'une peau ou écorce qui, sous l'action de l'air et de la chaleur, acquérait une certaine dureté. Cette dureté était telle que le blé ne pouvait être convenablement écrasé que par la meule. Sur ce point, il n'y a pas de contestation, tous les savants sont d'accord, comme ils reconnaissent que cette

substance, associée à tous les mets chez le riche et souvent la seule nourriture du pauvre, était la base de l'alimentation chez les peuples anciens. Etait-ce une plante à tige produisant des grains, ou une plante bulbeuse qui montait en graine? On ne sait rien de positif à cet égard; c'est un végétal à reconstruire.

Les partisans de la plante à tige disent : Il est parlé, dans les rares fragments qui nous restent d'anciens auteurs, d'épis et d'épis jaunissants. Or la terre ne produit pas de tubercules en épis, encore moins une plante bulbeuse peut-elle avoir cette forme. Leur nature est d'être compactes, ou d'avoir des couches superposées; et ce qui prouve bien que l'épi était extérieur et soumis à l'action directe du soleil, c'est qu'on dit qu'il jaunissait. Voilà à quoi se réduit leur argumentation. Voyons ce qu'elle peut avoir de fondé.

La nature, dites-vous, ne produit pas d'épis sous terre. Qu'en savez-vous? De ce qu'une nature qui s'est renouvelée dans une convulsion n'en produit pas pour nous, s'ensuit-il que le fait n'a jamais existé? Savez-vous, d'ailleurs, si le mot épi avait la signification qu'il vous plaît de lui donner aujourd'hui? Bien que la langue française nous soit restée, il n'est pas probable que tous les mots répondent aujourd'hui aux mêmes idées, après une si longue suite de siècles. Chose étrange! de tous les végétaux qui servaient à la nourriture de ces peuples, un seul (avec la réglisse cependant) a résisté à la terrible peste qui les dévora tous, et il résista, j'ose le dire, en vertu du poison qu'il contient; je veux parler de l'ail, ce fétide végétal. Eh bien, l'ail est divisé en gousses parfaitement distinctes, isolées par des cloisons, et réunies entre elles par une enveloppe. Comment dit aujourd'hui le peuple? L'épi de l'ail. Je sais qu'on prétend que le mot est impropre; mais il existe, il est venu jusqu'à nous par une tradition providentielle. C'est un de ces liens invisibles par lesquels le Créateur rattache les générations éteintes aux générations à naître, quand, par un décret de sa colère ou de sa justice, il frappe le premier coupable dans sa race.

Mais, dit-on, l'épi jaunissait, et ce changement de couleur indique assez l'action directe des rayons solaires.

Cela ne me paraît nullement démontré. Est-ce que le soleil a seul la propriété de colorer les corps? Il y avait, d'ailleurs, une espèce de blé appelé blé noir. De sorte que le même soleil qui jaunissait l'un aurait noirci l'autre. Je vois aux sourires de cet auditoire intelligent qu'il est inutile d'insister. Le blé jaunissait dans sa maturité, et jaunissait sous terre.

Lügenmaul rapporte un fait en apparence indifférent, mais qui a une portée immense. Un voyageur, dit-il, passant dans une petite ville du midi de la France, vit des femmes qui, après avoir lavé du blé, le faisaient sécher au soleil. Or, si le blé n'avait pas été une plante bulbeuse, salie de terre au moment de son extraction, quel besoin y avait-il de le laver? Il me paraît donc démontré que le blé était une plante bulbeuse.

Cette bulbe séchée devenait, brisée par la meule, farine ou plutôt pâte, laquelle, avec addition d'eau, se moulait pour être cuite.

Il y avait différentes espèces de blé; mais outre que les données nous manquent pour les distinguer les unes des autres, ce serait une étude à peu près inutile. Il nous suffit d'avoir reconstruit la plante mère; nous n'avons point à nous occuper de ses variétés ou même de ses dégénérescences.

Quel était le volume de cette bulbe?

Les partisans de la plante à tige font du grain de blé quelque chose d'à peu près impondérable; par contre, dans l'opinion opposée, où je compte de nombreux et illustres amis, on a une tendance à donner au blé-bulbe des proportions exagérées. Je respecte les intentions des hommes honorables dont je partage l'avis sur beaucoup de points, je crois ces intentions bonnes, elles sont louables; je sais qu'elles ont leur source dans la vérité, mais j'y vois un peu d'exagération excitée, je le reconnais, par l'obstination de nos adversaires. Des recherches

profondes, ardues, une infatigable assiduité au travail m'ont permis d'arriver aux justes dimensions du blé. Il ne faudrait pas moins de huit ou dix de vos séances pour dérouler les preuves sur lesquelles s'appuie mon opinion. Empêché par la brièveté de cette séance solennelle, par la crainte de fatiguer l'auditoire d'élite qui me prête une si bienveillante attention, je ne présenterai le résultat de mes longues recherches que comme une conjecture : le blé avait la grosseur d'un œuf d'oiseau.

J'ai prévu l'objection qu'on ne manquera pas de faire. Nos ancêtres nourrissaient quelques animaux domestiques, et notamment des volatiles, avec des grains de blé. Au premier abord, l'argument paraît irréfutable. Mais est-il probable que les hommes se soient privés de cet aliment si précieux pour le donner aux animaux? A la rigueur on pourrait l'admettre, à la condition toutefois que la bulbe eût subi une préparation préalable et eût été hachée, par exemple; mais nous n'avons pas besoin de faire cette demi-concession, nous faisons la concession tout entière. Oui, les volatiles étaient nourris de graines, et de graines de blé. Pourquoi? Parce que le blé montait en graine! Insondable sagesse de la divine providence! Paternelle bonté qui fait que l'homme et la bête trouvent dans la même plante deux nourritures différentes et en jouissent sans se les disputer!

Quelles étaient, messieurs, les qualités nutritives du blé? J'aurai l'honneur de toucher à cette question en vous parlant des vertus attribuées au vin; mais d'abord il faut reconstruire devant vous la plante qui portait le raisin.

Si le pain était l'aliment indispensable des peuples de l'antiquité, il paraît que le vin était pour eux le cordial par excellence. Les poëtes l'ont chanté sur tous les tons, ils ont préconisé ses vertus avec tant d'exagération, qu'on serait tenté de croire que les lèvres de l'homme n'étaient pas dignes de s'humecter de cette liqueur. Elle fortifiait le corps, elle égayait l'esprit, elle consolait des misères de la vie par un oubli momentané, mais elle recélait un poison mortel; le vin bu avec excès amenait l'abrutissement de l'esprit, la prostration du corps. En cherchant

donc à vous montrer ce qu'étaient la vigne et le raisin, j'ai moins pour but d'exciter vos regrets que de vous consoler d'une perte qui me paraît largement réparée. Comme pour le blé, quand il s'agit de la vigne, deux opinions se trouvent en présence. La première veut que ce fût un arbuste à basse tige qui se chargeait de baies; la seconde un arbre à haute tige aux branches duquel pendaient des grappes. Je mentionne une troisième opinion, mais elle a si peu de partisans que je ne prendrai pas la peine de la discuter. La discussion qui va suivre en démontrera suffi-



samment l'absurdité. Cette opinion, vous le savez, messieurs, consiste à faire de la vigne une plante rampante. Je me contenterai de l'énoncer.

La vigne était-elle une plante à basse tige qui se chargeait de baies?

Oui, répond une école; car nous savons que la vigne se plantait de préférence sur les coteaux et y prospérait. Comment supposer que des hommes se soient créé à plaisir des difficultés en plantant de grands arbres sur des pentes rapides, sur les points les plus inaccessibles? Nous savons d'ailleurs qu'une expression consacrée dans l'antiquité était celle de coteaux *tapissés de vignes*. Or des arbustes peu élevés, rangés symétriquement à peu d'intervalle les uns des autres, au moment de la pousse des feuilles prenaient l'aspect d'un tapis de verdure. Voilà les raisons sur lesquelles ils se fondent.

Messieurs, cette malheureuse expression poétique : *tapissé de vignes*, a fait tout le mal. Elle a fourni à l'opinion absurde de la plante rampante son arme la plus puissante; que dis-je? la seule arme qu'elle eût à nous opposer. En vous en servant, vous qui vous rapprochez de nous, vous trahissez à votre insu la cause de la vérité. Quoi! de grands arbres régulièrement plantés à des distances convenues ne peuvent pas présenter aux yeux l'aspect d'un tapis de verdure? Ils le présentent d'autant mieux que leur position sur un coteau développe le plan qui passe par les cimes et que l'œil peut l'embrasser dans toute son étendue. Cultiver de grands arbres à fruit sur des pentes, c'est, nous dit-on, se créer à plaisir des difficultés. Eh! messieurs, les arbres ne viennent pas où nous voulons, mais où ils veulent venir. Il faut tenir compte de la nature du terrain, de l'exposition et d'une foule d'autres circonstances. Au fond, où est le débat entre nos adversaires et nous? Nous sommes presque d'accord : la vigne était un arbre, il ne s'agit plus que d'en apprécier la stature.

Vous avez, messieurs, pressenti mon opinion. Je crois que, quand Dieu se manifeste par ses œuvres, la forme extérieure répond à la grandeur de l'idée; ce fruit, qui a fait les délices de tant de générations d'hommes, ne pouvait naître que sur un grand arbre. A mesure qu'on pénètre dans le dédale de la science, qu'on voit les ravages



que le temps exerce sur les œuvres humaines, le fil à chaque instant rompu que Dieu nous donne pour nous guider dans la recherche du passé, on pleure sur la vanité de la gloire, mais on se raffermit dans sa dignité; car si le Créateur de rien fit tout, sa créature a refait tout de presque rien.

Un monument précieux, mais malheureusement tronqué, nous a été conservé par l'homme laborieux dont je vous ai déjà parlé; c'est une fable que l'on attribue à deux auteurs différents. Selon les uns, elle est de la Fontaine, et, selon les autres, de Fontenelle. Cette enceinte a



retenti des discussions soulevées par cette double paternité. Je ne touche point à ce sujet délicat; je voudrais

pouvoir concilier toutes les opinions et ramener la science à l'unité et à la paix. J'incline donc à croire que la Fontaine et Fontenelle ne sont qu'un seul et même personnage. En remontant en effet à l'étymologie, on trouve que *Fontenelle* ou *Fontanelle* signifie une petite fontaine. Cela dit, je reviens à mon sujet.

Voici, messieurs, la fable, telle qu'elle a été recueillie par l'estimable compilateur Lügenmaul :

Certain renard. . . . .
Mourant presque de faim, vit au haut . . .
Des raisins mûrs apparemment.
. . . .
Le galant en eût fait volontiers un repas;
Mais comme il n'y pouvait atteindre :
Ils sont trop verts, dit-il, et bons pour les goujats.

Comme il n'y pouvait atteindre! Mais si la vigne eût été une plante rampante, ainsi qu'on s'entête à le dire, quelle difficulté aurait arrêté le renard? une clôture? Il était assez leste pour la franchir. La fable d'ailleurs indique que là n'était pas l'obstacle : il vit *en haut* et non pas derrière. Franchement, messieurs, un arbuste l'aurait-il arrêté? Cet animal était d'assez grande taille, leste comme je l'ai dit, et fort. Et notez qu'il mourait de faim. Il a fallu, pour le détourner de son projet, un obstacle insurmontable; la hauteur à laquelle se trouvait le raisin, qui, en effet, pendait aux branches d'un grand arbre.

Un autre monument, gardé avec amour dans le musée de Tombouctou, confirme l'opinion que je viens d'émettre; c'est une peinture grossière digne de ces siècles barbares dont on vante pourtant la civilisation. Quelques savants pensent que c'est une enseigne que les marchands de vin plaçaient au-dessus de la porte de leur boutique. J'accepte l'explication, car elle m'est utile. L'enseigne donc représente un arbre, ou, pour mieux dire, un long bâton au sommet duquel s'enroulent des grappes de raisin. Cette peinture naïve, et par cela même vraie, décèle l'inhabileté de l'artiste, mais elle prouve que la vigne était un arbre, et elle a heureusement mis fin à toutes les discussions sur le volume du grain de raisin qu'on connaît main-

tenant, sur sa forme, qui était sphérique, sur la manière dont il tenait à la grappe. Ces données permettent d'affirmer que la vigne était une arbre de la stature de notre palmier à dattes. Ce végétal a disparu, mais un des derniers; nos pères l'ont vu et nous en ont laissé d'exactes descriptions. Comme la vigne, il donnait des grappes pendantes. Je ne voudrais pas, messieurs, abuser des analogies; la science demande de la rigueur, et nul plus que moi ne s'efforce de se soumettre à ses exigences; mais, en voyant ces deux arbres, je ne peux m'empêcher de les croire de la même famille. Même stature, fruits pendant par grappes, donnant tous deux une liqueur propre à la fermentation et enivrante. Il est vrai que sous l'humide climat de France la datte-raisin était un fruit à pulpe molle, aqueuse, que les pieds de l'homme foulaient aisément, ce qu'ils n'auraient pu faire de la datte; mais exposé à la chaleur soit du soleil, soit d'un four, le raisin se séchait et prenait la consistance du fruit du palmier. Les raisins secs de Malaga, ville dont on trouve encore quelques vestiges dans notre province d'Espagne, étaient les plus renommés.

Je crains, messieurs, d'avoir abusé de votre patience, et je me hâte de finir. Devons-nous regretter le blé et le raisin avec leurs propriétés fabuleuses? Faut-il voir dans la disparition de ces végétaux une sévérité du Créateur? Sa sagesse est infinie; il proportionne ses bienfaits à la science humaine. A l'homme enfant il donne une nourriture toute prête; à l'homme adulte il dit : Cherche. Et nous avons trouvé. La sciure de bois nous donne le pain que vous savez; la réglisse, cette plante bienfaisante qui, avec l'ail, a échappé à la destruction, une boisson qui flatte le palais sans jamais exciter l'ivresse; elle prodigue le plaisir et ne le mesure pas. De la fourmi, ce petit animal aromatique, nous composons un cordial comme l'antiquité n'en a jamais eu de pareil. N'envions donc pas aux générations passées les faveurs de la Providence; elle nous traite en hommes, notre lot n'est pas à dédaigner. Ne croyons rien des chimériques vertus du vin, de sa puissance à faire aimer; c'était une liqueur insipide, et

malgré les déclamations des enthousiastes, un vieux poëte, dont le nom n'est pas parvenu jusqu'à nous, l'a justement qualifié dans ce distique :

Arrose donc, fade piquette,
Les fleurs peintes sur mon assiette.

Sexe charmant, s'est écrié ici M. Deprofundis, sexe enchanteur! moule de l'humanité! flamme qui vivifie et ne consume pas! à Dieu ne plaise que nous cherchions ailleurs que dans notre sein l'étincelle d'amour qui s'attise à votre foyer. Femme! stimulant pour la gloire, baume pour les douleurs, appui du pèlerin fatigué, phare du voyageur égaré dans la vie, moitié de l'homme, âme complémentaire, l'homme se sent-il jamais plus fort que quand il adore à genoux votre faiblesse? Écrions-nous donc, avec un jeune poëte de Tlemcen, plein d'avenir :

Tombe aux pieds de ce sexe à qui tu dois ta mère.

Cette admirable improvisation a été accueillie par des applaudissements frénétiques. L'illustre académicien, en proie à la plus vive émotion, a eu beaucoup de peine à regagner son fauteuil, tant ses amis se pressaient autour de lui pour lui serrer la main.

On pouvait croire que cette séance, si bien commencée, se terminerait comme une fête de famille; mais un incident regrettable est venu la troubler. M. Babouin fait le désespoir de ses collègues par sa turbulence et son esprit de contradiction. Sa physionomie mobile, grimacière, toujours inquiète, est déjà peu sympathique, et il afflige encore l'académie par ses boutades; il semble s'attacher avec inconvenance à troubler surtout les séances solennelles.

A peine l'émotion causée par le discours de M. Deprofundis était-elle calmée que M. Babouin s'est levé et, reprenant le thème de son collègue, il a essayé de prouver, avec sa vivacité habituelle et sa concision tranchante, que le blé était une plante à tige, le vigne une plante rampante et grimpante quand elle trouvait un appui, ajoutant que cela expliquait l'embarras du renard de la fable.

Le malheur est que M. Deprofundis se sert des textes tels qu'il les trouve, et que M. Babouin y ajoute ses rêveries.



Il a fait de l'épi une description fantastique : il l'a comparé pour la forme à un fuseau; c'était, à ce qu'il paraît, un petit monstre velu. Le grain de blé est redevenu presque un grain de sable, le vin quelque chose de surhumain, et M. Babouin a fini par dire que la réglisse qui nous fournit la plus délicieuse des boissons était, chez les anciens, donnée en décoction et comme tisane aux gens enrhumés. Ces énormités, où le grotesque se mêle à l'absurde, méritaient à peine une réponse; cependant M. Deprofundis a daigné la faire. Il a prouvé sur des textes que le vin, et notamment le vin renommé de Bordeaux, était prescrit comme remède aux malades, et qu'un autre vin des plus célèbres s'appelait TISANE de Champagne! Le mot était heureux et décisif, il a fait fortune. Que l'ignorance triomphe de la plaisanterie de M. Babouin; les hommes instruits sauront désormais à quoi s'en tenir.

Nous devons dire charitablement à M. Babouin qu'il se fait le plus grand tort par ses sorties inconsidérées; il passe déjà parmi ses collègues pour un homme bizarre, quinteux, difficile, un esprit malade, aimant la contradiction pour la contradiction; on ne tardera peut-être pas à l'accuser de jalousie. Dans un groupe d'académiciens que nous ne nommerons point, pour ne pas envenimer la querelle, on disait : M. Babouin est le mauvais esprit de notre assemblée; il est toujours en éveil pour mal faire. Que voulez-vous? a répondu M. ***, *la gloire de M. Deprofundis l'empêche de dormir*. Prenez garde, M. Babouin, ce sont là des mots qui portent, de ces mots tels que les anciens, tant vantés par vous, n'en savaient pas dire. Le génie de M. Deprofundis est à l'abri de toute atteinte; le trait dirigé contre lui revient sur l'imprudent qui l'a lancé. Ce M. Deprofundis n'est pas seulement le premier de nos savants, il est le premier de nos écrivains et de nos orateurs. Ses plus obstinés adversaires lui reconnaissent de l'invention dans le style, une forme originale et piquante. Ainsi *sexe enchanteur*, qui est une nouveauté hardie, a singulièrement plu. Ces expressions : « Evoquer des souvenirs... invoquer des témoignages... un fait s'est produit... la malveillance est étrangère à tel ou tel désastre... parler dans une enceinte..... exercer un sacerdoce pour : écrire dans les gazettes,.. etc., » qui toutes donnent à la langue élégance, ampleur ou énergie, nous les devons à cet esprit souple et nerveux. C'est lui qui le premier appela l'illustre et regrettable Abdallah le « prince de la science. » Qui ne se souvient de la stupéfaction de l'Institut lorsqu'il lança au même M. Babouin cette foudroyante apostrophe : Monsieur, vous n'êtes pas un homme sérieux! L'académie africaine s'en émut; elle nomma une commission qui décida que le mot sérieux pouvait être pris dans cette acception. La nouvelle édition de notre grand dictionnaire vient de consacrer ce sage arrêt.

Sachons donc respecter nos gloires; ne donnons pas aux peuples qui nous regardent le honteux spectacle d'insulteurs publics s'acharnant sur le génie. C'est ainsi que nous nous montrerons dignes de la sainte mission qui

nous fut donnée le jour où Dieu permit que nos héroïques ancêtres missent le pied sur la terre d'Afrique pour y jeter le germe de l'impérissable civilisation et y planter ce drapeau qui flotte immaculé sur tous les points de l'univers.

E. D'ARAQUY.



DE L'INFLUENCE DES JOURS LUNAIRES

SUR LA DESTINÉE DE QUELQUES HOMMES.

Si la lune n'exerce pas une influence directe sur certains événements de ce monde, il est au moins singulier qu'elle ait présidé si souvent aux principales phases de la vie de grands hommes.

Nous soumettons à ce sujet à nos lecteurs quelques-unes de nos observations, leur laissant la faculté d'en déduire les conséquences les plus en rapport avec leurs convictions.

Louis XVI naquit le 23 août 1754, le cinquième jour de la lune. Il monta sur le trône, du 10 au 15 de mai 1774, vers le cinquième jour de la lune. La convention décréta l'abolition de la royauté le 21 septembre 1792, le cinquième jour de la lune, et Louis XVI perdit sa couronne ce jour-là. Il fut condamné par la convention à avoir la tête tranchée; cette condamnation eut lieu le 17 janvier 1793, encore le cinquième jour de la lune. Comme ces coïncidences sont frappantes!

L'empereur Napoléon Ier était né le 15 août 1769, et suivant l'épacte, le treizième jour de la lune. Le 3 avril 1814, le sénat déclara Napoléon déchu du trône. Le 3 avril 1814 donnait treize jours à la lune. — Bataille de Waterloo, le 18 juin 1815, journée fatale à Napoléon. Le 18 juin 1815 la lune avait treize jours. On voit qu'il y avait coïncidence entre ces jours et le jour de sa naissance.

Le roi Charles X était né le vingt-cinquième jour de la lune. Il parvint au trône à la mort de son frère, Louis XVIII, arrivée le 18 septembre 1824; ce jour-là la lune avait environ vingt cinq jours. Il n'y a pas eu coïncidence entre ce jour lunaire et le jour de son abdication, arrivée dans les journées de juillet 1830.

Le roi Louis-Philippe Ier était né le 6 octobre 1773; cette date donne entre dix-neuf et vingt jours à la lune.

Ce prince fut appelé au trône le 7 août 1830, et prêta serment le 9. La lune avait entre dix-neuf et vingt jours le 7 août.

Le 24 février 1848, la république surgit tout à coup, le roi Louis-Philippe abdiqua et s'exila le même jour. La lune avait entre dix-neuf et vingt jours le 24 février 1848; quoi de plus frappant?

Le duc d'Orléans était né le 3 septembre 1810; cette date donne cinq jours à la lune. Le 13 juillet 1842, ce prince sauta de sa voiture, et tomba pour ne plus se relever, car il mourut quelques instants après; ce jour-là la lune avait environ cinq jours. On voit qu'il y a toujours coïncidence.

Qui remonterait aux siècles antérieurs trouverait chez les hommes qui faisaient époque dans ces temps la même concordance entre le jour lunaire de leur naissance et ceux des événements qui ont le plus influé sur leur vie publique et privée.

Selon les mahométans, leur prophète Mahomet est né en nouvelle lune, dans une conjonction; sa fuite, qu'ils appellent hégire, se fit ce jour-là. Nos écrivains modernes s'accordent sur ce point avec les mahométans. Pourtant Francœur et d'autres disent qu'il ne s'enfuit de la Mecque que soixante-huit jours après le 16 juillet 622, époque du commencement de l'hégire et de la nouvelle lune de juillet de cette dite année.

Les mahométans et les chronologistes veulent aussi que Mahomet soit mort dans une conjonction lunaire, et ils fixent l'époque de sa mort au 8 juin 632. Si Mahomet est mort à cette date, il n'y avait pas conjonction lunaire ce dit jour; car la lune avait douze jours, ou à peu près.

Ils veulent aussi que Mahomet soit mort dans sa soixante-troisième année, et disent qu'il est né le 10 novembre 570; si on ôte 63 de 632, il reste 569. Ce législateur serait donc né l'an 569 de notre ère. S'il est né le 10 novembre de 569 ou de 570, aucune de ces dates ne donne une conjonction lunaire; car le 10 novembre 569 la lune avait vingt-trois jours, et le 10 novembre 570 elle avait quatre jours à peu près. Il y a donc erreur dans les

dates plutôt que dans les jours lunaires, car les sectateurs de Mahomet se tromperont moins sans doute, car chez eux tout événement date d'un jour lunaire, puisque leurs années sont lunaires.

Ainsi il est positif que la naissance, la fuite et la mort de Mahomet ont eu lieu dans une conjonction lunaire ou le premier jour de la lune.

J'ai cherché la date de la naissance de l'empereur Napoléon III, arrivée le 20 avril 1808, le vingt-quatrième jour de la lune. Aucun des événements de sa vie publique et privée ne coïncide avec ce vingt-quatrième jour.

D'après les remarques que je viens de faire, ce prince serait toujours très-heureux, et n'aurait jamais le sort des souverains qui ont eu le malheur d'arriver au faîte de la grandeur le jour de la lune qui coïncidait avec celui de leur naissance.

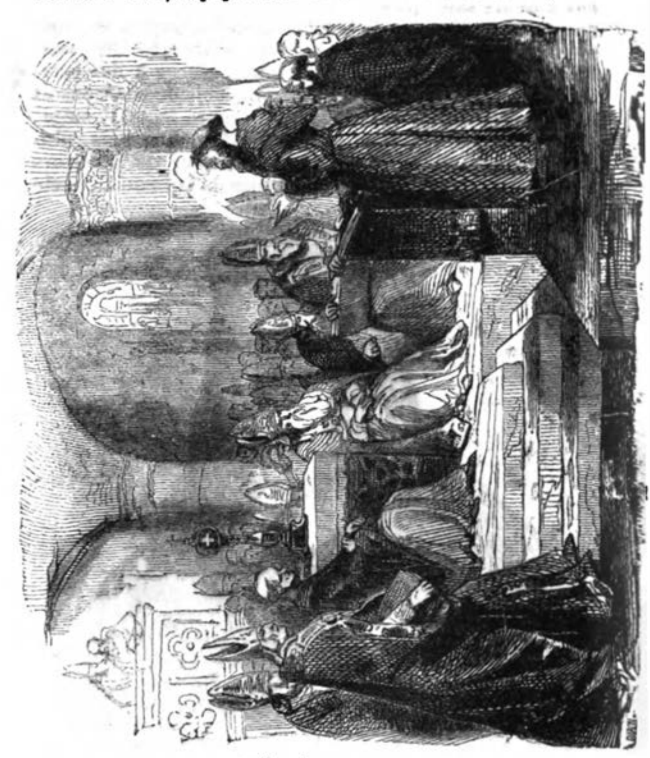
Il n'est pas possible que ces coïncidences si exactes soient l'effet du hasard.

Les anciens croyaient à l'influence des astres et se persuadaient qu'ils faisaient leur destin bon ou mauvais. Notre siècle tout lumineux, qui ne connaît que la matière, a fait tomber toutes ces vieilles absurdités, mais ce siècle si savant et si incrédule, qui sait tout, fait tout, et ne croit en rien, laisse pourtant encore quelque chose à deviner, quand ce ne serait que l'influence des coïncidences lunaires.



UN PHILTRE D'ASTROLOGUE.

Vers le commencement du quatorzième siècle, Philippe le Bel ayant fait brûler en place publique une bulle de Boniface VIII, le pape avait excommunié le roi de France.



Le clergé des Etats, le parlement prirent parti pour Philippe le Bel, et les poëtes, séduits par la mauvaise idée

d'exercer sans aucun frein leur verve et leur satire contre la cour de Rome, s'empressèrent à l'envi de prendre la défense du souverain mis hors de l'Eglise. Dans l'appui des auteurs satiriques et comiques, les empereurs d'Allemagne avaient trouvé un secours hypocrite auprès de l'opinion publique, déjà redoutée et recherchée dès lors. Philippe le Bel ne dédaigna point le concours des écrivains, et, grâce à sa protection, une foule de chansons et de parodies impies furent lancées contre le saint-siége, et, un théâtre ayant été dressé non loin du palais, plusieurs spectacles y furent donnés. Auteur de plusieurs comédies contre Boniface VIII, Lucas de Grimaud, poëte



provençal, vit à cette occasion ses œuvres exciter l'ir-

térêt du roi et de la cour, et applaudies par la foule du peuple.

Lucas de Grimaud était venu chercher à Paris la protection de quelque seigneur puissant. Introduit auprès de Philippe le Bel, et ayant, en présence du souverain, récité quelques parties d'une comédie satirique, le pauvre auteur reçut les dons et les encouragements nécessaires pour poursuivre ses travaux. Pendant plusieurs années il fut le poëte favori; ses productions, estimées alors, étaient disputées avec acharnement; pour obtenir quelques pages de l'auteur des comédies contre Boniface VIII, de l'écrivain dont l'audace bravait effrontément les foudres du Vatican, des sommes fabuleuses étaient offertes et données.

Afin de fêter le poëte, les dames eurent mille caresses. Plus d'une noble fille rêva l'affection de Lucas, et, selon la chronique, bien peu furent cruelles à ses vœux. Doué d'une figure admirable, et encadrée de cheveux noirs partagés sur le front et tombant en boucles confuses sur l'épaule, Lucas de Grimaud, après avoir obtenu la faveur de Philippe le Bel, inspira aux dames de la cour l'intérêt le plus vif.

L'une de ces dames, éprise profondément du jeune poëte, vit son sentiment partagé. Lucas éprouva pour Mlle de Villeneuve toute la tendresse qu'il inspirait. Mais, hélas! tremblant pour l'objet de ses idolâtries, jalouse des autres femmes ou plus belles ou plus jeunes qu'elle-même, et redoutant qu'un seul de leurs regards, un son, un accent de leur douce voix n'allât au cœur de son poëte amant, la jeune femme, crédule dans sa passion, voulut s'attacher Lucas pour toujours, à l'aide d'un philtre enchanteur qui liait jusqu'au dernier soupir à sa fiancée l'homme qui y aurait porté ses lèvres.

Un astrologue des plus réputés de l'époque prépara ce qu'on appelait alors un breuvage amatoire.

Rassurée dans sa crainte par la possession du précieux talisman, Mlle de Villeneuve résolut d'essayer le jour même la prescription mystérieuse.

Le soir, le poëte vida la coupe que lui présentait la

jeune fille, et qui contenait le philtre qui devait le rendre



si heureux, mais tout à coup le front de Lucas pâlit, ses joues blanchissent, la voix expire sur les lèvres du poëte, une torture cruelle, horrible, agite tous ses traits et contracte ses membres.

Des douleurs affreuses se manifestent, et bientôt le pauvre auteur tombe mourant, inanimé aux pieds de sa fiancée, qui le contemple avec effroi et remplit l'air de ses cris de douleur.

Trop d'attachement avait rempli son cœur envers le Provençal; et l'excès même de son affection l'avait perdu à jamais. Car, dit la chronique, Lucas de Grimaud, le poëte chéri du roi et des dames, vécut dès lors et mourut en état de démence.

AUBÉPINE.

I.

A ce nom seul ne sentez-vous pas des émanations par-



fumées parcourir l'atmosphère? Ne croyez-vous pas voir

la blancheur de l'innocence, les grâces de la jeunesse, un cœur de vingt ans s'épanouissant sous les brises du printemps?

Aubépine! quel nom à la fois poétique et coquet, timide et agaçant! il représente la candeur et les séductions, la chasteté et la volupté, les rêves de l'esprit et les désirs des sens.

Et c'était, en effet, une adorable créature, que celle qui portait ce nom séduisant.

L'ombre serpentait sous les robustes marronniers de Pont-à-Mousson.

Seul dans une nacelle, j'errais sur l'onde limpide de la Moselle, et, plongé dans une contemplation extatique, je voyais le soleil empourprer l'horizon et disparaître lentement derrière la cime des montagnes.

Mes rames, fendant l'eau en cadence, traçaient un sillage argenté et éphémère; argenté comme le bonheur, et comme lui éphémère.

A quoi pensais-je donc en voguant sur la Moselle, en regardant le soleil mourir?

Eh! mon Dieu, à quoi pense-t-on à mon âge?

Au passé qui resplendit, à l'avenir qui rayonne, à la gloire, si l'on est ambitieux; à l'amour, si l'on est poëte; à Dieu, si l'on est sage.

Je songeais un peu à tout cela, et je me bâtissais de ces riantes chimères, de ces illusions brillantes dont j'aime à m'abreuver quand, livré à moi-même, je suis à l'abri, pour un moment, des exigences du positivisme.

Non loin de moi flottait une gondole vénitienne, svelte et rapide, de l'intérieur de laquelle partit tout à coup un chant doux et mélodieux.

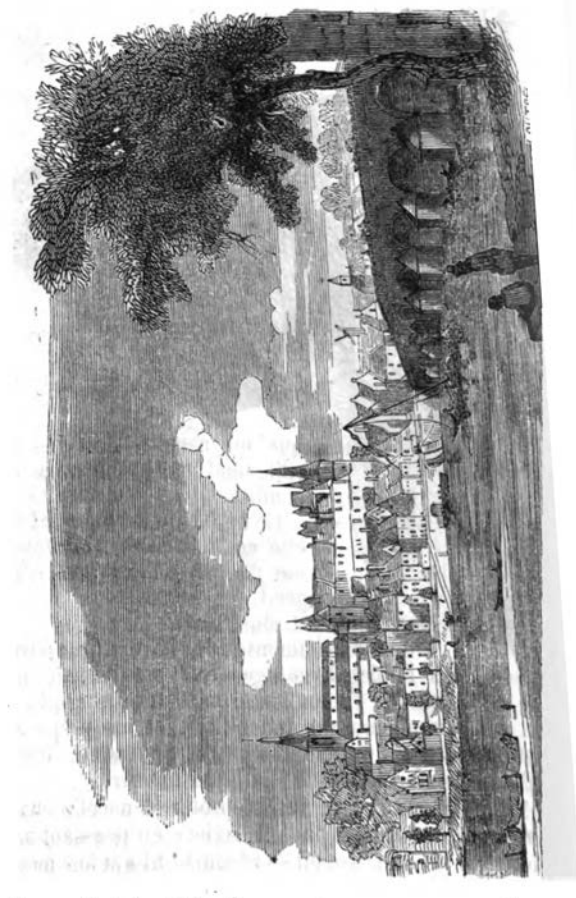
Je prêtai l'oreille, je retins mon souffle, en moi une corde vibra.

Je ne sais laquelle; mais je ne m'en inquiétai point.

Lorsque le vent ébranle une harpe éolienne, on écoute l'harmonie, on oublie d'où elle vient, et l'on se plaît à croire que c'est une voix du ciel égayant la terre.

La voix invisible retentissait toujours, et les notes sonores qu'elle jetait dans l'espace continuaient à me fasciner.

Et, tout entier au plaisir d'entendre, j'oubliai ma]



dence; je laissai tomber mes rames, sans m'ap



que ma nacelle était insensiblement entraînée vers un gouffre.

Ce ne fut qu'au moment où elle commença de tournoyer que j'entrevis l'imminence du péril.

Mais il n'était plus temps.

Trop inexpérimenté pour savoir tirer parti des faibles avantages que me laissait ma position, j'abandonnai mon fragile esquif à l'impulsion du tourbillon, et me préparai stoïquement au dénoûment de ce drame, dont j'étais le seul témoin et l'unique auteur.

Ce dénoûment arriva bientôt : la nacelle chavira et je m'abîmai dans la rivière en poussant un long cri de détresse où se résumaient à la fois mon angoisse et le charme invincible qu'exerçait sur moi le chant de la sirène.



II.

Ce plongeon involontaire n'eut néanmoins d'autre suite qu'un long et profond évanouissement.

Je ne sais combien de temps il dura. Quand je me réveillai, j'étais couché sur une couche moelleuse, dans une chambre richement meublée.

Près de moi un vieillard, un jeune homme et une jeune fille formaient un groupe charmant.

Le vieillard se nommait monsieur S... ; le jeune homme était son fils Raoul, et la jeune fille, sœur de celui-ci, portait le gracieux nom d'Aubépine.

Ils me considéraient tous trois avec un mélange de compassion et d'attendrissement; et je n'oublierai jamais le tableau indescriptible que présentaient ces trois têtes, rendues plus expressives et plus belles par leurs contrastes mêmes.

Monsieur S... était au déclin de sa carrière; son noble visage avait la majesté d'une peinture de Raphaël, et la

sérénité de son regard semblait le miroir d'une conscience paisible et pure.

Les traits de Raoul, par leur forme hardie et énergique, révélaient une nature vigoureusement trempée, pleine de séve et d'audace.

Aubépine, au contraire, était d'une constitution plus fragile. Sa pâleur mate, sur laquelle tranchaient ses cheveux, ses sourcils et ses prunelles noirs, indiquaient une complexion maladive; mais elle était si belle dans sa langueur, si ravissante dans sa nonchalance; il y avait dans sa physionomie une telle expression de résignation sublime, que je ne sus d'abord si je devais la plaindre ou l'admirer, l'aimer comme femme ou l'adorer comme sainte.

Rassemblant mes idées encore confuses, je me livrai à des conjectures diverses sur la bizarrerie de mon aventure, et je compris, ou plutôt je devinai que c'était la voix d'Aubépine qui avait failli me perdre, et que le bras de Raoul m'avait sauvé.

— Merci, monsieur, dis-je en lui tendant la main, et comptez désormais sur ce cœur qui par vous bat encore.

— J'ai fait mon devoir, répondit Raoul, vous ne me devez rien; cependant toute amitié offerte franchement m'est précieuse, et j'accepte la vôtre, monsieur.

— Vous ne souffrez pas? demanda Aubépine... Ah! je tremble encore en pensant à la frayeur que me causa votre naufrage... Vous étiez trop jeune pour mourir.

Cette sympathie naïve et profonde fut pour moi la révélation d'une existence nouvelle.

En contemplant la jeune fille, je m'étais pour ainsi dire abreuvé de sa beauté; en voyant l'intérêt qu'elle me portait, un autre sentiment s'empara de moi.

C'était la blanche lueur qui précède l'aurore, c'était l'aurore d'un premier amour.

III.

Mon rétablissement fut lent, mais il n'eut rien de douloureux. Ses soins affectueux m'entourèrent, et, sous l'in-

fluence de cette généreuse hospitalité, je me sentis revivre peu à peu.

Souvent j'aperçus Aubépine penchée à mon chevet; elle me considérait avec une tendre et naïve compassion, et sa présence me procurait un repos doux et bienfaisant.

Enfin, mes forces revinrent et je pus descendre au parc respirer un air plus frais et contempler les ébats des enfants du voisinage.



Au contact de la végétation mes sens s'épanouirent. Accoutumé aux parfums des plantes, je les retrouvai avec un plaisir indicible; je humai leurs senteurs aromatiques, je touchai les feuilles, je foulai le sable des allées avec une sorte d'ivresse.

Tout à coup je vis Aubépine assise sur le rebord d'un bassin où nageaient deux cygnes, et abîmée dans une méditation qui me parut douloureuse.

— A quoi réfléchissez-vous, mademoiselle? demandai-je en m'approchant d'elle, au risque de commettre une indiscrétion.

— Au bonheur des élus, répondit-elle en levant sur moi son regard mélancolique.

— C'est une réflexion salutaire, mais bien sombre. Quand on a devant soi les délices de la vie, doit-on songer déjà à la mort?

— Pourquoi pas, monsieur Robert?

— Parce que c'est semer de l'amertume sur chacun de ses pas... Laissons à la vieillesse les soucis d'outre-tombe, et profitons des beaux jours que la Providence nous donne.

— Et si mes beaux jours étaient près de finir?

— Quelle folie!

— Dites : quelle vérité, monsieur Robert... Ah! les pressentiments ne trompent pas, et ma mère m'attend.

Surpris d'une conviction si sinistre, si étrange, je pris les mains de la jeune fille dans les miennes, et je tentai de l'arracher à sa funeste préoccupation.

— Chassez vos noires prévisions. Voyez comme tout est joyeux autour de nous; voyez comme cet arbre verdit, comme cette rose se colore, comme cette hirondelle s'ébat dans l'espace... C'est l'espérance qui, sous mille figures diverses, vous promet l'existence, la félicité.

— L'existence des bienheureux, la félicité éternelle...

— Vous n'aimez donc pas votre père, Raoul?

— Mon amour pour eux est le dernier lien qui me retienne ici-bas... et il commence à céder.

— Je veux lui communiquer une nouvelle force, Aubépine; je veux me joindre à ceux que vous chérissez; je veux être votre frère... Me le permettez-vous?

La jeune fille me jeta un regard de remercîment et répondit, avec ce son de voix qui lui était propre :

— Volontiers, monsieur Robert; car je vous suis sincèrement attachée, et vos larmes, sur ma tombe, seront pour ce qui restera de moi ce que la rosée est pour la feuille jaunie : un hommage et un dernier sourire.

Je voulus répliquer, mais Raoul vint nous interrompre.

Sa franche et gaie conversation, qui tant de fois avait déridé mon front, ne parvint pas à chasser le nuage dont j'étais obsédé.

Prévoir la perte de ce qu'on aime, c'est sentir une partie de son être se détacher et rouler dans l'abîme.



IV.

Une foule assez considérable gravissait la côte de Montauville et se dirigeait vers la fontaine du Père-Hilarion.

On nomme ainsi une vaste clairière, située au milieu d'un bois de hêtres, et où les habitants de Pont-à-Mousson vont célébrer, par des danses et des réjouissances, la fête de saint Laurent, leur patron.

Rien de si agréable, de si enchanteur que cette solitude.

Une fontaine l'égaie de son doux murmure, une infinité d'oiseaux la peuplent, et un gazon velouté étend sur le sol son tapis verdoyant.

Même en plein jour, il y règne une demi-obscurité qui inspire le recueillement, et la première fois qu'on y pé-

nètre on se croit transporté sous la voûte imposante d'une antique basilique.

Cédant aux sollicitations de Raoul plutôt qu'à mon propre désir (j'aime fort peu les promenades où la multi-



tude me cache les splendeurs de l'immensité); cédant, dis-je, aux sollicitations de Raoul, je consentis à suivre l'exemple de la foule et à faire un pèlerinage à la fontaine.

Aubépine nous accompagna. Elle était triste, la candide

et infortunée jeune fille; aucune joie ne pouvait lui mas-



quer la perspective de sa fin prochaine, et si parfois elle daignait faire attention aux couples nombreux qui bondissaient devant et derrière nous, c'était pour envier leur insouciance.

Nous étions arrivés à moitié chemin lorsque nous fûmes accostés par un vieux bohémien qui implora notre pitié.

Nulle misère n'invoquait vainement Aubépine.

La charité était pour elle un plaisir bien plus qu'un devoir, et cette vertu sublime, pour ainsi dire inhérente à la nature des femmes, était pratiquée par elle avec une persévérance constante. Elle remit au bohémien quelques pièces de monnaie, et celui-ci, prenant la main blanche de la jeune fille dans ses mains noires et ridées, lui dit ces seuls mots :

— Là-haut et bientôt, ma fille, tu trouveras ta récompense.

Cette prédiction concordait si bien avec les pressentiments d'Aubépine que je ne pus m'empêcher de frémir.

La journée entière ces paroles lugubres bourdonnaient à mon oreille, et maintes fois je saisis le bras d'Aubépine comme pour la retenir près de moi.

Car je l'aimais de la plus sainte des affections, et sa destinée m'était plus précieuse que la mienne propre.

V.

Quelques mois s'écoulèrent.

Depuis longtemps je n'habitais plus la maison de monsieur S... ; en retrouvant mes forces j'avais dû la quitter.

Cependant je m'y rendais souvent, autant par sentiment de reconnaissance que pour me rapprocher d'Aubépine.

Sa santé commençait à donner de sérieuses inquiétudes ; un mal incurable semblait la ronger, et tous les soins échouèrent devant sa persistance.

Les prévisions de la jeune fille m'avaient trouvé incrédule ; en face de la réalité je tremblai et ne doutai plus.

Hélas ! le doute était impossible.

Un jour j'arrivai chez monsieur S... Les appartements étaient déserts, et la chambre d'Aubépine était la seule où l'on entendit quelque bruit.

Raoul vint au-devant de moi. Son visage était consterné, ses yeux noyés de larmes, et il me dit d'une voix brisée :

— Ma sœur vous attend, Robert; venez vite si vous voulez la voir encore.

En effet, elle m'attendait, et, en me voyant, elle recouvra pour un instant sa lucidité déjà engourdie.

— Vous voilà réunis, dit-elle avec une résignation angélique, vous tous qui me fûtes si chers. Ah! qu'il m'est doux, au moment de fermer à jamais mes paupières, qu'il m'est doux de contempler une dernière fois vos traits et de pouvoir m'endormir dans vos bras!... Ne vous abandonnez pas au désespoir; la mort est un doux sommeil dont la béatitude sans fin est le réveil, et le cercueil est un navire qui conduit dans le sein de Dieu... Adieu, mon père; adieu, Raoul; adieu aussi, monsieur Robert. Si j'eusse vécu, peut-être vous eussé-je donné un titre plus intime que celui d'ami, mais rien n'est perdu; nous nous retrouverons au banquet impérissable où la voix d'un séraphin me convie.

Ses joues pâlirent, ses lèvres se contractèrent légèrement, un frisson parcourut son corps, une radieuse auréole entoura son front, et elle s'en alla paisiblement vers les rives où jamais ne grondent la tempête ni l'orage.

— Pauvre martyre, murmurai-je, tes souffrances ont un terme!

Pauvre ange, tu retournes dans ta patrie!

Pauvre fleur fanée, tu renaîtras dans l'immortalité!

VI.

Un an après, ma nacelle glissait de nouveau sur l'onde limpide de la Moselle; l'ombre serpentait, comme autrefois, sous les marronniers, les étoiles scintillaient dans le sombre azur, la vapeur bleuâtre s'élevait dans le lointain, la nature étalait ses mille parures.

Mais aucun chant ne me fit tressaillir, aucune gondole ne vogua devant moi, aucune extase ne dilata mon cœur. Tout me sembla triste, muet, inanimé..... Aubépine ne vivait plus.

S. Ach.



UNE LÉGENDE

NORVÉGIENNE.

Depuis longtemps la nuit avait envahi la terre et allongé les grandes ombres des montagnes et des forêts. Le vent soufflait avec une violence impétueuse et chassait devant lui une neige fine et piquante, qui tourbillonnait dans l'air comme une cendre glacée. La tempête, en s'engouffrant dans les gorges des montagnes ou dans les profondeurs des bois, produisait un hurlement sinistre, capable de faire palpiter le cœur le plus inaccessible à l'effroi; aucune étoile ne brillait au ciel et des nuages grisâtres flottaient dans les airs.

C'était, en un mot, une de ces nuits terribles que le Nord seul peut produire et que les habitants de ces rigoureux climats peuvent seuls supporter.

Un homme marchait à pas précipités dans un chemin creux, que la neige avait depuis longtemps comblé et où un œil vulgaire eût eu de la peine à se diriger.

Droit et ferme sur ses jambes, le voyageur nocturne semblait parfois braver la fureur des éléments et s'avançait aussi vite que pouvait le permettre la route qu'il suivait.

Route peu facile, en vérité, et qui eût fait regretter nos larges et commodes chaussées, si, en l'année 860 et dans l'île de Tysnœsœ, époque et lieu où se passe notre action, on eût eu connaissance de cette innovation presque moderne.

Tantôt, forcé de gravir une montée rapide, le voyageur sentait le terrain se dérober sous lui, et il s'enfonçait dans un trou glacé; tantôt encore, une bouffée de vent surchargée de grésil lui fouettait le visage et l'aveuglait à un tel point qu'il avait peine à reconnaître sa direction.

Avec cela, que notre personnage avait le caractère peu endurant, et qu'il se révoltait contre le puissant désordre de la nature, contre les volontés d'un homme.

Par Odin, murmura-t-il, voici une nuit détestable, et je crois que tous les géants du Joutounheim ont brisé leurs liens et se sont répandus sur la terre.... Uller, le dieu du vent, me protége! Encore une heure de cette affreuse bourrasque, et je suis un homme perdu!

Mais les dieux de l'Asagard, ou Olympe scandinave, avaient d'autres occupations, sans nul doute, que d'écouter les réclamations véhémentes du voyageur égaré : car l'ouragan continua de souffler, la neige de tomber, et le ciel de ressembler à un immense voile noir suspendu dans l'immensité.

Au milieu de ces ténèbres effrayantes, notre héros vit tout à coup briller une petite lueur faible et lointaine, qui fut pour lui ce que le phare lumineux est pour le marin naufragé.

Malgré les idées superstitieuses des anciens peuples de la Norvége, il se dirigea le plus lestement possible vers ce point, en se répétant mentalement ces paroles hardies : « Quand ce serait Surtur lui-même, Surtur, le génie du feu, échappé des antres enflammés du Muspulheim, je



n'hésiterais pas à lui demander l'hospitalité : périr pour périr, autant griller sur un brasier qu'étouffer dans la glace ! »

A franchement parler, l'alternative n'était pas réjouissante, et nous sommes autorisé à croire que si le courageux voyageur n'eût entrevu une hospitalité moins chaleureuse que celle du génie Surtur, il n'aurait point tenté la chance.

Quoi qu'il en soit, et après des efforts désespérés, il

atteignit une misérable chaumière, que l'étreinte de l'ouragan faisait vaciller sur sa base, et dont les volets disjoints laissaient échapper les rayons d'une torche de résine qui avaient attiré l'attention de l'inconnu.

Celui-ci, après avoir considéré un instant cette habitation misérable, d'une apparence peu propre à inspirer la confiance, frappa plusieurs coups à la porte vermoulue qui en fermait l'entrée.

— Qui va là, demanda une voix grêle et chevrotante.

— Un voyageur égaré; ouvrez, au nom du ciel!

Quelques secondes se passèrent, puis la porte s'ouvrit, et l'étranger pénétra dans une chambre d'un aspect bizarre et capable de faire naître des idées superstitieuses, même dans tout autre qu'un enfant du Nord.

A travers l'épaisse fumée qu'exhalait la résine, on voyait des squelettes humains, des bandes de parchemin jaunies, des herbes desséchées, des récipients en bois sculpté de toutes dimensions; et, pour accompagnement de cet ensemble curieux, le maître du logis, dont le corps long et osseux, la peau cuivrée et tannée, le crâne nu, les petits yeux ternes, la bouche garnie de dents d'une blancheur éblouissante, eussent parfaitement convenu, quelques siècles plus tard, pour le rôle de fantôme dans certains drames de nos théâtres.

Un suaire sur ce cadavre, et l'illusion eût été complète.

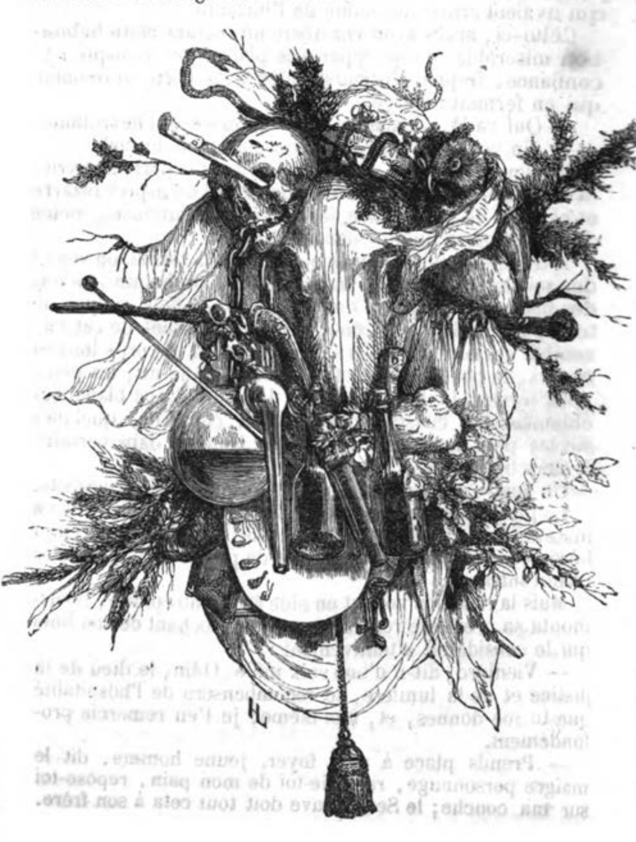
Le jeune homme fit un geste de dégoût, et, pendant un instant, il fut tenté de retourner sur ses pas et d'affronter la violence du temps, plutôt que de passer la nuit dans ce réduit infernal.

Mais la réflexion venant en aide à son intrépidité, il surmonta sa première répulsion, et s'approchant de son hôte qui le considérait attentivement :

— Vieillard, dit-il d'une voix mâle, Odin, le dieu de la justice et de la lumière, te récompensera de l'hospitalité que tu me donnes, et, moi-même, je t'en remercie profondément.

— Prends place à mon foyer, jeune homme, dit le maigre personnage, rassasie-toi de mon pain, repose-toi sur ma couche; le Scandinave doit tout cela à son frère.

Mais, pour des remercîments et de la reconnaissance, tu peux t'en dispenser : Yerim a trop vécu pour croire encore aux mensonges des hommes.



Et, considérant son hideux intérieur, il poussa un petit rire aigu et strident, qui n'aurait pas été déplacé dans la bouche de Locke, le Satan des Norvégiens.

L'étranger ne fit pas attention à ces paroles ni au rire qui les suivit; s'asseyant près de l'âtre où brillait un énorme tronc de sapin, il se mit en devoir de faire sécher ses habits que la neige avait transpercés.

C'était vraiment un homme admirable que celui dont nous entretenons le lecteur.

Malgré son jeune âge (il pouvait avoir vingt ans), son corps était robuste comme celui d'Alcide, et sa taille tellement haute, que le long vieillard vu à côté de lui semblait un pygmée.

Cette conformation extraordinaire avait le fâcheux inconvénient de l'empêcher de monter à cheval; ce qui avait fait ajouter à son nom, *Roll* ou Rollon, le surnom de MARCHEUR.

Ses vêtements étaient simples; une large épée à deux tranchants brillait à son côté, et, à en juger par les mus-



cles saillants et flexibles de ses bras, il devait s'en servir avec bravoure et succès.

Yerim le considérait toujours avec une curiosité évidente, ce qui semblait déplaire extrêmement à Rollon.

Enfin, poussé à bout par cette investigation embarrassante, il s'écria d'un ton quelque peu hautain :

Ma personne est-elle donc si merveilleuse que tu la considères ainsi, vieillard? Et ton indiscrétion serait-elle assez forte pour te faire oublier les égards dus à ton hôte?

Heimdal me préserve d'une pareille pensée, jeune homme, répondit Yerim.... Non; le motif qui me porte à contempler les traits de ton visage est plus sérieux et plus digne de moi.... Etranger, en toi je devine un grand avenir et un grand nom; le sang des rois coule dans tes veines, le feu de l'ambition brûle dans ton cœur.

Rollon, se laissant aller à la vanité, rougit de plaisir, et se dressant de toute la hauteur de sa taille gigantesque :

Noles, la prophétesse, t'inspire, dit-il; car, sur mon honneur, tes paroles sont vraies, et le sang d'Harold, monarque actuel de la Norvége, découle de la même source que le mien.... Mais continue, dis-moi quel avenir m'est réservé.

Soit; le voile qui couvre ta destinée sera soulevé, puisque tu le veux; mais, auparavant, prends quelque nourriture : la fatigue et la neige sont rudes gourmandes.



Rolland avait une répugnance invincible pour tout ce que renfermait la mystérieuse cabane; il ne put cependant refuser une coupe que lui tendit le vieillard et dans laquelle petillait une liqueur jaune et brillante comme l'or en fusion.

A peine eut-il absorbé ce breuvage, qu'une chaleur bienfaisante parcourut tout son corps. Il oublia sa fatigue



et d'un œil enflammé il suivit les gestes de son hôte. Celui-ci avait posé au milieu de la chambre un grand brasier de cuivre dans lequel brûlait un léger feu de charbon.

Jeune homme, dit-il, ce que tu vas voir et entendre sera l'arrêt du destin dicté par les trois Nornes qui règlent les événements de la vie humaine. Ma bouche t'indiquera la volonté des immortels; elle produira la vérité, et tu la saisiras.

Après ces paroles, il prit une pincée de poudre blanchâtre dans une petite boîte en or, et jeta cette poudre sur les charbons du brasier.

Une flamme bleue s'éleva; elle envahit peu à peu toute la cabane, et un spectacle magique s'offrit aux yeux de Rollon.

Devant lui s'étendait un pays immense, brillant de richesse; une multitude innombrable se prosternait à ses pieds; des hommes vêtus de costumes inconnus, et qu'à leurs habits splendides, à leurs visages vénérables, on pouvait prendre pour des prêtres, s'inclinaient en sa présence, et même des rois, reconnaissables à la tête de leurs armées, venaient lui rendre hommage; de nobles et vaillants guerriers lui offraient leur appui, et des villes immenses lui ouvraient leurs portes.

Rollon était transporté; il ne pouvait se lasser d'admirer toutes ces merveilles, et il allait recourir aux exclamations, quand Yerim prit lui-même la parole.

— Tout ce que tu vois, étranger, dit-il, sera à toi un jour. Quand ce jour viendra-t-il? je ne puis te le révéler; mais sois sûr qu'il viendra et que tes richesses égaleront celles du plus puissant monarque de la terre. Les douze Valkiries suivront tes pas; elles chanteront tes louanges et tes victoires; elles soutiendront ton bras fatigué; elles te soutiendront contre les attaques de tes ennemis. Après ta mort, car tout homme doit mourir, ton âme ira habiter le radieux palais d'Odin, le resplendissant Valhal, l'asile réservé aux mortels vertueux.... Mais non, ajouta-t-il d'une voix semblable au sifflement du serpent, cette dernière gloire n'existera pas pour toi.... Rollon, Rollon! tu abandonnes la religion de tes pères; Gulveiga, la déesse

de la cupidité, a changé ton cœur; tu rejetteras loin de toi les croyances de tes ancêtres, l'antique culte des Scandinaves!... Malheur sur toi! Une eau claire est répandue sur ton front, comme pour le laver de la foi norvégienne! Rollon, traître à tes dieux, ingrat à ta patrie, oui, la gloire t'attend sur cette terre, mais Odin te maudira pour l'éternité!

A cette violente apostrophe, Rollon frémit de colère :

— Par Hélu, déesse de la mort, tu mens! s'écria-t-il.

Et il voulut se précipiter sur Yerim; mais une violente secousse ébranla la cabane, un éclair rapide jaillit, une nuit obscure envahit la chambre mystérieuse, la vision rayonnante disparut, et tout rentra dans le silence.

. . . .

La prédiction de Yerim s'accomplit; car le voyageur égaré, Rollon le Marcheur enfin, fut le conquérant du plus beau pays du monde et la tige d'une lignée puissante, celle des ducs de Normandie.

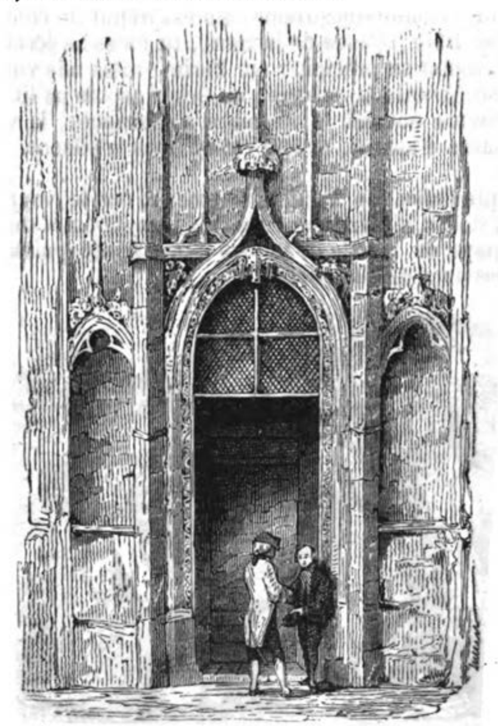


LES NYMPHES DE LA NUIT.

CONTE FANTASTIQUE.

I.

...Ceci, me dit Angeli, est l'histoire de la faiblesse humaine ; ceci est l'histoire du monde :



Sur les murs d'une vieille église, un peintre avait retracé la danse macabre, la danse des morts.

Andréas Forcarini venait, vers le soir, errer sous les voûtes désertes de la basilique et restait des heures entières en contemplation devant le lugubre tableau.

Andréas était poëte, et, comme tel, il avait l'imagination faible, ou plutôt si ardente qu'elle tournait à la faiblesse.

A force de regarder les personnages de la peinture, il s'imagina que ces personnages s'animaient, qu'ils marchaient, qu'ils chantaient des refrains étranges, incompréhensibles, effrayants.

Et Andréas se demandait où ils allaient, pourquoi ils chantaient, pourquoi ils semblaient parfois lui tendre les bras, comme pour le convier à leur fête mystérieuse.

Plus il s'acharnait à la solution de son problème, plus son cerveau chancelait. De sorte que ses contemplations, par une transition lente, graduelle, devinrent des rêveries, ses rêveries une idée fixe, et l'idée fixe une folie.

La dernière fois qu'Andréas quitta les ruines saintes, il était fou.



II.

Non loin du village qu'habitait Foscarini s'élevait une petite maison verte et blanche, encadrée de fleurs, d'arbres et de verdure.

William, le vieux savant aux cheveux blancs, l'habitait et en faisait une retraite inaccessible.

Il nourrissait également une idée fixe, et, pour l'élaborer, il avait besoin d'isolement et de solitude.

Ce n'est point qu'il cherchât la quadrature du cercle, la pierre philosophale ou l'élixir de vie : ces chimères étaient indignes de sa haute intelligence.

Si de prétendus savants leur avaient consacré leurs veilles et leur fortune, peu lui importait. Il profitait de leurs expériences; il ne pouvait partager leurs erreurs.

L'œuvre que William poursuivait était bien plus simple, bien plus sensée.

Il ne s'agissait, en effet, que de trouver la plante qui donne à celui qui la possède le pouvoir de satisfaire tous ses souhaits.

Quelque chose comme la mandragore de Charles Nodier.

William demandait donc à ses livres, à ses herbiers, aux champs et aux forêts l'herbe qui donne la puissance à la volonté et la réalité aux désirs.

Longtemps les livres, les herbiers et les forêts restèrent muets; mais William était opiniâtre, il ne se découragea point.

Il interrogea Johannes von Bremen, Matheus van den Eud, Pline, Versalis, Paganini, Esna Geronimo, tous ces savants érudits qui, pour la plupart, dorment si paisiblement dans l'oubli, que le plus savant bibliophile de nos jours ne saurait dire s'ils ont jamais existé réellement.

Le succès couronna enfin ses travaux, et il put répéter la fameuse exclamation d'Archimède : *J'ai trouvé !*

En effet, il avait trouvé, non pas, comme l'architecte syracusain, la solution d'un problème d'aréométrie; mais le philtre magique qui jusqu'alors avait échappé à ses investigations.

Sublime triomphe de la science et de la volonté ! Un simple mortel se trouvait élevé au rang de providence; il

pourrait désormais créer, détruire, châtier, récompenser selon son bon plaisir et sa seule inspiration...

Vanitas vanitatum, omnia vanitas! La joie de William fut de courte durée: une réflexion malencontreuse en arrêta l'élan.



La plante qui formait la base de son philtre s'appelait le *napel*. Or, le napel étant vénéneux, le vieillard ne pouvait faire l'essai de son breuvage sans s'exposer à une mort probable.

Avant de conquérir la toute-puissance, il devait affronter le trépas.

La déception fut amère.

Pourquoi aussi avait-il oublié qu'ici-bas l'on ne peut vaincre sans avoir combattu?

III.

Andréas Forcarini errait dans la campagne; poussé par une force irrésistible, il courait après le but imaginaire qu'il s'était donné.

Un jour il rencontre William. Celui-ci était morne et triste : en perdant ses illusions, il avait tout perdu!

Cependant il avait conservé intacte sa brillante intelligence; l'aspect d'Andréas fut pour lui un trait de lumière; il entrevit la possibilité de sortir victorieux de sa lutte contre la destinée.

Cet homme, pensa-t-il en regardant Forcarini, est un

être inutile sur terre; l'étincelle sacrée qui alimentait sa raison est tarie; il ne vit plus, il végète. Faisons donc sur lui l'essai de ma découverte : s'il succombe, j'aurai le mérite d'avoir abrégé ses souffrances; s'il survit, mon pouvoir n'en sera pas amoindri : un triomphe partagé est encore un triomphe.

— Jeune homme, continua-t-il en s'approchant d'Andréas, veux-tu être l'égal de Dieu ? veux-tu que tes désirs reçoivent un accomplissement infaillible ? veux-tu être plus redoutable à toi seul que tous les monarques du monde ?

— Oui, répondit Forcarini.

— Suis-moi donc.

Il suivit le vieillard avec la docilité machinale d'un enfant, et celui-ci, après l'avoir introduit dans sa demeure, lui présenta une coupe où petillait le merveilleux breuvage.

— Bois, dit le vieillard.

— Merci, murmura Andréas, qui avala le contenu de la coupe.

Ses lèvres étaient humides encore, qu'il était transporté loin de William, dans une contrée inconnue.



IV.

Andréas était couché au pied d'un chêne, dans une immense et sombre forêt; ses paupières, alourdies par une somnolence invincible, s'étaient fermées, et un souffle pénible s'échappant de sa poitrine annonçait qu'il dormait.

Et dans son sommeil il eut un rêve étrange. Il vit une femme surnaturelle s'approcher de lui sur un nuage, et lui sourire si doucement qu'il sentit tout son être frémir sous l'influence de cette magnétique bienveillance.

— Je suis Armah, dit-elle, et, remplie de compassion pour tes souffrances, je viens t'emmener, ô poëte! dans un monde meilleur!... Viens, de plus beaux jours luiront pour toi!

Andréas, subjugué par le son de cette voix, fit des efforts surhumains pour se rapprocher de la divinité; mais un démon hideux le clouait à sa place.

— Armah, je veux te suivre! s'écria-t-il avec angoisse. Arrière, démon, qui empêches ma félicité! Arrière, esprit des ténèbres qu'abreuvent mes larmes!... Pitié, Armah! oh! viens, viens. . . . .
. . . .

Un rire aigu et moqueur l'interrompit; il se réveilla; Armah avait disparu.

V.

— Blanche jeune fille, pourquoi ta folle gaieté? Pourquoi cet air joyeux quand tout unit ses accents pour pleurer et gémir?

Ainsi parlait Andréas, toujours égaré dans les sentiers inextricables de la forêt, à une femme qui se jouait sur le bord d'un torrent.

— Silence, mortel, répondit-elle, ne trouble pas la paix de ma solitude! Silence, ne souille pas mes oreilles de ta voix profane! Silence; je suis une nymphe de la nuit! Les ténèbres sont mon empire, les étoiles sont mes diamants. . Silence!

Les eaux du torrent mugirent; les feuilles des arbres eurent un long frémissement; Vénus, l'éclatante étoile, lança des rayons plus enflammés à travers son voile diaphane.

Et mille visions fantastiques apparurent à Foscarini; elles étaient plus belles que les plus beaux rêves; plus blanches que l'hermine, plus fraîches qu'une matinée de printemps.

Elles enlacèrent leurs bras et commencèrent une ronde animée, que les yeux éblouis d'Andréas ne purent suivre.



Tout à coup celui-ci tressaillit, poussa un cri de surprise et s'élança impétueusement en avant.

Dans la reine des nymphes de la nuit il venait de reconnaître Armah !

— Pitié ! je t'aime ! murmura-t-il.

La jeune femme sourit dédaigneusement.

— Pas encore, dit-elle ; car on ne peut espérer le salaire avant d'avoir accompli la tâche... Ecoute, quand tu auras ravi un baiser à chacune de mes compagnes ; quand celle-ci, qui est la Richesse, celle-là, qui est la Science, cette autre, qui est la Gloire, auront répondu par un regard de compassion à tes cris de désespoir ; oh ! alors j'aurai pitié de ton angoisse, je sécherai tes pleurs, je te dirai : Viens, viens, mortel privilégié entre tous... Viens, je suis à toi !

A peine eut-elle achevé ces mots que les nymphes de la nuit, secouant leurs robes flottantes et faisant à Andréas un signe provocateur, partirent avec la vitesse de l'éclair.

Forcarini, pris de vertige, se mit à leur poursuite ; il bondit à travers les herbiers, les buissons, comme le chevreuil poursuivi par la meute ; il traversa les torrents, les précipices ; haletant, éperdu, il épuisa sa vie dans cette course ennemie, au delà de laquelle il voyait resplendir Armah et un si bel avenir.

Les nymphes de la nuit se firent un malin plaisir des efforts impuissants du fou ; elles le promenèrent de longs jours dans un dédale de sentiers inconnus où les pieds laissaient des traces sanglantes, où régnaient des ténèbres compactes, parfois sillonnées par de rapides éclairs.

La conséquence inévitable d'une pareille course se fit bientôt sentir.

Un jour les jambes de Forcarini se roidirent, sa vue s'obscurcit, sa volonté l'abandonna, et son énergie, longtemps soutenue par l'espoir, s'évanouit en face de la cruelle et amère évidence.

Les nymphes de la nuit, au contraire, semblaient puiser une vigueur plus grande toutes les fois que leurs pieds effleuraient la terre.

Leur rire aigu et strident commençait à devenir indistinct, et leurs corps diaphanes disparaissaient dans le lointain.

Dans le lointain aussi se perdaient l'image séduisante

d'Armah et la lueur qui jusqu'alors avait soutenu Andréas Forcarini.



Il exhala un souffle pénible et plaintif, il pensa au Christ qu'il avait adoré dans son enfance, pensa à sa mère, à sa patrie, ferma les yeux et tomba lourdement sur le sol.

Le combat était terminé; la victime tendait les bras à l'agonie.

Mais ce ne fut pas l'agonie qui vint; ce furent les nymphes de la nuit.

Elles contemplèrent tristement le jeune homme, et, d'un commun accord, elles s'agenouillèrent autour de lui.

La Richesse le couvrit d'un splendide manteau orné de pierreries et d'or.

La Science alluma à ses pieds le flambeau radieux des connaissances humaines.

Et quand vint le tour de la Gloire, elle entonna un éloquent discours et posa sur le front d'Andréas une couronne



et une palme : la couronne des élus et la palme des martyrs.

Puis Armah parut, Armah plus belle, plus séduisante que jamais; Armah qui disait de sa douce voix :

— Andréas Forcarini, relève-toi; l'épreuve est à son terme; tes souffrances sont finies; tu as noblement combattu : relève-toi, je t'aime, je t'appartiens !

— Ah ! murmura-t-il, ma constance a donc vaincu ta cruauté, mon amour a donc triomphé de ton indifférence... Merci, mon Armah, merci de ce retour qui me rend plus précieux mon bonheur, et, pour qu'un dieu jaloux ne vienne nous le ravir, allons l'ensevelir dans quelque solitude où il grandira au sein de la paix et de la sécurité.

— Partons, répéta Armah en lui tendant les bras.

Mais un squelette hideux se dressa soudainement entre eux. Les nymphes de la nuit poussèrent une exclamation de douleur, Andréas rugit comme le lion blessé, et un choc violent fit trembler la terre. . . . .

. . . .

Lorsque Forcarini fut revenu de sa surprise, de son épouvante, il s'aperçut, avec autant de regret que d'horreur, qu'il était couché dans l'enceinte de la vieille église où si souvent il avait rêvé, et que, non loin de lui, râlaient les personnages étranges de la danse macabre, de la danse des morts.

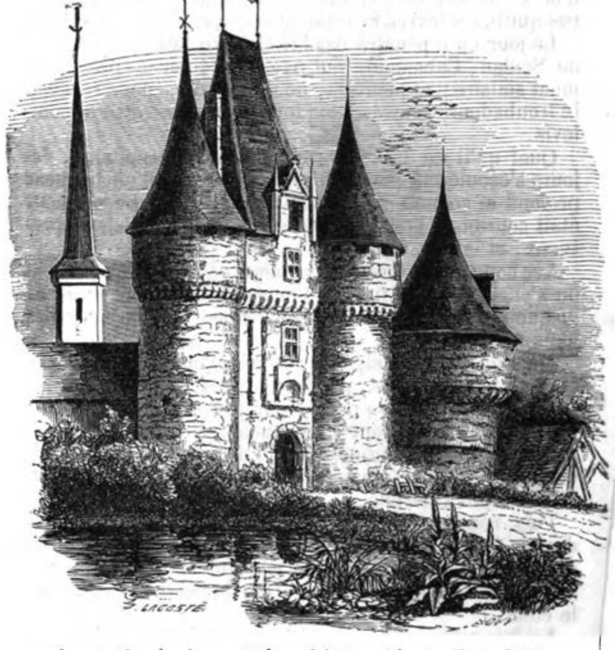
S. Ach.



UNE VENGEANCE DU SEIGNEUR DE SEILLAN.

Puisque nous sommes sur le chapitre des poëtes, et des poëtes malheureux, pourquoi ne citerions-nous pas l'histoire suivante, que nous lisons dans une chronique fort curieuse du moyen âge?

Parmi les poëtes errants recueillis, appelés derrière les



créneaux des donjons et des châteaux forts, il en était un bien célèbre au commencement du treizième siècle.

Illustre par de nombreux triomphes remportés sur ses

rivaux, renommé pour l'esprit de ses œuvres, et tout rempli de mérite, Guillaume de Cabestaing fut enivré des gloires les plus douces pendant plusieurs années.

Appelé un jour dans le château de Seillan, à la vue de la dame du seigneur, Cabestaing sentit s'éveiller dans son cœur un sentiment inconnu jusqu'alors.

Les faveurs, les plaisirs avaient depuis longtemps tissu d'or et de soie les jours du poëte; mais le sourire n'avait pas quitté ses lèvres et l'insouciance protégeait sa vie.

Le jour où il pénétra dans le château fatal du seigneur de Seillan, Cabestaing dut avoir au cœur un pressentiment sinistre; et pourtant, non, puisque, pour recevoir le troubadour, la châtelaine toute parée traversa le pont-levis.

Quoi qu'il en fût, dans ce château si hospitalier, les jours s'écoulèrent pour le poëte au milieu d'un bonheur profond et comme il n'en avait jamais rêvé. Le seigneur était courtois et gracieux pour son hôte, les varlets respectueux, et la dame gracieuse.

Les heures, les mois qui portaient ce doux songe eussent pu s'effacer du ciel jusqu'à l'heure du jugement dernier; jusque-là, Guillaume eût trouvé sans cesse de nouvelles jouissances....

Mais un jour le seigneur fut pris d'un soupçon jaloux, et deux heures après, parvenu auprès de Cabestaing, il ôta la vie au pauvre poëte, sans bruit, sans scandale, sans colère, mais tout simplement en fracassant, avec un coup de hache d'armes, la tête du troubadour endormi, et qui se réveilla ainsi de son doux sommeil pour aller bientôt dans l'éternité.

Puis, comme dans ses voiles la nuit avait soustrait ce drame à tous les yeux, aux regards des domestiques comme à ceux de la dame, le seigneur de Seillan, par un raffinement inouï, ouvrit la poitrine du poëte et en arracha le cœur.

Le soir même de ce jour, feignant arriver de la forêt où il annonçait avoir abattu un sanglier, le seigneur de Seillan, ayant fait préparer un mets disposé par ses mains, voulut lui-même le présenter à la châtelaine.



Et quand la dame eut savouré la chair succulente du sanglier, le seigneur de Seillan, révélant à sa femme son horrible action, lui déclara qu'elle venait de se nourrir du cœur de Cabestaing.

A cette nouvelle épouvantable, Marguerite jura que, désormais, elle ne prendrait pas d'autre nourriture, après avoir goûté à si noble chair.

Huit jours après, Marguerite trépassa piteusement et



s'en alla rejoindre dans la tombe l'infortuné Cabestaing.

Après l'exécution de ce crime horrible, le seigneur de Seillan ne goûta plus un instant de repos; une fièvre ardente brûla son sang, le remords empoisonna ses jours.

Alphonse, roi d'Aragon, ayant appris ce forfait horrible, résolut de venger Cabestaing, dont il avait été l'élève et l'ami. A la tête d'un grand nombre de cheva-

liers, il envahit les terres de Seillan, démolit le château, rasa les tours et fit de pompeuses funérailles aux deux victimes, qui furent inhumées dans le même tombeau et placées dans une église de Perpignan.

Pendant quelques siècles, les chevaliers du Narbonnais et du Roussillon vinrent chaque année célébrer l'anniversaire de Marguerite et de Cabestaing, en assistant à un service solennel institué en leur honneur par le roi d'Aragon.



LE COMTE DE LUCANOR.



Le seigneur comte de Lucanor, s'entretenant un jour avec Patronio, son conseiller, lui dit :

— Patronio, vous savez que je suis en grande querelle et en grand sujet de plainte avec certains hommes qui ne m'aiment guère, lesquels sont si fâcheux et si menteurs, qu'ils ne semblent occupés qu'à me tromper, moi et tous ceux avec qui ils ont le moindre rapport. Se jouer des hommes est leur unique affaire. Habiles à inventer des impostures et à en tirer avantage pour leur bien particulier, ils séduisent l'esprit des gens crédules et les font tourner contre moi. Rien ne me serait plus facile que de les imiter et d'obtenir les mêmes succès par les mêmes moyens; mais le mensonge me semble une mauvaise monnaie, dont je ne veux ni me payer ni payer les autres, comme font les charlatans?

Que dois-je faire, Patronio, et quel enseignement avez-vous à me donner là-dessus.

— Seigneur comte Lucanor, répondit Patronio, écoutez ceci :

Le Mensonge et la Vérité s'étaient unis une fois d'une étroite alliance, et après avoir demeuré ainsi quelque temps, le Mensonge, qui est plus prompt et plus inventif, proposa à la Vérité de planter un arbre, afin de pouvoir en obtenir des fruits et jouir de son ombre pendant les chaleurs.

La Vérité, comme une bonne et complaisante personne qu'elle est, y consentit. L'arbre fut donc planté, et comme il commençait à naître, le Mensonge dit qu'il serait bien



d'en faire deux parts, pour que chacun d'eux prît celle qui lui revenait.

En même temps, il insinua adroitement à la Vérité;

avec de fausses et spécieuses raisons, que les racines étaient la meilleure et la plus avantageuse, puisque c'était de là que venaient à l'arbre la nourriture et la vie; il lui conseilla ensuite d'en choisir cette partie, lui disant qu'il se contenterait, lui, de ces quelques petites branches qui commençaient à pousser au-dessus de la terre, non sans lui faire entrevoir quelles chances mauvaises il courait à cette affaire; car ces légers rameaux étaient exposés à être un jour coupés et fendus par les hommes; il se pouvait aussi que les animaux vinssent en ronger l'écorce, les oiseaux en détruire les feuilles et les fruits; la sécheresse et la gelée leur seraient également funestes, tous dangers qui ne menaçaient en rien les racines.

La Vérité, crédule et simple, sans art comme sans pénétration, eut foi en l'apparente bonne foi de son compagnon. Elle le remercia même du bon conseil qu'il venait de lui donner, et pensa avoir fait une excellente affaire en acceptant pour sa part les racines. Le Mensonge fut enchanté du succès de sa fourberie et de la facilité avec laquelle sa compagne se laissait prendre au piége doré de ses astucieuses paroles.

Dès ce moment, la Vérité alla se loger sous terre pour vivre des racines qui lui étaient échues en partage, et le Mensonge demeura à la surface, là où vivent les hommes et où s'agitent les nations. En peu de temps il sut, par ses flatteries, plaire à tout le monde. L'arbre commença à croître et à pousser de grandes branches, dont les larges et verdoyantes feuilles offraient un ombrage délicieux. Il se couvrit de belles fleurs aux couleurs brillantes et répandant de suaves odeurs. On ne parla bientôt plus dans le monde que de ce bel arbre, à l'abri duquel tous voulaient venir s'asseoir.

Et, comme le Mensonge possède un grand savoir et une extrême habileté, il savait merveilleusement plaire aux gens qui s'assemblaient sous son arbre, leur apprenant toutes les ressources de son art, tous les artifices de sa science, divertissant leur esprit aux dépens de leur cœur, et faussant leurs sentiments en appelant la gaieté sur leurs visages et le sourire sur leurs lèvres.



Aux uns, il apprenait de simples mensonges; aux autres, il en enseignait de doubles et d'affreux. Et vous savez la différence! Le mensonge simple est celui qu'on commet en disant, par exemple, à un homme: « Ami, je ferai telle chose pour vous, » et qu'on n'a nullement l'intention de la faire. Le mensonge est double, lorsqu'à l'appui de vos paroles vous faites un serment: vous donnez des garants, des otages, avec la ferme intention de faire tourner toutes ces choses à mensonge et à tromperie; mais j'appelle mensonge *affreux* et mortel celui qui trompe et en impose avec l'aide même de la vérité. Or, le Mensonge possédait à un si haut degré cette dernière science et savait si bien l'enseigner à ceux qui venaient jouir de l'ombre de son arbre, qu'à l'aide de ce fallacieux moyen il leur faisait mener à bien tout ce qu'ils voulaient entreprendre, et qu'il ne se trouvait aucun homme qui, ignorant cet art odieux, ne fût conduit en toutes choses à faire la volonté de ceux qui y étaient initiés. D'un côté, par la beauté de son arbre et le désir qu'avait tout le monde de s'asseoir sous ses rameaux; de l'autre, par l'art merveilleux qu'il enseignait à tous, le Mensonge se vit bientôt honoré, glorifié par une multitude infinie qui pourchassa la Vérité.

Pendant que le Mensonge triomphait ainsi joyeux et content, la pauvre Vérité demeurait reléguée et ignorée sous la terre où elle se cachait, sans que personne songeât nullement à elle, ni s'inquiétât d'aller la dénicher.

Celle-ci, voyant qu'il ne lui restait pour toute subsis-

tance que les racines, dont le Mensonge lui avait persuadé de faire son partage, se mit à les retourner, à les ronger, à les déchirer et à s'en accommoder le mieux qu'elle put.



Or, bien que l'arbre du Mensonge eût de puissants rameaux et de larges feuilles qui étendaient au loin leur ombre, qu'il eût de belles et odorantes fleurs, avant qu'il

pût porter aucun fruit toutes ses racines se trouvèrent rongées par la Vérité, qui n'avait pas d'autre aliment



pour se nourrir; et un jour que le Mensonge se trouvait, comme à l'ordinaire, sous son bel arbre, annonçant son

art à ses innombrables sectateurs, il survint un coup de vent si violent, que l'arbre, dont la base et les racines étaient ainsi sapées, fut abattu et tomba sur le Mensonge, qu'il écrasa du coup. Quant à ceux qui se trouvèrent là, s'instruisant de ses leçons, ils furent pour la plupart ou tués, ou cruellement froissés; et du lieu même où s'élevait l'arbre orgueilleux, la Vérité surgit de dessous terre et trouva dans un piteux état le Mensonge et tous ceux qui avaient écouté et suivi ses préceptes.

Et le monde comprit, en la voyant debout sur les débris de l'arbre renversé, que tout ce que le Mensonge avait fait contre elle avait tourné contre lui.

Vous donc, seigneur comte Lucanor, mettez-vous bien cela dans l'esprit, que si le Mensonge est un arbre qui a de grands rameaux et d'agréables fleurs, qui sont ses propos, ses pensées et ses flatteries, dont tout le monde aime à se payer, il n'arrive jamais à donner un bon fruit. Partout la flatterie plaît, et l'on aime à s'enivrer de son encens; mais tôt ou tard on reconnaît et on méprise les menteurs.

Ainsi, laissez vos ennemis ourdir leurs complots; ne les imitez pas : la Vérité fera tomber l'arbre du Mensonge.

Le conseil de Patronio plut à Lucanor; il le suivit et s'en trouva bien; ce qui fait que sa renommée de justice est arrivée jusqu'à nous.



LES PSYLLES.



ELON certains auteurs, les Psylles étaient d'anciennes familles ou hordes errantes, célèbres par l'art de charmer les serpents. De tout temps ils surent, soit par une réelle puissance, soit par un charlatanisme habilement exécuté, en imposer à la multitude. Les Égyptiens avaient appris à les respecter; les Grecs les connaissaient, et l'on en vit souvent dans l'ancienne Rome donner des preuves de leur habileté en ce genre. Quoique la matière soit assez futile en apparence, de nombreux savants ont consacré leurs veilles à la recherche de la cause de ce mystérieux pouvoir, qui réalisait presque la fable ancienne d'Orphée charmant les bêtes féroces au son de sa lyre.

« Une Psylle, dit le naturaliste Hasselquirt, m'apporta au Caire quatre sortes de serpents : le *cerastès*, le *juculus*, le serpent de mer et la vipère de boutique.

» Cette femme me causa, ainsi qu'à M. de Lioncourt, consul de France, et à tous les Français qui se trouvèrent présents, la plus grande frayeur. Elle jeta à mes pieds ces reptiles pleins de vie, et les laissa courir autour de nous, pour faire voir avec quelle assurance elle maniait les animaux terribles, sans qu'ils lui fissent le moindre mal.

» Quand elle les mit dans les bocaux où ils devaient être conservés, elle les prit avec ses mains nues, comme les femmes prennent leurs lacets ou leurs rubans. Tous s'y laissèrent mettre assez aisément, excepté les vipères, qui trouvèrent moyen d'en sortir avant qu'elle les eût bouchés, et montèrent le long des mains et des bras nus de cette femme sans lui causer la moindre crainte. Elle les ôta tranquillement de dessus son corps, et les remit dans le lieu destiné à leur servir de tombeau. On nous assura

qu'elle avait pris ces reptiles dans la campagne avec la même facilité.

» Il n'est pas douteux que cette femme avait quelque moyen inconnu de se préserver de leurs morsures; mais il nous fut impossible d'en tirer aucun éclaircissement à ce sujet.



» L'art de charmer les serpents est un secret parmi les Egyptiens. Tous les naturalistes et les voyageurs devraient chercher à découvrir quelque chose de certain et de décisif sur un objet si digne de leur curiosité.

» Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que ce secret soit resté caché depuis plus de deux mille ans, pendant que tant d'autres ont été divulgués. Il n'est connu que de certaines personnes, qui le transmettent à leurs descendants et à leurs familles.

» Tout ce qu'on a pu savoir jusqu'à présent, c'est que ceux qui charment les serpents et les vipères ne touchent point à d'autres reptiles venimeux, scorpions, etc., et que les familles qui charment ceux-ci n'osent toucher aux autres; que ceux qui charment les serpents et les vipères les mangent communément entre eux, surtout lorsqu'ils doivent en aller prendre, et qu'ils vont ensuite demander la bénédiction de leur cheick, qui, entre autres pratiques superstitieuses, et autres aussi vaines, sont peut-être plus anciennes qu'on ne pense, et ont pu donner lieu aux lois de Moïse contre les enchantements. »

Dans une note qu'on lit au-dessous du texte que nous venons de citer, Linnée assure « que M. Jacquin, qui résidait alors dans les Indes occidentales, lui écrivit que les Indiens charment les serpents avec l'*aristolochia enguiceda*, et que M. Forskohl, pendant ses voyages au Levant, lui marque que les Egyptiens employaient au même usage une espèce d'aristoloche, mais sans dire laquelle.»

D'autres mettent cette étrange puissance sur le compte de la fascination exercée par le regard; mais en cela, comme en tout, les opinions sont combattues.

Quant à nous, nous ne pouvons que croire au fait, et laisser à d'autres, plus érudits, le soin de rechercher la cause.



DES POSSÉDÉS.

Quelques personnes raisonnent souvent sur les possédés dont parle l'Evangile, et sur leurs guérisons miraculeuses.

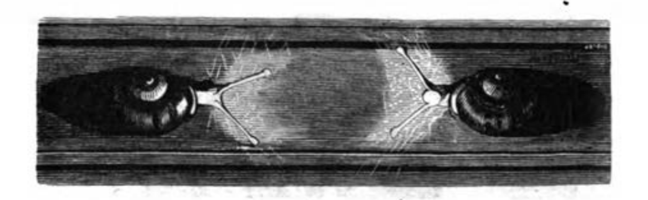


Ils les révoquent en doute, et on leur répond avec raison que *ce qui est au-dessus de la nature ne prouve rien contre la nature.*

L'historien Josèphe et les rabbins juifs avaient là-dessus des idées fort singulières. Ils inventèrent les fables les plus ridicules sur leur barad ou baaras, « racine couleur de flamme, disent-ils, et qui devenait lumineuse vers le soir, qui fuyait quand on voulait la prendre. L'arracher, c'était s'exposer à une mort inévitable, à moins qu'on ne prît certaines précautions; la plus sûre était de fouiller tout autour de la plante, et d'y attacher un chien, qui l'entraînait en voulant rejoindre son maître, et qui expirait aussitôt : alors on pouvait la toucher sans risque. On la mettait sous le nez des possédés, et, en l'ôtant, on leur tirait le démon du corps par les narines.

O tempora ! o mores !

Autrefois ces idées superstitieuses passaient comme articles de foi; le vulgaire y croyait comme la classe la plus éclairée, aujourd'hui on daigne à peine admettre qu'elles aient jamais existé. Il est vrai que dans certaines de nos provinces de l'ouest on rencontre encore des tendances aux croyances surnaturelles; mais ces tendances ne s'effacent-elles pas chaque jour sous le rayonnement de la civilisation ?



UNE PROPHÉTIE.



ONFORMÉMENT aux lois et arrêtés en vigueur sur la matière, les bourgmestres des villages belges doivent adresser chaque année aux receveurs de l'enregistrement un état concernant les noms, qualités, etc., des personnes décédées dans leur commune. Il y a quelque temps, M. H..., bourgmestre de l'une des communes du canton de Vielsalm, et que d'autres travaux plus ou moins ardus tenaient éloigné de ses fonctions, était en retard d'envoyer les états et recevait de nombreux appels à ce sujet. Fatigué enfin des vertes remontrances du receveur, il lui écrivit : « Il n'y a eu aucun décès dans ma commune le trimestre écoulé, et je puis vous assurer qu'il n'y en aura aucun le trimestre prochain ! » Quelle rassurante prophétie pour les habitants de B... !



LES ARTOMIM.

L'onéiromancie, ou interprétation des songes, était en



honneur chez les Egyptiens, au temps même des patriarches. Nous en avons pour preuve l'histoire de Joseph, que

nous a transmise la Bible; cru sur la simple interprétation d'un rêve et sur une explication que la suite justifia, il est vrai, mais qui avait plus d'à-propos que de probabilité, il parvint par là au faîte des honneurs.

Des artomim, ou devins, chargés d'expliquer aux Pharaons leurs songes royaux, formèrent le conseil privé des monarques de Memphis, et les particuliers s'empressaient également de consulter des artomim de bas étage pour connaître et faire interpréter leurs visions. Un songe, en Egypte, était un avertissement sûr; et que cela ne nous étonne pas; car, dans notre Europe du dix-neuvième siècle, les deux tiers de la population attachent une importance plus ou moins grande aux rêves, qui ne sont après tout que des caprices de notre imagination, ou le travestissement comique, burlesque, dramatique ou inqualifiable de nos pensées et surtout de nos impressions.



RAPPROCHEMENT DE DATES HISTORIQUES.

Beaucoup de faits presque identiques, ou dont l'un est la contre-partie de l'autre, se passent à deux cents ans de distance.



Ainsi, la première invasion gauloise en Italie, sous Bellovèze, a lieu dans le sixième siècle avant Jésus-Christ, en 590; la seconde, sous Brennus, a lieu deux siècles plus tard, en 390. De même, en 1574, dans le seizième siècle, avénement de Henri III, prince faible qui, par politique, se met à la tête de la Ligue et meurt assassiné; en 1774 (deux cents ans plus tard), avénement de Louis XVI, prince faible qui, par politique, se met à la tête de la révolution et meurt décapité.

Il y a beaucoup de faits aussi à dix ans de distance. Le siége de Troie dura dix ans, et il en est de même de celui de Véies; il y a un intervalle de dix ans entre la bataille de Marathon et celle de Salamine; entre la victoire de Soissons et celle de Tolbiac, entre la défaite de Crécy et celle de Poitiers, entre la victoire de Marignan et la défaite de Pavie, entre la royauté constitutionnelle de 89, qui laissa tomber l'autorité, et le consulat de l'an VIII, qui la releva.

Quelquefois, circonstance qui me semble prodigieusement étrange, une même date se reproduit avec la même idée pendant cinq siècles consécutifs. Ainsi, la date ...87 rappelle un effort ou un triomphe de l'aristocratie franque pendant la période de l'établissement de la féodalité.

En 587, traité d'Andelot, qui établit l'hérédité des

fiefs, lesquels n'avaient été possédés par les leudes qu'à titre de bénéfices irrévocables.

En 687, sanglante bataille de Testry, gagnée par Pépin d'Héristal, à la tête des Francs austrasiens et des leudes neustriens mécontents, sur Thierry, roi de Neustrie.



En 787, soulèvement des grands dans l'empire carlovingien, qu'ils avaient élevé et qui pesait sur eux; Arigire, duc de Bénévent, reconnut la suzeraineté de la cour de Constantinople, et Tassillon, duc de Bavière, appela les Huns, croyant l'un et l'autre, grâce au secours de l'étranger, échapper au sort du comte Hartrad, dont la conspiration venait d'être étouffée dans le sang, et à celui des Bretons révoltés, qui avaient été de nouveau mis sous le joug.

En 887, déposition de Charles le Gros par les leudes, dans la diète de Tribur; déposition qui fit sortir, pendant quelque temps, la couronne de France de la maison de Charlemagne par l'élection d'Eudes, grand-oncle de Hugues-Capet.

En 987, élection de Hugues-Capet, le plus puissant des possesseurs de fiefs, par ses pairs (ses égaux), au détriment de Charles de Lorraine, et au profit de l'aristocratie féodale, pour qui, enfin, la royauté ne se trouve plus être qu'un titre purement nominal.



Ces rapprochements, et bien d'autres, me rappellent ce mot tant de fois répété : « L'homme s'agite, et Dieu le mène. » La liberté humaine, me dis-je, entière, complète dans l'individu, en ce sens qu'elle peut toujours, à un instant donné, faire ou ne pas faire, est cependant soumise dans le plan de l'univers et dans la marche de l'humanité, aux lois tracées par le conseil divin; il est des limites dans lesquelles elle oscille, et puisque, de deux siècles en deux siècles, les événements se reproduisent avec de grandes ressemblances de physionomie, chaque siècle doit avoir un cachet saisissable qu'on devra retrouver, sous des modifications particulières, dans les siècles antérieurs ou postérieurs, qui se présentent à deux cents ans de distance.

En effet, chaque siècle est caractérisé par une idée qui lui donne une physionomie propre; qui peut douter, après avoir lu Michelet, que le seizième siècle ne soit le *siècle de la renaissance et de la réforme?* Le dix-septième siècle est appelé vulgairement le siècle de Louis XIV; or, Louis XIV est la personnification du pouvoir absolu. Le dix-septième siècle a donc pour caractère : *apogée du pouvoir royal.* Le dix-huitième siècle est le *siècle de la philosophie et du philosophisme* (lisez sophisme), etc.

Il est facile de voir que, dans ces exemples, deux idées séculaires pour deux siècles, à deux cents ans de distance, sont des manifestations du même principe : Vol-

taire continue, au dix-huitième siècle, l'œuvre commencée par Luther au seizième; Louis XIV continue, au dix-septième siècle, l'œuvre commencée par Louis XI au quinzième. Le principe d'autorité et le principe de liberté dominent tour à tour de siècle en siècle, mais en se transformant, en se déplaçant, en recevant l'influence des faits accomplis sous l'action du principe contraire.



Une autre circonstance curieuse, c'est qu'au milieu des oscillations des deux principes rivaux, l'humanité accomplit une évolution importante tous les cinq siècles, de sorte que, outre les idées particulières qui caractérisent les différents siècles, il y a des idées générales qui caractérisent des périodes de cinq siècles.

La république romaine a duré cinq cents ans (de 510 avant Jésus-Christ aux premières années d'Octave, vainqueur à Actium, l'an 30 avant Jésus-Christ). L'empire romain d'Occident a duré 500 ans (de l'an 30 avant Jésus-Christ à l'an 472 après Jésus Christ). La féodalité franque a mis 500 ans à se constituer (de Clovis, en 420, à Hugues-Capet, en 987).

Voilà l'abrégé de mes travaux. Les personnes qui étudient l'histoire (il y en a malheureusement trop peu) trouveront dans cet exposé un résumé synthétique de leur nombre de faits disséminés dans leur cerveau, et une coordination logique des événements accomplis chez les peuples dont nous avons reçu la civilisation; les personnes qui ne connaissent pas encore l'histoire trouveront dans ces pages des jalons, des points de rappel, des concordances qui les aideront avec profit à faire une étude importante que peu d'intelligences abordent, parce qu'ils la croient exclusivement du ressort de la mémoire.

DES ORACLES.

« S'il était bien prouvé, dit le révérend père Augustin Calmet, que les oracles de l'antiquité païenne fussent l'ouvrage du mauvais esprit, on ne pourrait donner de preuve plus réelle de l'apparition du démon parmi les hommes (1). »



Quoi qu'il en soit de l'opinion du bon père, ces oracles si vantés se rendaient dans presque tous les pays du monde, parmi les peuples qui se croyaient les plus éclairés.

Les Egyptiens, les Chaldéens, les Perses, les Syriens, les Juifs, les Grecs, les Romains et même les peuples barbares eurent leurs oracles.

La religion païenne n'avait rien dont elle se fît plus d'honneur, et dont elle se vantât avec plus d'orgueil. Dans toutes les grandes entreprises on recourait à l'oracle; par là se décidaient les plus importantes affaires de ville à ville, de province à province, et même dans les cas particuliers.

La manière de rendre les oracles n'était pas la même partout.

Pline dit (2) que le bœuf Apis, dont le culte était si

(1) Dom Calmet, *Traité des apparitions*, t. I, p. 114.
(2) Pline, l. VIII, ch. 48.

ancien en Egypte, rendait ses oracles en recevant sa nourriture de la main de celui qui le consultait. S'il l'acceptait, on en tirait un bon augure; s'il la refusait, c'é ait un mauvais présage.

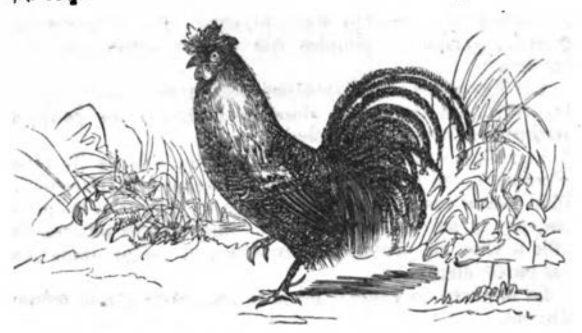
Lorsque cet animal paraissait en public, il était accompagné par une troupe d'enfants qui chantaient des hymnes à son honneur; puis, saisis d'une sorte d'inspiration, ils commençaient à prédire l'avenir.

Quand le bœuf entrait paisiblement dans sa loge, c'était un signe heureux; quand il en ressortait, c'était, au contraire, un mauvais présage.

Tel était l'aveuglement des Egyptiens.

Il y avait encore d'autres oracles en Egypte, comme ceux de Mercure, de Diane, de Minerve, de Jupiter Ammon, etc.; ce dernier fut consulté par Alexandre le Grand.

Mais Hérodote (liv. IX) remarque que, de son temps, il n'y avait point de prêtre ni de prêtresse qui rendissent des oracles. Ils tiraient leurs prophéties ou des mouvements des statues des dieux, ou de la première voix qu'ils entendaient après les avoir consultés, surtout celle du coq.



Pausanias raconte que celui qui consultait Mercure murmurait à l'oreille du dieu le sujet de sa demande, il se bouchait ensuite les oreilles, sortait du temple, et les

premières paroles qu'il entendait, il les tenait pour la réponse de l'oracle.

Les Grecs reconnaissent qu'ils ont reçu des Egyptiens et les noms des dieux et leurs plus anciens oracles, entre autres celui de Dodone, qui était déjà connu du temps d'Homère, et qui venait de l'oracle de Jupiter de Thèbes; car les prêtres égyptiens prétendaient que deux prêtresses de ce dieu avaient été enlevées par des marchands phéniciens qui les avaient vendues, l'une en Libye et l'autre en Grèce, et qu'elles avaient établi des oracles chacune dans le lieu où elle avait fixé sa demeure.

D'un autre côté, ceux de Dodone prétendaient que deux colombes noires s'étaient envolées de Thèbes; que celle qui s'était arrêtée à Dodone s'était perchée sur un hêtre, et avait déclaré d'une voix intelligible que les dieux voulaient qu'on établît en cet endroit un oracle de Jupiter; que l'autre, s'étant envolée en Libye, y avait établi l'oracle de Jupiter Ammon.

Voilà, certes, des origines bien frivoles et bien fabuleuses.

L'oracle de Delphes, moins ancien, fut aussi plus célèbre. Phémonoé en fut la première prêtresse; elle vécut du temps d'Acrisius, vingt-sept ans avant Orphée, Musée et Linus. On la dit inventrice des vers hexamètres : du moins est-ce l'assertion que nous trouvons dans Clément d'Alexandrie.

La Sibylle de Cumes est assez fameuse pour que nous puissions nous dispenser d'en parler.

On pourrait, ce nous semble, retrouver des vestiges d'oracles en Egypte dès le temps de Joseph et de Moïse.

Les Juifs avaient demeuré pendant deux cent quinze ans en Egypte, et, s'y étant extraordinairement multipliés, avaient fini par former un peuple séparé, une sorte de république au milieu du royaume. Ils avaient pris goût aux cérémonies, aux superstitions, aux idolâtries des Egyptiens. Joseph passait pour le plus habile devin et pour le plus grand interprète de songes qui fût en Egypte. On croyait qu'il tirait ses oracles par l'inspection de la liqueur qu'il avait mise dans sa coupe.

Moïse, pour guérir les Juifs de leur penchant à l'idolâtrie, leur prescrivit des lois diamétralement opposées à celles du peuple au milieu duquel il vivait.

Mais c'est assez, trop peut-être sur ce sujet; un autre jour, ou plutôt une autre année, nous parlerons des oracles chez les Romains, chez les peuples orientaux et chez les habitants des contrées septentrinales de l'Europe.

Clément d'Alexandrie, Hérodote, Pausanias, Joan. Marsham nous ont fatigué, vous sans doute aussi, lecteur : donc, passons à un autre sujet.

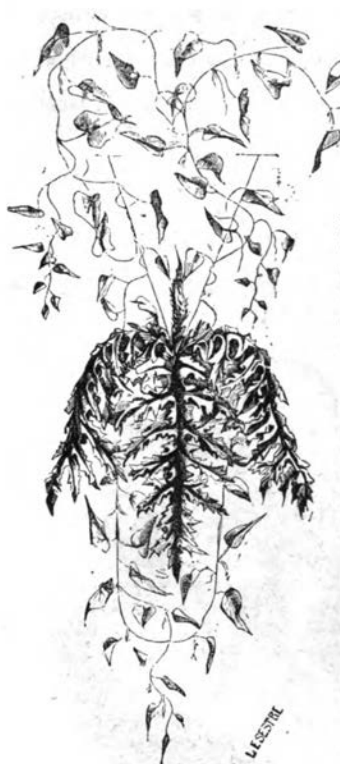
JOURNÉE AUX FIGUES.



On appelle ainsi une sanglante bataille gagnée à Cabeza de lo Ginetes, en 1431, par Jean II, roi de Castille, sur Mohamad, roi de Grenade. Au dire des auteurs espagnols, trente mille Grenadins restèrent sur le champ de bataille. Les chrétiens ne profitèrent pas de leur victoire, qui prit le nom de *Journée aux figues*. Suivant quelques historiens, cette dénomination vient de ce que le favori du roi, le connétable Alvaro de Luna, avait reçu du roi de Grenade douze mulets chargés de figues, chaque figue renfermant une pièce d'or. Cette explication peu vraisemblable paraît un conte inventé à plaisir par les nombreux ennemis du connétable, qui, dix-neuf ans plus tard, périt sur l'échafaud. Mariana raconte, avec plus de probabilité, que cette bataille fut appelée ainsi parce qu'elle se donna dans une plaine remplie de figuiers.



MARCHE ASCENDANTE DE LA CIVILISATION.



Si, comme il est probable, l'accroissement successif du nombre des livres de la bibliothèque impériale peut donner la mesure des divers degrés qu'ont parcourus, dans leur marche ascendante, la lumière et la civilisation, on pourra avec exactitude marquer les pas plus ou moins rapides de cette marche, leurs époques et leurs rapports respectifs dans le résumé suivant.

Sous le roi Jean, au quatorzième siècle, cette bibliothèque se composait seulement de 8 ou 10 volumes;

Sous Charles V, son successeur, le nombre des livres s'éleva à 910 volumes;

Sous François Ier, à 1,890;

Sous Louis XIII, 16,746.

En 1648, sous Louis XIV, le nombre de ces livres, sans y comprendre les manuscrits de Brienne et de Mézerai, ni celui des divers recueils d'estampes et de cartes, s'élevait à 50,542.

Avant la révolution, on évaluait le nombre des livres imprimés, non compris une quantité de pièces détachées contenues dans les portefeuilles, à environ 200,000.

Aujourd'hui, le nombre des imprimés s'élève à environ 600,000.

Celui des manuscrits, à environ 80,000; dans le dépôt des estampes et gravures, on compte 4 ou 500,000 pièces renfermées dans plus de 20,000 portefeuilles.

Le dépôt d'antiquités contient plus de 80,000 médailles.

Ainsi, d'après cette méthode, et elle nous semble assez juste, l'état des lumières, sous le règne de Jean, différait de leur état présent comme le nombre 10 diffère 480,000.

Que de merveilles opérées par les siècles! Que de conquêtes sur l'ignorance par l'intelligence humaine!

GUTEMBERG, FAUST ET SCHÆFFER.

CERCLE, SYMBOLE D'ÉGALITÉ.



Le cercle, qui est le symbole de l'éternité, est aussi quelquefois le symbole de l'égalité.

Les anciens, pour ne donner de préférence à personne, ni aux dieux, ni à leurs amis, écrivaient leurs noms sur un cercle ; de sorte que, ne leur donnant point de rang, on ne pouvait pas dire qui était le premier, ni le second, ni le dernier dans leur estime. Tout était égal, et l'honneur également partagé.

Les Grecs écrivaient les noms des sept sages sur un cercle, ne voulant pas déterminer quel était le plus sage des sept.

Les Romains écrivaient sur un cercle les noms de leurs esclaves, afin qu'on ne sût pas ceux qu'ils aimaient le mieux et auxquels ils voulaient donner la liberté.

On rapporte qu'un pape ayant recommandé aux cordeliers de lui nommer trois de leurs religieux, dans le dessein de donner la pourpre à l'un d'eux, les cordeliers écrivirent sur un cercle les noms des trois habiles de leur couvent, afin que le pape, ne jugeant pas qu'ils eussent plus de penchant pour l'un que pour l'autre, choisît qui lui plairait.

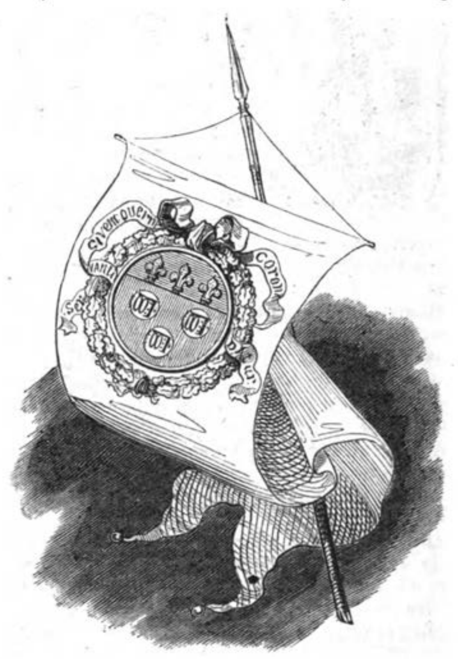
L'institution des chevaliers de la Table ronde peut être citée à la suite de ces exemples ; elle était fondée sur un principe d'égalité, et la table était un symbole.

Dans les congrès, la table des ambassadeurs est ordinairement ronde, afin d'éviter, autant que possible, les distinctions trop marquées de préséance.



DES DEVISES.

La devise est une des diverses espèces de ***symboles***, dénomination générale et convenable à tous. Les devises, emblèmes, rébus et armoiries sont des symboles figurés ;



les énigmes, anagrammes, acrostiches, épigrammes, proverbes, sentences ou apophthegmes, sont les symboles littéraux.

Il ne faut pas confondre avec les devises les éloges donnés, par forme d'épithètes, aux maisons célèbres,

comme : Noble de Vienne, Preux de Vergy, etc., en Bourgogne; Sagesse de Rambauld, de Simiane; Simplesse de Sabran, Vaillance de Blacas, en Provence, et tant d'autres en Dauphiné et en Bretagne.

Le cri de guerre était un mot dont on se servait dans les combats. Quelques maisons l'ont pris pour devise, comme les Montmorency : *Dieu ayde au premier chrestien;* les comtes de Chartres : *Passavant li meillor*; et les Molac, en Bretagne : *Gric* (silence) *à Molac.*



Les plus belles devises sont celles tirées des noms, ou les devises parlantes, devises à calembours, comme

celles des *Colonna*, à Rome, qui portent une colonne, et celle des *Orsini*, une ourse.

François VII, de la Rochefoucauld, l'auteur des *Maximes*, jeune homme calme en apparence, et très-passionné en réalité, avait pour devise une montre avec le mot : *Cheto fuor, commoto dentro*, paisible au dehors, ému au dedans.

Celle du comte d'Illiers, de la maison d'Entragues, représentait une fusée avec ces mots : *Poco duri, purché m'innalzi*; que je dure peu, pourvu que je m'élève.

Madame de Sévigné avait donné pour devise à la belle duchesse de Lesdiguières, grand'mère à vingt-huit ans, un oranger avec cette âme ingénieuse : *Le fruit n'y détruit pas la fleur*. Elle-même portait une hirondelle et : *Le froid me chasse*, juste expression de son cœur aimant. Un de ses amis, M. de Champlâtreux, de la famille Molé, encore existante, semblait avoir emprunté sa devise à Saint-Thomas : *Cuider déçoit*; croire trompe.

Tout le monde connaît la fabuleuse histoire de la salamandre, qui se nourrissait, dit-on, de feu, et l'éteignait. François Ier la prit pour devise, avec l'âme : *Nutrisco et extinguo*.

Après la mort de son mari, Catherine de Médicis prit pour devise une rosée tombant sur des cendres ardentes, avec ce vers : *Ardorem extincta testantur vivere flamma*; les cendres attestent que l'ardeur survit à la flamme.

Eléonore d'Espagne, sœur de Charles-Quint, contribua beaucoup à la délivrance de François Ier, qu'elle épousa ensuite en secondes noces. Elle portait pour devise un phénix, oiseau unique, suivant la fable, avec l'hémistiche : *Unica semper avis*, oiseau toujours unique.

C'est d'elle que vient un proverbe fort usité maintenant. Chaque fois qu'on lui annonçait la venue du roi, elle donnait au messager une paire de gants d'Espagne. Un jour, le messager habituel fut devancé par un autre, et lorsqu'il arriva, elle dit au retardataire : Vous n'aurez pas les gants !

Valentine de Milan, duchesse d'Orléans, veuve du duc Louis, massacré à la porte Barbette, dans son affliction

devise un arrosoir, avec l'âme : Rien ne m'est
s ne m'est rien.
ieux Didier Erasme portait pour devise un terme,
it la mort, qui est le *terme* de toute chose, avec le
Hic terminus hæret, là est le terme.



L'emblème des ignorants vantards et des savants modestes est un vase plein d'eau, sur laquelle surnage, suivant Pline et Quintilien, un œuf pourri (l'ignorance), tandis que l'œuf plein (le savoir) demeure au fond, avec l'âme : *Haud sidit inane*, ce qui est vide ne tombe pas au fond.

On raconte que Charles VI rencontra dans la forêt de Senlis un cerf portant un collier d'or sur lequel on lisait :



Hoc Cesar me donavit, César m'a donné cela. Le roi, dès lors, prit pour devise un cerf ailé portant une couronne en guise de collier.

Louise de Lorraine, comtesse de Vaudemont, femme négligée de Henri III, avait pris pour devise un cadran solaire, avec l'âme : *Aspice ut aspiciar*, regarde-moi afin qu'on me regarde, pour faire entendre que si le roi se tournait vers elle, elle serait considérée.

Le fameux Horace Farnèze, duc de Camerino, avait pris pour devise quatre gerbes vertes, emblème d'espérance, et pour âme : *Flavescent*, elles jauniront.

On voyait à Saint-Martin-des-Champs, à Paris, la devise de Pierre de Morvilliers, chancelier de France, qui se composait d'une herse liée à la lettre pythagorique *y*, pour signifier que le travail mène à la vertu.

La devise de Titus Vespasien était une ancre et un dauphin, et celle du pape Paul III, un caméléon et un dauphin, avec le mot *maturè*, mûrement.

L'origine de l'aigle bicéphale ou *esployé* est la division de l'empire romain, du temps de Constantin le Grand, en empire d'Orient et d'Occident.





DE LA SORCELLERIE

I.

C'est une chose vraiment étrange que cet empire universel et presque absolu des sciences occultes. Il est de tous les temps, et s'étend sur tous les pays comme sur tous les peuples. Il se rencontre parfois des gens assez malheureux pour ne pas croire en Dieu ; il y en a bien peu qui ne croient pas au diable. C'est une tradition native du genre humain, que l'homme, à l'aide de certaines formules, de certaines pratiques, empruntées tantôt à la religion, tantôt à la science, peut changer les lois éternelles de la nature, soumettre à sa volonté les êtres invisibles, s'élever au-dessus de sa propre faiblesse et acquérir la connaissance absolue et la puissance sans limites.

Ces dons supérieurs, on les demande indistinctement à *Dieu et au diable*, aux nombres, aux rêves, aux étoiles, à tout.

La *magie,* puisqu'il faut l'appeler par son nom, se divise en une foule de branches dont les initiés connaissent seuls les ramifications; telles sont, par exemple, la nécromancie, la cabale, la divination, que sais-je encore?

Les livres saints eux-mêmes en ont reconnu l'existence. Il n'y aura parmi vous, dit le *Deutéronome*, personne qui fasse passer par le feu son fils ou sa fille, qui professe la divination ou qui *prédise les temps*, ni enchanteur, ni sorcière, ni personne qui consulte des esprits familiers.

L'évocation de l'ombre de Samuel par la pythonisse d'Endor, les prodiges opérés par les magiciens de Pharaon, les accusations portées contre Manassès, prouvent assez que les Israélites se livraient à la pratique des sciences occultes. On le leur défendait, *donc* ils le faisaient.

La magie tient une large place dans la civilisation païenne. On la trouve dans l'Inde, où elle se confond avec la religion; on la retrouve en Egypte, dans la Grèce, à Rome, en Thessalie, dans la Chaldée, partout. Quand la magie est religieuse et qu'elle s'adresse aux divinités bienfaisantes, on l'appelle *théurgie*, ses rites sont sérieux et graves; ses adeptes doivent rester purs; ils ne peuvent se nourrir de rien qui ait eu vie.

La magie goétique, au contraire, s'adresse aux divinités malfaisantes; elle s'entoure d'un sombre appareil; elle recherche les lieux souterrains, les herbes vénéneuses, les ossements des morts; elle a recours aux conjurations et aux imprécations; elle ne prie pas, elle menace. C'est ainsi que les magiciens d'Egypte criaient aux astres que, s'ils ne se rendaient pas à leurs désirs, ils bouleverseraient la voûte du ciel, découvriraient les mystères d'Isis, disperseraient les membres d'Osiris, et dévoileraient l'intérieur du temple d'Abidos.

Les enchanteurs de l'Inde envoyaient leurs imprécations sous forme de lettre; crime *prévu et puni* par je ne sais quel article du Code pénal sous ce titre : « Menaces par écrit et sous condition. »

Les recettes de la sorcellerie moderne se retrouvent dans les traditions antiques. Tirésias remplit une fosse de sang pour évoquer les morts; Canidie et Sagone se rendent la nuit dans les cimetières, recueillent des ossements et les herbes malfaisantes, préparent des philtres avec le sang et la moelle des petits enfants, animent des figures de cire et les brûlent, comme faisaient les envoûteurs du seizième siècle.

Du temps de Tacite, les sorciers s'appelaient des mathématiciens. C'était la plaie du monde. Les lois de l'empire n'avaient pas pour eux des peines trop sévères; ni l'exil ni la mort ne pouvaient extirper du sol leur race redoutée et maudite.

La sorcellerie se transforma quand le christianisme eut versé sa pure lumière sur le monde. Les dieux de l'Olympe se changèrent en démons. Diane devint Dianum; son croissant s'allongea en cornes menaçantes, et elle conduisit les femmes au sabbat.

Les bardes et les druides devinrent des enchanteurs. L'enchanteur est un être d'une nature supérieure à celle de l'homme, un intermédiaire entre le ciel et la terre, quelque chose comme les génies orientaux des contes arabes. A propos de ces enchanteurs et génies, remarquons que ces êtres mythologiques ont exercé une profonde influence sur la littérature européenne, et ont pénétré par cette voie dans bien des esprits, qu'ils remplissaient de fictions toutes musulmanes.





II.

Je visitais, il y a deux ans, les Hébrides occidentales. A mon retour, et avant de regagner les Highlands d'Ecosse, je m'arrêtai dans la petite île de Mull, entre la baie d'Orban et les îles de Staffa et d'Iona.

J'avais bien entendu parler de sorciers, mais je déclare que je n'en avais jamais vu. Déjà je commençais à croire leur race disparue, et je ne m'en consolais pas. Un batelier d'Iona, qui voulut bien m'honorer de sa familiarité, ranima mes espérances. Vous trouverez à Mull le dernier sorcier d'Europe. Mac-Caskill est allé au sabbat dans sa jeunesse; il peut *mander* le diable, rien qu'en tournant ses deux pouces; il a des paroles pour faire fuir la lune, et il lit l'avenir à travers le paleron d'une épaule de brebis noire.

Tout ceci valait bien le voyage.

Deux jours après, Jonathan Perkins, fauconnier de sir Owen G..., me conduisit au bord du *Loch de Buyr* (lac jaune), où je rencontrai Mac-Caskill.

C'était un grand vieillard, aux cheveux grisonnants et longs, à l'œil cave et ardent; il était osseux et sec, observant beaucoup et causant peu.



Bien que Jonathan m'ait assuré qu'il parlait assez facilement l'anglais, je n'en pus tirer un seul mot; il se renferma dans un silence assez dédaigneux, interrompu seulement par des monosyllabes gaétiques adressées à mon guide.

J'entrai dans sa hutte; Peskins me fit remarquer quelques petites pierres triangulaires; larges de deux ou trois doigts, aiguës à leurs extrémités.

— Ce sont des flèches enchantées, me dit-il; Mac-Caskill les trouve sur la bruyère la première nuit de la lune nouvelle. Voici une branche de genévrier, ajouta-t-il, avec laquelle il asperge les troupeaux de l'île le matin du 1er mai, pour les préserver du mauvais œil. Voilà la

baguette de coudrier qui le porte comme un double poney dans le pays de l'Elf-Land quand il veut converser avec les Urisks et les Brownies.

Mac-Caskill n'avait pas voulu entrer avec nous dans sa hutte. Nous le trouvâmes assis à sa porte, les *pouces en dedans;* un chat noir aux yeux verts se frottait entre ses jambes en faisant des *rons-rons* formidables.

Peskins hâta le pas et je fis comme lui.

Je rentrai le soir même à Oban ; le capitaine du *Dolphin* à qui je faisais ma profession de foi... d'incrédulité, me frappa sur l'épaule en me disant : — *Qui sait?*

Je remarquai que le capitaine avait les yeux verts comme le chat de Caskill.

Une heure après mon arrivée, il m'envoyait la démonologie de sir Walter Scott avec ces trois mots sur la première page :

« You *shall* belière ! » Vous y croirez !

Le capitaine se trompait, et, malgré la forme impérative de son verbe, malgré ses yeux verts et le chat noir de Mac-Caskill, malgré l'érudition de l'auteur de Quentin-Durward, j'ai lu et je n'ai guère cru.



RACHEL.



Généralement toutes les grandes figures qui ont traversé, comme de brillants météores, la première moitié du dix-neuvième siècle, ont attiré l'attention du public; mais il en est une qui, plus que ses sœurs, reste vivante et radieuse au milieu de l'admiration des peuples qui l'ont applaudie, des artistes qui l'ont vénérée, et du monde qui la regrette.

Cette figure est celle de Rachel.

A part quelques travers inséparables de la nature humaine, et qui ont prêté aux sarcasmes de deux ou trois langues médisantes; à part les erreurs de la femme, rachetées par les qualités de l'artiste, nulle tache ne ternit la robe antique, aux plis sévères et majestueux, qui drapa la grande comédienne.

Grande, en effet, et par les applaudissements qu'elle provoqua de son vivant, et par le vide que laissa et que laisse sa mort.

Mais déposons la plume du panégyriste et prenons celle du biographe : on veut connaître ceux qu'on a aimés, et le sentiment public, arbitre suprême, nous dispense de tout éloge.

Le 24 mai 1820, Esther Haya, femme d'un colporteur israélite nommé Félix, mit au monde, dans une misérable auberge du village de Munf, canton de Thurgovie, en Suisse, une enfant du sexe féminin, qui reçut les noms d'Élisabeth-Rachel.

Pendant dix ans, la famille Félix continua à voyager

en Suisse et en Allemagne. Chargés d'une nombreuse famille qu'ils avaient grand'peine à nourrir, le père et la mère eurent à lutter courageusement contre la misère. Enfin, au bout de quelques années, ils renoncèrent à leur existence nomade de colporteurs et vinrent s'établir à



Lyon. La mère se fit marchande à la toilette, le père donna des leçons d'allemand; l'aînée des filles, Sarah, alla chanter dans les cafés avec la petite Rachel, qui l'accompagnait de sa guitare et faisait la collecte.

Vers 1830, cette famille quitta Lyon et vint s'établir à Paris.

Sarah et Rachel continuèrent à chanter dans les cafés.

Un jour, elles rencontrèrent Choron. Choron fut frappé de la physionomie si intelligente de la petite Rachel, et il proposa aux deux sœurs de suivre son cours. A la suite de cette rencontre, Choron alla chez le père Félix pour lui demander sa fille, et il promit de se charger de son avenir. Rachel fut inscrite à l'école de Choron sous le nom d'Élisa, celui de Rachel ne paraissant pas convenable au maître pour chanter de la musique chrétienne.

Choron ne tarda point à s'apercevoir que la jeune fille n'était pas née pour être musicienne ; il devina néanmoins tout l'avenir de cette enfant intelligente, douée d'une tête si expressive, d'un timbre de voix si métallique, si vibrant, si propre à la déclamation.

En ce temps-là, Pagnon Saint-Aulaire, sociétaire du Théâtre-Français, avait une école de déclamation, où il formait de jeunes comédiens en dehors des classes du Conservatoire. Choron lui présenta Rachel, qui fut acceptée.

Saint-Aulaire eut pour Rachel des soins tout particuliers : il commença par lui apprendre à lire. En même temps il lui fit apprendre par cœur, en les lui répétant, vers par vers, les rôles d'Hermione, d'Iphigénie, de Marie Stuart.

Chose singulière, Rachel n'aimait pas la tragédie ; elle était, au contraire, passionnée pour la comédie, à laquelle elle était peu propre. Elle apprenait avec amour les rôles de Dorine, de Marinette, de Philamenthe, de Lisette. Il fallut lutter énergiquement contre ses goûts, contre son obstination, pour la décider à ne pas abandonner la tragédie.

Un jour, Rachel devait jouer Hermione et la soubrette du *Philosophe marié;* dans la salle Molière, petit théâtre de société situé rue Saint-Martin, et que Saint-Aulaire avait loué pour y exercer ses élèves. Rachel alla prier M. Vedel, alors caissier du Théâtre-Français, de venir la voir jouer. C'était le 26 octobre 1836.

M. Vedel fut tellement surpris du talent naissant de cette petite fille, qu'il courut chercher en voiture M. Jouslin de Lasalle, directeur du Théâtre-Français, et le ramena avant que le troisième acte fût commencé.

M. Jouslin de Lasalle admira la physionomie profonde, le masque tragique, la voix puissante, l'énergie, le talent grand déjà de la jeune tragédienne. Lorsque la comédie commença, il fut indigné; il quitta sa place et courut dans les coulisses, où il fit de vifs reproches à Saint-Aulaire



de ce qu'il permettait à cette jeune fille de gâter son talent par des rôles de comédie insignifiante; puis, faisant appeler Rachel, il la félicita de sa manière de jouer la tragédie, et lui promit de la faire entrer au Conservatoire avec un secours de six cents francs.

Dès le lendemain, 27 octobre 1836, Rachel entra au Conservatoire, dans la classe de Michelot. Malheureusement pour elle, M. Jouslin de Lasalle cessa d'être directeur

des Français, et M. Vedel, qui lui succéda, absorbé par les divisions intestines qui minaient le Théâtre-Français, ne songea plus au secours promis.

Cependant la famille Félix était fort nombreuse : elle se composait d'un fils, Raphaël, de cinq filles, Sarah, Rachel, Rebecca et Lia : Dinah ne naquit que vers 1839 ou 1840. Il tardait au père et à la mère de pouvoir enfin tirer parti du talent naissant de leur fille. Ils étaient disposés à accepter la première proposition qui leur serait faite.

Sur ces entrefaites, M. Poisson, directeur du théâtre du Gymnase, assistant par hasard à une représentation du théâtre Chantereine, vit la jeune Rachel dans le rôle d'Ériphyle. Il fut ébloui. Il se la fit présenter, et lui recommanda de venir le trouver, le lendemain, dans son cabinet.

Rachel s'y rendit en compagnie de son père, et, séance tenante, elle fut engagée pour trois ans, au prix de trois mille francs par an, avec promesse d'augmenter d'un tiers ses appointements dès la seconde année.

M. Poisson rendit à la jeune fille son nom de Rachel, et fit annoncer ses débuts avec beaucoup d'éloges. En trois semaines, Paul Duport écrivit pour elle *la Vendéenne*. En peu de jours la pièce est apprise, répétée, jouée, et Rachel n'a aucun succès : le public ne comprit rien à cette muse tragique, enfermée dans un vaudeville comme une lionne dans une cage étroite. Quelques écrivains seulement la devinèrent, et, parmi eux, je citerai Frédéric Soulié, qui, le même soir, prédisait tout l'avenir de Rachel.

Malheureusement Poisson se laissa décourager par cet échec ; *la Vendéenne* disparut de l'affiche, et la jeune actrice fut reléguée dans des rôles insignifiants. Elle était au désespoir ; elle chercha vainement à se faire ouvrir les portes du Théâtre-Français ; Michelot, son professeur, ne l'avait pas devinée, et refusa de la présenter.

Rachel s'adressa alors à Samson, qui, plus perspicace, comprit ce que valait cette jeune fille, et consentit à lui donner des leçons. Ces leçons, qu'elle suivit avec docilité,

lui furent très-profitables et achevèrent de former son talent. Aussi Rachel n'a jamais oublié ce qu'elle devait à Samson.

Enfin, M. Vedel se souvint de Rachel. Il voulut la voir, et, la trouvant digne d'être admise au Théâtre-Français, il résilia son engagement avec le Gymnase, et l'engagea comme pensionnaire au Théâtre-Français, aux appointements de quatre mille francs.



Le 12 juin 1838, l'affiche du Théâtre-Français annonçait *les Horaces*, avec mademoiselle Rachel. Le lendemain Rachel était déjà célèbre.

Dès ce jour-là, tout le monde comprit la mâle énergie et les grandes qualités de Rachel ; mais, dès ce jour-là aussi, je le crois, ce qui frappa le plus tout le monde, ce qui est resté la qualité supérieure de la grande tragé-

dienne, c'est le côté sculptural de son talent. Rachel avait le génie de la statuaire; Rachel ignorait le dessin et n'avait pas grand goût pour les statues, et cependant elle trouvait des attitudes que n'inventeraient pas les sculpteurs les plus habiles, et dans les poses qu'elle prenait spontanément, pour ainsi dire, sans les chercher, elle passait les statues de Phidias, de Praxitèle, de Jean Goujon. L'art grec n'a rien inventé de plus pur que les poses de Rachel. Le style lui était naturel; sa beauté, dégagée des idées de convention du monde, développait librement ses lignes pures; elle imprimait à son beau corps des mouvements qui semblaient toujours nécessaires, tant ils étaient d'une justesse parfaite de concordance avec l'état de l'âme.

Rachel garda une sorte de reconnaissance à ce beau rôle de Camille, par lequel elle avait si heureusement débuté dans sa gloire. De tous les personnages qu'elle anima du souffle ardent de son éloquente passion, Rachel sembla toujours préférer Camille. C'est Camille qu'elle choisissait toujours pour recommencer au Théâtre-Français le cours de ses triomphes interrompus par les congés, les voyages et les absences. Dans cette prédilection, il y avait plus qu'une simple préférence: il y avait une sorte de tendresse personnelle pour ce rôle qu'elle avait créé comme aucune autre actrice ne l'avait compris; c'était son œuvre propre qu'elle aimait dans Camille.

Dès lors, la tragédie fut ressuscitée; la tragédie, qui n'attirait personne lorsque Rachel ne jouait pas, faisait d'énormes recettes toutes les fois que brillait sur l'affiche le nom magique de Rachel. Ce son de voix, qui ne ressemblait à aucun autre, cette sagacité d'intonation, cette puissance d'accent, ce charme terrible, cet œil de diamant noir dans un masque de marbre de Paros, les lignes harmonieuses de ses bras attachés avec tant d'élégance à ses épaules, ces flots de beaux cheveux noirs tombant de chaque côté de son front si intelligent, si plein d'une mâle volonté, ce mélange miraculeux des charmes les plus doux et de la puissance la plus redoutable, tout cela, tous ces dons acquis donnèrent à Rachel une puissance

singulière sur la foule, une puissance qui ne s'est jamais démentie.

On a pu faire à Rachel des reproches mérités, jamais le public ne lui en a fait. Rachel eut alors un succès que jamais comédienne n'a obtenu, et qui est allé grandissant jusqu'au jour où la maladie qui l'a tuée la força d'abandonner la scène. . . . .



Sur la tombe de Rachel, Ristori est venue s'agenouiller ; le talent naissant rendait hommage au talent mort ; le génie plein de vie venait s'abreuver, par le souvenir, des feux du génie couché dans la tombe, et l'Europe, le monde entier a applaudi à cette humilité d'une rivale venant dire à un cadavre : « Rachel, j'ai voulu te surpasser, Rachel, inspire-moi pour que je puisse t'égaler ! »

ORIGINE DU MOT GOBELIN.

Le nom de Gobelin, porté aujourd'hui par une de nos plus admirables manufactures, appartient à la mythologie gauloise, et s'applique à un démon, un lutin, un esprit follet, qui apparaissait dans les temps où l'on croyait plus qu'on ne savait. Il était évidemment un sobriquet donné à la famille qui fonda cet établissement, vers 1450; famille qui acheta la considération en achetant des titres et des emplois. Dès 1544, on trouve un Jacques Gobelin, correcteur des comptes, puis un Balthazard Gobelin, trésorier de l'épargne, dont la fille Clauda épousa, en 1594, Raymond Philippaux, président au parlement; enfin, Antoine Gobelin, marquis de Brinvilliers, qui épousa, en 1651, Marie-Marguerite d'Aubrai, fille du lieutenant civil de Paris, fameuse par ses débauches, ses empoisonne-



ments, et qui fut condamnée à être brûlée, après avoir eu la tête tranchée, le 6 juillet 1676.

VARIÉTÉS.

Dans les *Mémoires de Dangeau*, on lit sous le 2 août 1688 : Arlequin est mort aujourd'hui à Paris ; on dit qu'il laisse 300,000 livres de biens. On lui a donné tous les sacrements, parce qu'il a promis de ne plus monter sur le théâtre.

Quel acteur, aujourd'hui, ferait cette promesse ? Mais quel acteur aussi laisserait 300,000 francs de biens ?

Procès singulier. — Il existe un extrait, fait d'après les pièces originales, d'une procédure intentée, dans les premières années du dix-huitième siècle, contre les chenilles qui désolaient le territoire de la petite ville de Pont-Château, en Auvergne.

Le juge du lieu rendit une sentence contre ces reptiles et leur enjoignit solennellement de se retirer dans un territoire inculte qui leur est désigné.

Particularité singulière. — Les derniers jours du mois de janvier offrent aux amateurs d'éphémérides une particularité assez singulière :

Le 27 janvier, Mozart naquit à Salzbourg ; le 28, Hérold à Paris, et le 29, Rossini à Pesaro.

Les trois grands genres en musique se trouvent ainsi placés sous chacune de ces dates : l'art allemand, l'art français, l'art italien.

Réponse piquante. — A l'un des bals les mieux fréquentés de Paris, un monsieur, mis comme un notaire du Gymnase, s'approche d'une dame, et lui dit :

— Madame veut-elle m'accorder la faveur de la prochaine ?

— Désolée, monsieur, je ne danse pas ; vous m'avez fait des souliers trop étroits.

La plaideuse et le président de la cour. — Une femme d'importance, qui avait un procès, vint solliciter en sa

faveur le président de la cour ; comme ce magistrat ne lui avait pas fait l'accueil qu'elle croyait lui être dû, elle dit en passant dans l'antichambre, et assez haut pour être entendue : « Peste soit du vieux singe ! »



Le lendemain l'affaire fut appelée, et la femme gagna son procès. Elle courut aussitôt remercier le président, qui, pour toute vengeance, se contenta de lui dire : « Sachez, madame, une autre fois, qu'un vieux *singe* est toujours disposé à faire plaisir aux vieilles *guenons*. »

— Comme vous êtes beau, mon cher Privat ! quel luxe de vêtements !... Vous avez donc fait fortune ?

— Non ; mais j'ai un tailleur qui est à son aise.

Les langues d'Europe. — La langue espagnole est une orgueilleuse qui aime le faste et l'excès ;

La langue italienne est une coquette toujours parée et fardée ;

La langue française est une prude, mais une prude agréable, qui, toute sage et modeste qu'elle est, n'a rien de rude ni de farouche.

Charles-Quint disait qu'il parlerait français à un ami, — allemand à son cheval, — italien à une dame, — espagnol à Dieu, — anglais aux oiseaux.

Ajoutons avec un auteur :

Le Français parle bien, écrit mieux ;
L'Allemand écrit beaucoup et avec solidité ;
L'Italien avec grâce et sentiment ;
L'Espagnol peu et bien ;
L'Anglais savamment.

Dans les sciences :

Le Français fait de tout ;
L'Anglais est maître ;
L'Italien est docte ;
L'Espagnol est profond.

Calendrier républicain de Dorat-Cubière.

Germinal me verra caresser ma Lisette ;
Floréal, de bouquets orner sa collerette ;
Prairial, la mener sur de riants gazons ;
Messidor, avec elle achever mes moissons ;
Thermidor, près des eaux détacher sa ceinture;
Fructidor, lui servir la pêche la plus mûre ;
Vendémiaire, enivrer ses esprits amoureux ;
Brumaire, sous un voile abriter ses cheveux ;
Frimaire, au coin du feu la déclarer vestale ;
Nivôse, à sa blancheur offrir une rivale ;
Pluviôse, pour elle affronter les torrents ;
Et Ventôse, braver les sombres ouragans.

Rossini et le joueur d'orgue. — Un pauvre joueur d'orgue, arrêté sur le boulevard, exécutait à sa manière l'air *Di tanti palpiti*, du maëstro Rossini. Les flâneurs l'entouraient. Tout à coup un vieux monsieur perce le cercle, et dit vivement au musicien nomade :

— Plus vite donc ! plus vite ! — Quoi donc, monsieur ? — Tourne plus vite...., c'est *allegro*. — Mais, monsieur, je ne sais pas. — Tiens, comme cela, comme cela.

Et saisissant la manivelle, le vieux monsieur tourna dans la mesure voulue.

— Merci, dit le musicien, je profiterai de la leçon.

Le lendemain, le même orgue s'arrête au même endroit, et le musicien joue encore l'air *Di tanti palpiti*, cette fois comme on le lui avait appris la veille.

— Bravo! crie une voix partie de la maison en face de laquelle le musicien s'était arrêté.

Et une pièce de monnaie, enveloppée de papier, tomba à ses pieds.

L'artiste ambulant déplie le papier, croyant y trouver un modeste sou. Il y trouve un double louis.

Le vieux monsieur, qui lui avait enseigné la mesure *Di tanti palpiti*, était Rossini lui-même.

Vis-à-vis de l'entrée du cimetière du Père-Lachaise, se trouve un cabaret, dont le maître a philosophiquement inscrit sur son enseigne la réflexion suivante :

Ici l'on est mieux qu'en face !

Une méprise. — C'était au temps des *coucous ;* j'avais quinze ans, je revenais de Saint-Cloud à Paris ; on m'avait



confié à la garde d'une fermière des environs, qui allait livrer à un charcutier de Paris un gros porc fraîchement tué ; le porc avait été emballé sous la banquette du fond. J'étais en lapin au milieu ; d'un côté la fermière, de

l'autre un gros marchand de beurre, au teint rougeaud, qui se mit tout d'abord à dormir avec un ronflement pléthorique. Tout allait bien. Nous voilà à l'octroi :

— Vous n'avez rien à déclarer? dit l'employé en montant sur le marchepied; Si! dit la fermière, *j'ai là un gras cochon !*

Ah ! Ah ! dit l'employé, en regardant le dormeur, vous aimez à rire, vous. Allez ! roulez !



Et le porc entra en franchise. Je n'ai jamais tant ri, la fermière non plus.

M. de Corbière. — M. de Corbière, en sa double qualité de pêcheur et de bouquiniste, affectionnait vivement les bords de la rivière. On cite de ce ministre de la restauration un mot charmant, à propos de la Seine.

Il faut dire que M. de Corbière était doué à un degré peu ordinaire de cette paresse qui tient au tempérament des gens d'esprit. Quelqu'un lui disait un jour : « — La Seine ne sort jamais de son lit. » — « Elle est bien heureuse, » répondit-il.

Un mot de madame du Deffand. — On disait à madame du Deffand, d'un homme très-caustique : « — C'est une bien bonne tête. » — « Oui, dit-elle, une tête d'épingle. »

Fouché était ford laid. Entrant un jour au conseil, il il se plaignit de la maladresse de son cocher, qui lui avait envoyé un coup de fouet à la figure.



— C'est désagréable, lui dit un de ses collègues, il suffit qu'on ait mal quelque part pour qu'on vous y attrape.

Une démonstration. — Un pépiniériste du jardin des plantes avait chargé un domestique fort simple de porter au directeur deux belles figues de primeur. En route, le domestique se laissa tenter et mangea un de ces fruits. Le directeur, sachant qu'on devait lui en envoyer deux, demanda l'autre au valet, qui avoua sa faute.

— Comment as-tu donc fait ? s'écria le directeur.

Le domestique prit la figue qui restait, et l'avalant :

— J'ai fait comme cela, dit-il.

Longévité remarquable. — Dans l'*Auctuarium cremifanense* de l'année 1138, on lit : « Cette année, sous l'empereur Frédéric Barberousse, est mort Jean de Ziten (*Johannes de Temporibus*), qui a vécu trois cent soixante et un an, savoir depuis les temps de Charlemagne, dont il avait été écuyer (*armiger*). »

Le professeur Léo, à Halle, qui pour la curiosité a relaté ce fait dans une remarque ajoutée à ses *Lectures sur l'histoire d'Allemagne*, ajoute :

« Cet homme serait donc né en 777, et aurait atteint » le plus haut âge dont il soit fait mention depuis Moïse. » Comme on raconte qu'en 1818 on a présenté à l'empe» reur Alexandre de Russie, dans les provinces de la » Baltique, un vieillard qui disait être venu en Allemagne » avec l'armée suédoise, en qualité de garçon de train, » et avait vu Gustave-Adolphe (il faudrait donc qu'il eût » atteint l'âge de deux cents ans), et qu'il est question » d'un autre homme qui aurait vécu deux cent soixante» neuf ans, la chose ne serait pas impossible si les don» nées ci-dessus étaient exactes. »



RECETTES ET HYGIÈNE.

Boisson économique. — Voici, d'après les conseils d'un propriétaire de la Dombe, la recette d'une boisson à la fois saine et économique :

Prenez vingt-six bouteilles d'eau, une livre et demie de cassonade jaune, un verre et demi de bon vinaigre blanc, une forte pincée de fleurs de sureau sèches ; mettez le tout dans un vase, en grès de préférence, ou dans un petit tonneau ouvert par-dessus, ayant un couvercle et un robinet.

Vous remuez une fois par jour, jusqu'à ce que la fermentation soit établie. On la reconnaît à un cordon d'écume qui se forme sur le liquide. Pour que la boisson soit faite, il faut, dans l'été, quatre à cinq jours, et dans l'hiver, de huit à quinze jours. Alors on tire dans de bonnes bouteilles ou dans des cruches, que l'on place droites et non couchées. Au bout de quinze à vingt jours de bouteille, on a une boisson petillante, agréable, et qui revient à cinq centimes la bouteille.

Conservation des œufs. — Les matières animales ne se corrompent qu'autant qu'elles perdent quelques-uns de leurs principes ; voilà pourquoi la viande gelée peut se conserver pendant des siècles. On a trouvé en Sibérie des animaux morts depuis plusieurs milliers d'années, et dont les chiens ont mangé la chair.



Pour transporter les œufs frais d'une contrée à l'autre, il faut les couvrir de vernis en les plongeant dans une solution de gomme arabique et en les couvrant de charbon pulvérisé. La gomme arabique comme vernis fait un meilleur effet qu'aucune gomme-résine ; car on peut ai-

sément la faire disparaître en la lavant dans l'eau tiède ou fraîche, et en outre elle est à bon marché. Les œufs traités de cette manière se conservent pendant plusieurs années; car le lit de charbon maintient autour des œufs une température égale; il les empêche d'éprouver des alternatives de chaud et de froid. Cette méthode est préférable à celle de graisser les œufs; car lorsque la graisse devient rance, elle hâte la putréfaction de la matière animale de l'œuf.

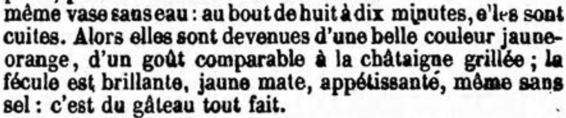
Application de la chaux aux vieux arbres. — Un propriétaire des environs d'Yvetot avait dans son jardin de vieux pommiers qui ne produisaient plus de fruits. L'hiver dernier, il prit de la chaux vive qu'il détrempa dans l'eau, et, avec un pinceau, il en appliqua une couche sur ces vieux arbres. Il en résulta la destruction des insectes; la vieille écorce tomba et il en succéda une nouvelle. La plupart de ces arbres ont repris une telle vigueur, qu'aujourd'hui leur apparence de vieillesse a disparu.

Destruction des rats. — Un propriétaire du département de Tarn-et-Garonne a préservé sa maison du fléau des rats de la manière suivante: il coupa une forte poignée d'herbe appelée *rue*, et la mit à sécher à l'ombre; puis il la suspendit aux solives d'un grenier où il a coutume de serrer du blé, de l'avoine, des fèves et d'autres grains. Ces grains avaient été jusqu'alors ravagés par une multitude de rats qu'il avait été impossible de détruire. Dès ce moment, le propriétaire ne vit plus aucun de ces malfaisants animaux, et il se convainquit que la seule odeur de la *rue* les chassait. S'étant avisé de mettre des poignées de cette herbe dans toutes les avenues de son grenier, il trouva beaucoup de rats morts pour en avoir mangé, et il se débarrassa ainsi des pernicieux ennemis de ses grains.

Utilité de l'hélianthe. — Le lieutenant Maury, le célèbre directeur de l'Observatoire de Washington, a fait faire de grandes plantations d'hélianthes (soleils), et il s'est pleinement confirmé que cette fleur absorbe les miasmes des endroits humides et marécageux, et préserve

les habitants des fièvres intestines. Le *Moniteur de la Flotte*, en reproduisant ce remarquable rapport, conseille vivement de faire de nouvelles expériences dans tous les lieux où règne cette maladie.

Cuisson des pommes de terre. — Un médecin, M. le docteur Fertruerts, indique le procédé suivant comme le meilleur pour la cuisson des pommes de terre :



Les mettre dans un vase de terre plein d'eau bouillante, où on les laisse pendant quatre à cinq minutes ; les retirer et les peler, puis les remettre sur le feu dans le même vase sans eau : au bout de huit à dix minutes, elles sont cuites. Alors elles sont devenues d'une belle couleur jaune-orange, d'un goût comparable à la châtaigne grillée ; la fécule est brillante, jaune mate, appétissante, même sans sel : c'est du gâteau tout fait.

Destruction des insectes nuisibles. — *Charançon* : Cet insecte, si préjudiciable aux blés et aux vignes, s'éloigne à l'odeur du chanvre et du sureau broyés ensemble, et encore à celle de l'ail écrasé en frictions sur les plantes attaquées.

M. Payrandeaux rapporte qu'ayant déposé par hasard quelques toisons de laine grasse dans un grenier à froment, elles furent avant peu toutes noires de charançons ; l'idée lui vint alors de couvrir de laine ses blés : trente-huit heures après, les toisons étaient pleines de charançons. Pendant vingt jours il renouvela cet essai ; enfin, ayant après ce temps fait remuer tous les blés, il ne revit plus aucun charançon, et ils n'ont jamais reparu. Il paraît que les insectes, attirés par l'odeur du suint de la laine, succombent embarrassés dans la toile.

Destruction des fourmis. — On indique le moyen suivant comme propre à éloigner les fourmis : Delayez de la suie de four dans un verre d'huile de chènevis, et faites avec ce mélange une bande circulaire, large de quelques pouces, au tronc de l'arbre sur lequel vous voulez empêcher les fourmis de monter ; elles n'en approcheront pas.

Utilité des abeilles. — Un journal agricole de Milan constate que les abeilles ne se contentent pas de donner du miel et de la cire, mais qu'elles facilitent encore la fructification des arbres. Un verger dans le voisinage duquel se trouve une ruche produira plus qu'un autre verger, fût-il l'objet des mêmes soins et placé dans les mêmes conditions. Ce fait s'explique naturellement. En s'insinuant dans l'intérieur des fleurs, l'abeille fait tomber la poudre fécondante sur les stigmates, ou même la porte sur ces derniers, après s'être roulée dans la fleur pour mieux en extraire les sucs. Il en résulte une fécondation artificielle que souvent des circonstances atmosphériques défavorables auraient empêchée.

Ce que nous disons des arbres fruitiers, on peut le dire de toutes les espèces de plantes visitées par les abeilles. Nous ne saurions donc trop engager nos lecteurs à établir un rucher près du jardin dont ils voudront obtenir un bon rapport.

Propriété de la camomille. — Il résulte d'une note présentée à l'Académie des sciences par M. Jules Cloquet, qu'en outre de ses propriétés bien connues, la camomille romaine en posséderait une infiniment précieuse, celle de prévenir et de tarir les suppurations, quand elles existent déjà depuis longtemps.

Voici cette note :

« On administre pour cela le médicament à hautes doses, soit une infusion de 5, 10, et même 30 grammes de fleurs, pour un litre d'eau; à boire dans la journée, et l'on continue l'emploi jusqu'à la guérison complète. On peut en outre faire des applications locales de ce remède en recouvrant la partie malade de compresses imbibées. »

Parfois la guérison est précédée d'une aggravation passagère du mal ; cette recrudescence, qui est un effet médicamenteux, ne doit point décourager, mais indiquer seulement qu'il faut modérer les doses.

Utilité de l'ortie. — La plupart des personnes regardent l'ortie comme une plante parasite, et les jardiniers surtout la poursuivent comme un ennemi dangereux ; aussi s'est-

elle réfugiée dans les lieux solitaires, dans les terrains arides ou à l'ombre des haies. Cependant sa tige fibreuse peut fournir de bons tissus. Les Hollandais ont su les premiers l'utiliser sous ce rapport et en retirer de grands avantages. Les feuilles de cette ortie fournissent un mets délicat lorsqu'elle est jeune ; les maquignons font entrer sa graine dans la nourriture des chevaux, pour leur donner un air vif et un poil brillant; les racines que l'on fait bouillir, en y joignant un peu d'alun et de sel commun, donnent une belle couleur jaune. Ainsi toutes ses parties peuvent avoir leur emploi dans l'économie, dans les arts, et la nourriture du bétail.



NÉCROLOGIE.

Les années se suivent et ne se ressemblent pas, dit un proverbe fort connu. Nous constatons avec bonheur que, si l'année 1857-1858 a été fertile en morts illustres, celle de 1858-1859 l'a été beaucoup moins. La mort semble s'être lassée de frapper tant de nobles têtes et a simplifié la tâche du nécrologiste. Nous commençons par le mois d'août, où nous nous sommes arrêté l'an passé.

Mohoraiat-Gorlab, roi de Cachemire; M. Vachon-Imbert, ancien maire de Lyon, ancien député; M. G. H. Robert, ancien directeur du jardin botanique de la marine, à Toulon; M. Mitchel, savant géologue anglais; M. Jean Crespon, savant naturaliste, auteur de l'*Ornithologie du Gard* et de la *Faune méridionale;* M. John Egans, l'un des membres les plus distingués du Parlement canadien; M. Deleane, rédacteur du *Times*, qui avait un traitement annuel de 150,000 fr.; M. J. B. Cardon, volontaire à la 67ᵉ demi-brigade, campagnes des 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9ᵉ années de la république; don José Gomez Goro, fondateur de la *Sentinelle de l'Andalousie* et de la *Libertade;* M. de Boissac, colonel en retraite et ancien gouverneur de Saint-Cyr; madame la comtesse de Reviers de Mauny, petite-fille de Foulon, connu par sa fin tragique en 1789; M. Croceo, doyen des journalistes de Gênes; M. Michel Bibaud, mort à Montréal (Canada). Il était entré dans la carrière de la presse dès 1813 : défenseur ardent de la nationalité canadienne, il fut surtout partisan de la conservation de la langue française. Tour à tour rédacteur de l'*Aurore des Canadas*, du *Spectateur canadien*, de la *Bibliothèque canadienne*, du *Magasin du bas Canada*, etc.; il laisse, en outre, une *Histoire du Canada*, depuis la conquête, écrite en français, et une foule de petits ouvrages élémentaires.

Madame Delphine Humbert, l'une des doyennes de la

tragédie française, morte à Paris, à l'âge de soixante-dix ans; M. le général Prévôt, sénateur; madame J. B. Isabey, veuve du célèbre peintre; le statuaire Pigal, auteur d'une statue de Mirabeau; don José-Marie de Réart, compositeur espagnol distingué; M. Lorin, de Soissons, auteur de fables estimées, membre de plusieurs sociétés savantes, à l'âge de 82 ans; à Sarreguemines, M. J. A. Koulm, un des débris des armées de la république et de l'empire. Entré au service en 1798, comme simple hussard, il arriva au grade de capitaine, en passant successivement, dans le 7ᵉ régiment de cette arme, par tous les grades inférieurs.

M. le vice-amiral Bergeret; à Marseille, M. J. B. Chanuel, habile orfévre, auteur de la statue de la Vierge en argent et des deux lampes repoussées au marteau que l'on admire à Notre-Dame de la Garde.

A Orange (Vaucluse), M. Louis-Siffren Maury, neveu de l'illustre cardinal de ce nom; M. Maillard, le plus ancien des directeurs et des correspondants de théâtres; à Tortone (Etats sardes), M. Foglietta Stefano, lieutenant-colonel en retraite, ancien soldat des armées impériales (1812 1813), blessé dans plusieurs batailles.

M. Auguste Comte, auteur du *Cours de philosophie positive* (1839) et d'une quantité d'autres ouvrages philosophiques.

Auguste Comte était né en 1798, à Montpellier; il entra de bonne heure à l'École polytechnique, dont il sortit avec une distinction qui lui rouvrit bientôt les portes, à titre de répétiteur d'analyse et de mécanique. Disciple de Saint-Simon, il concourut, dès 1817, à peine âgé de dix-neuf ans, à la publication du fameux ouvrage du maître : *l'Industrie, ou discussion politique*, etc., *dans l'intérêt de tous les hommes livrés à des travaux utiles et indépendants*. En 1822 et 1823, Comte collabora au *Catéchisme des industriels*, puis au *Producteur*, fondé en 1825; mais son indiscipline et son orgueil le brouillèrent bientôt avec son maître, et il voulut devenir à son tour chef d'école.

En 1824, il publia son *Système de politique positive*, qu'il devait développer plus tard dans un ouvrage en quatre volumes. Nous ne parlerons pas d'une infinité d'autres

livres dont la composition prit une partie de sa vie. Pendant deux ans, il fit tous les dimanches, dans une salle du Palais-Royal, un cours public qui attira beaucoup de monde. Il mourut le 7 septembre 1857, âgé de cinquante-neuf ans.

A Saintes, M. le contre-amiral J.-P. Cuvillier, du cadre de réserve, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans; M. Boissonade, helléniste distingué; don Francisco Sea, poëte espagnol; M. Edouard van Etryck, peintre d'histoire; au Sénégal, M. Descemet, lieutenant d'état-major, officier d'ordonnance du gouverneur; à Caen, le major Krikowski, doyen des réfugiés polonais de France, ancien militaire des armées françaises, chevalier de la Légion d'honneur; M. le docteur Jouan, dernier survivant du service de santé de Napoléon Ier; M. le docteur Gustave Richard, fils du célèbre professeur Achille Richard, petit-fils d'Antoine Dubois. Ce jeune médecin est mort, à l'âge de trente ans, des suites d'une maladie contractée en Egypte, où il voulut tenter de remonter le Nil jusqu'à sa source.

Gustave Planche, mort le 18 septembre, dans la maison de santé Dubois Né à Paris le 16 février 1808, M. Gustave Planche, après d'excellentes études au collége Bourbon, résista à la volonté de son père, qui espérait voir en lui un successeur dans son officine de pharmaci n, pour s'occuper exclusivement de beaux-arts et de littérature. A peine âgé de vingt-deux ans il fit ses premiers essais de critique dans l'*Artiste*, qui venait d'être fondé. Peu de temps après il entra à la *Revue des Deux-Mondes*, sous les auspices de M. de Vigny, et y rendit compte du salon de 1831. Depuis, il s'est, à plusieurs reprises, tenu éloigné de ce recueil, mais il y est toujours revenu. Il a publié un grand nombre de revues de Salons et une quantité considérable d'appréciations littéraires et musicales. Vers 1832, il fut attaché pendant quelques mois à la rédaction du *Journal des Débats;* en 1836 il fut un des premiers écrivains dont Balzac tint à s'assurer la collaboration au recueil la *Chronique*, qu'il venait de fonder. Vers 1838, Gustave Planche partit pour l'Italie, où il resta près de huit années. A son retour, en 1846, il reprit la plume du cri-

tique dans la *Revue des Deux-Mondes;* puis il s'occupa de réunir en volume ses divers travaux, qui forment aujourd'hui un véritable cours de critique d'art et de littérature. Sa mort laisse un vide qui sera difficilement comblé.

M. le marquis de Custine, connu pour son ouvrage sur la Russie.

A Milan, madame Grisi, mère de la célèbre cantatrice; madame Bosio, veuve du célèbre statuaire.

A Lyon, M. le docteur Rapon, ancien chirurgien-major de l'Antiquaille, homœopathe distingué.

A Dresde, la princesse Marie, fille aînée du roi de Saxe; à New-York, M. Hector Mudry, petit-fils du général Desaix, professeur adjoint de français au *Free-Academy.*

Le général Eugène Cavaignac, mort subitement le 28 octobre 1857, dans son château d'Ournes, près de Flée, dans le département de la Sarthe. Eugène Cavaignac descend d'une ancienne famille irlandaise qui vint se réfugier en France pendant les guerres de religion. Il naquit à Paris, le 15 octobre 1802, entra d'abord au collége Sainte-Barbe, puis à l'Ecole polytechnique, et fut admis en 1824 comme officier dans le 2e régiment du génie. Il monta assez rapidement en grade, et, après avoir passé 16 ans en Afrique, de 1832 à 1848, il revint en France avec le titre de général de division. Ses combats contre Abd-el-Kader, l'expédition de Mascara, et la révolution de 1848, à laquelle il prit une part active, attachèrent la célébrité à son nom. Après s'être retiré de l'armée et des affaires publiques, il mena une vie fort paisible. Cavaignac, marié avec la fille de M. Odier, l'un des directeurs de la Banque, laisse un fils, encore enfant. Son corps fut inhumé dans le cimetière Montmartre, par les soins de sa veuve.

A Paris, M. Ch. Dumoulin, auteur, sous le nom de Romainville, de plusieurs ouvrages sur les littératures grecque et latine; à Tiflis, la czarine Tamaro de Grusie, l'un des derniers rejetons de la maison des czars de Grusie; à Japy, M. Nicolas Cantacuzeno, grand logothète de Moldavie, président du conseil et ministre de la justice.

M. Léon Battu, jeune auteur dramatique dont les pièces obtinrent souvent du succès.

Le fils du général Lamoricière.

A Rome, M. le cardinal Fieschi; à Milan, le célèbre sculpteur lombard Marchesi et le marquis Jules Beccaria, fils du célèbre auteur des *Délits et des peines*; M. Jules Martinet, ancien rédacteur du *Siècle* et de l'*Ordre*.

M. le comte de Rayneval, ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg. M. de Rayneval était, à l'âge de vingt-quatre ans, chef du cabinet de M. le comte Molé; après 1818, il était chargé d'affaires de France à Saint-Pétersbourg; il fut ensuite envoyé à Naples et à Rome. C'est en août 1857 qu'il fut nommé ambassadeur à Saint-Pétersbourg en remplacement de M. le comte de Morny.

Lablache, artiste renommé, mort en Italie.

A Paris, le R. P. Ravignan, le remarquable prédicateur de la Compagnie de Jésus, à l'âge de soixante-cinq ans. Xavier Delacroix de Ravignan naquit à Bayonne en 1793; il fut élevé par sa mère, et acheva ses études au collége Bourbon. Il fit son droit, fut admis au stage, et après une inscription au tableau de la Cour royale, il plaida quelque temps avec succès. A vingt-trois ans il fut nommé conseiller auditeur; à vingt-six ans substitut du procureur du roi près le tribunal de la Seine. Ce fut vers cette époque que le président Séguier dit de lui: « Laissez-le venir, mon fauteuil lui tend les bras. » Mais Ravignan déposa bientôt la toge, et se retira au séminaire d'Issy. Le 12 février 1837, il parut pour la première fois dans la chaire de Notre-Dame. On connaît l'éclat qu'il sut attirer sur lui malgré sa modestie.

A Paris, 22 mars, S. A. R. le prince Mohamed-Djawad-Ali-Sikander-Hachmat-Bahadour, fils de la feue reine d'Oude.

Le 11 mars, à Bruxelles, la princesse de Ligne, âgée de dix-huit ans, fille du président du sénat belge.

Le 13 mars, mourut à Vienne le chevalier Kiopechi, membre de la famille Bonaparte. La grand'mère de Napoléon Ier était une Kiopechi, et il existe encore en Corse quelques membres de cette famille.

Le général comte Ventusa, décédé le 3 avril, dans sa terre de l'Ardenne; à Blois, la comtesse Thomas y Saëtoni, veuve du général Hugo et belle-mère de M. Victor Hugo.

Une célébrité chorégraphique du dernier siècle, mademoiselle Brigottini, contemporaine de Vestris et de Gardel, est morte le 28 avril à l'âge de soixante-quatorze ans.

A Paris, le 29 avril, M. Augier, père de M. Emile Augier, ancien rédacteur du *Journal des juges de paix*.

Le 11 mai, à Paris, M. René Perin, collaborateur du *Moniteur* depuis trente ans, doyen des auteurs dramatiques; M. Lebrun, président honoraire du tribunal de Coutances, à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans.

Le 20, à Londres, M. John Shakspeare, descendant de l'illustre écrivain; le 24, à Paris, M. le comte de Saint-Aignan, ancien officier de Louis XVI.

Le 11 juillet, à Munich, le célèbre chanteur Pellegrini, ancien artiste de l'Opéra italien.

Le 19, M. Anselme Bert, sociétaire de la Comédie Française.

Le 25, M. S. de Livry, ancien officier de l'empire.

Le 28, madame Renaud, à Ottonville, asphyxiée par des fruits renfermés dans sa chambre.

Comme l'année passée, nous terminons en citant quelques exemples de longévité remarquables : M. Noël Latreilles, forgeron à Pompadour, cent quatre ans; madame Vervak, à Thouron (Belgique), cent et un an, M. Louis Garnier, doyen des fonctionnaires de la municipalité française, à Saint-Romain-sous-Versigny, cent ans cinq mois; madame Dumont, à Pont-Audemer, cent deux ans; M. Jean Mezey, à Zilah (Transylvanie), cent treize ans; M. James Nolan, habitant de Knokendrane (Angleterre), à l'âge de cent quinze ans et neuf mois, né en 1742 il avait vécu sous cinq règnes; à Loboys (Lithuanie), M. le comte Pie Ryskiewicz, ancien maréchal de la noblesse du gouvernement de Wilna, à l'âge de cent deux ans; à Vercelli (Italie), madame Lacchia, à l'âge de cent quatre ans et sept mois.

BIBLIOTHÈQUE DES LÉGENDES,

PAR J. COLLIN DE PLANCY.

CETTE BIBLIOTHÈQUE FORMERA 10 BEAUX VOLUMES IN-8° SUR PAPIER GLACÉ.

Chacun des vol. est orné de 2 gr. miniatures en or et en couleurs, dans le genre du moyen âge.

Tous les volumes se vendent séparément. Prix : 3 fr.

Aucun volume n'est mis en vente sans avoir reçu l'approbation de l'autorité ecclésiastique.

Les vraies Légendes sont de l'histoire intime ; elles forment le domaine commun de toutes les nations qui ont longtemps vécu, et l'enseignement quotidien du grand nombre que séduit aisément l'extraordinaire. Elles sont à l'histoire nue ce qu'est la couleur au dessin, l'ornement à l'architecture ; c'est la poésie intime et le drame vrai des divers âges de l'humanité. Ranimer le passé et le remettre debout, évoquer les personnages héroïques, traduire sous une forme vivante les faits éclatants et les faits mystérieux, peindre, avec bonhomie et simplicité, mais aussi avec exactitude, les mœurs, les usages, les croyances, les idées des époques qui ne sont plus, telle est sa mission. La Légende et l'histoire ne s'excluent pas : elles se complètent l'une par l'autre; ce que l'aînée, grave et solennelle, ne peut pas constater, la cadette a le droit de l'exposer dans ses détails précieux ; ce qu'il est permis à celle-là de négliger, celle-ci le recueille, le vivifie, le met en lumière, et le murmure à l'oreille des générations qui se le transmettront de siècle en siècle. — Le fond de ces Légendes est en effet historique; les dates sont exactes et les caractères conservés. L'auteur ne revendique pour lui que la couleur, la disposition et les détails.

LÉGENDES DE LA SAINTE VIERGE,

OUVRAGE APPROUVÉ PAR MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Sommaire du volume. — Légende du sire de Champfleury. — Le Pèlerin de Notre-Dame de Hall. — Les Trois Chevaliers de Saint-Jean (Notre-Dame de Liesse). — La Vision de l'Écolier. — L'Enfant de chœur de Notre-Dame de Chartres. — La main coupée (Notre-Dame de Damas). — Notre-Dame de la Délivrance. — Le Manteau du Sauvage (Notre-Dame de Guadaloupe). — Le Jubilé de Notre-Dame d'Hanswyck. — Une Légende du Rosaire.

LA GRANDE LÉGENDE DU JUIF ERRANT,

OUVRAGE APPROUVÉ PAR MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHALONS.

Sommaire du volume. — Le Tailleur de Leyde. — La Boulangère de Harlem. — Lydwine. — Un État qui se réforme. — Le Sénat de Munster. — Le Doyen de Coesfeld. — Nettie de Wyck. — Le Juif-Errant. — Une Embuscade. — La Justice des drossards. — Sénat de Femmes. — Le Noviciat du voyant. — Le Juif-Errant. — Les Prophètes au combat. — Le Roi de Munster. — Les quatre Reines. — La Judith westphalienne. — Les seize Reines de Munster. — Le Juif Isaac. — Mission anabaptiste. — Le Juif-Errant. — Blocus de Munster. — Prise de la nouvelle Sion. — Épilogue. — Complainte du Juif-Errant.

LÉGENDES DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

OUVRAGE APPROUVÉ PAR MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Sommaire du volume. — Une famille gauloise avant César; Récit d'un antiquaire. — Légende du Roi de Tournay. — La Fille du roi Gralon. — Quelques légendes de Clovis. — Le Roi d'Yvetot. — Un Roi franc du VIe siècle. — La Cour du roi Dagobert. — Le Baptême de Charles-Martel. — La Légende de Robert le Diable. — Légendes de la naissance de Charlemagne. — L'Intendant du palais de Herstal, etc.

LÉGENDES DES ORIGINES,

OUVRAGE APPROUVÉ PAR MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHALONS.

Sommaire du volume. — Les Idées nouvelles. — La Légende du houilleur. — Les Harengs de Guillaume Beukles. — La Perruque de Philippe-le-Bon. — Les Aventures de Claude Pochinet (Mémoires d'un pendu). — L'Alliance de la religion et de la liberté. — Une Contrefaçon au XIVe siècle. — Le Cocher de Charles-Quint. — Le Robinson flamand. — Le Pont du jugement. — L'Etang des apôtres. — Le Conte de la mi-carême. — Le Premier diamant taillé, etc.

LÉGENDES DES DOUZE CONVIVES

DU CHANOINE DE TOURS,

OUVRAGE APPROUVÉ PAR MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Sommaire du volume. — Une Histoire de révoltés. — Messire Olivier Van Steeland. — Henri de Marlagne (première légende de l'évêque Notger). — Le Repaire de Chièvremont (deuxième légende de l'évêque Notger). — Matthieu Lænsberg. — Le Prince d'un jour. — Les douze Mendiants d'Enghien. — Le Sire de Beaumont. — Le Marché aux cochons. — Marie-Thérèse de Bruges. — Le Médecin de Kosma. — La Vieille de Lokeren, etc.

LÉGENDES DES COMMANDEMENTS DE DIEU,

OUVRAGE APPROUVÉ PAR MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Sommaire du volume. — Le Chanoine de Liége. — Une Scène de gueux. — Les Guides du missionnaire. — L'Atelier des frères Van Eyck. — La Tour des rats. — Le Joueur de flûte. — Fridolin, le jeune page du roi de Portugal. — Gérard le Diable. — Adolphe d'Egmont. — Le Poëte exilé. — Le Mort couronné. — Le Chevalier du cygne. — La Dernière parole du moine. — La Rue d'Un à Un. — Les Artistes conspirateurs, etc.

LÉGENDES DES SEPT PÉCHÉS CAPITAUX,

OUVRAGE APPROUVÉ PAR MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Sommaire du volume. — Les Aventures de maître Adam Borel. — La Légende des duels d'Ypres. — La République de Terpiète. — Les Pensionnaires de Palerme. — La Légende du cheval de l'huissier. — Le Pamphlet. — Les Deux Cousins. — L'Homme de mer. — La Légende de Tanchelm. — La Chronique du bois de Linthout. — La Légende de Gilion de Trazéguies. — Venceslas l'ivrogne et son chien. — Les Fatalités d'Adrien Brouwer. — L'Abbaye de Furstenfeld. — Le Jeu de Paume de Condé. — Le Singe de Charles-Quint. — Une Leçon de Juste Lipse. — La Nappe tranchée. — Le Maréchal d'Anvers. — La Légende du Frison au Séau. — Rubens chez Vélasquez. — Le Sanglier des Ardennes.

phélique, exempt de toute action irritante, acquiert des vertus cosmétiques qui le rendent indispensable aux personnes jalouses de la pureté de leur teint. Dans cet état, il empêche la récidive du *masque* et des *éphélides*, il détruit ou prévient hâle, feu du visage, sécrétions farineuses, colorations jaunâtres, boutons, rugosités, etc. Son usage habituel épure, tonifie le tissu de la peau, donne et conserve au teint ses reflets les plus clairs et ses tons les plus unis.

Le *Lait antéphélique* se vend 5 fr. le flacon, chez MM. Candès et compagnie, boulevard Saint-Denis, 28, à Paris.

NOUVEAU VINAIGRE DE TOILETTE.

Par la finesse de son parfum, par le choix des plantes aromatiques qui en forment la base, le VINAIGRE DE COSMACETI se distingue de tous les vinaigres connus. Son action douce et bienfaisante donne de la fraîcheur à la peau et la blanchit sans l'irriter. — Dépôt rue Vivienne, 55, Paris.

NOUVEAU PURGATIF.

Aucun purgatif n'est plus agréable à prendre que le CHOCOLAT à la magnésie de DESBRIÈRE, pharmacien, rue Lepelletier, 9. Les personnes difficiles, les dames, les enfants, peuvent se purger sans soupçonner la présence d'un médicament; aussi ce chocolat est-il recommandé par les médecins comme le meilleur purgatif et dépuratif dans une foule de maladies.

ALIMENT DES CONVALESCENTS.

Pour activer la convalescence, remédier à la faiblesse chez les enfants et fortifier les personnes faibles de la poitrine ou de l'estomac, les docteurs Alibert, Andral, Broussais, Blache, Baron, Chomel, Moreau, Fouquier, etc., recommandent spécialement le Racahout de Delangrenier, seul aliment étranger approuvé par l'Académie de médecine, seule autorité qui offre garantie et confiance; aussi ne doit-il pas être confondu avec les contrefaçons et imitations que l'on tenterait de lui substituer. Entrepôt rue Richelieu, 26; dépôt dans chaque ville.

IRRITATIONS DE POITRINE, GRIPPE.

Cinquante médecins des hôpitaux de Paris ont constaté l'efficacité du SIROP et de la PATE DE NAFÉ de DELANGRENIER, rue Richelieu, 26, et leur *supériorité manifeste* sur tous les pectoraux tant anciens que nouveaux.

HENRI PLON, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
8, RUE GARANCIÈRE, A PARIS.

LÉCRIVAIN ET TOUBON, LIBRAIRES
10, RUE GIT-LE-COEUR, A PARIS.

LES CHANTS ET CHANSONS POPULAIRES

Paraissent tous les Mardis par Livraison à 10 centimes.

TOUS LES DEUX MOIS PAR CAHIER DE DIX LIVRAISONS. PRIX : 1 FR. 10 C.

Et en Journal, à 6 francs par an pour toute la France.

Le Journal paraît le Mardi de chaque semaine.

En offrant au public les *Chants et chansons populaires de la France*, nous avons voulu sauver de l'oubli, dans ce siècle soucieux et affairé, un genre de littérature dans lequel les Français ont toujours excellé, et dont l'étranger nous envie les inimitables modèles.

Nous voulons rappeler ces simples et joyeuses mélodies, souvenirs de notre berceau, ces poésies si diverses qui bien souvent nous ont déridés ou exaltés, dont nous connaissons tous le titre, un fragment... mais dont l'ensemble nous a échappé, et que nous retrouvons avec le plaisir qu'on éprouve à revoir un vieil ami absent depuis longtemps.

Nous avons voulu mettre à la portée du plus grand nombre ces pièces si originales, dont le suffrage populaire a constaté le mérite dans quelque genre que ce soit, héroïque ou gracieux, tendre ou grivois, burlesque ou naïf. N'eût-il pas été dommage de perdre ces monuments de la gaieté de nos aïeux, ces piquants et joyeux refrains qui autrefois venaient animer et terminer nos repas du soir et les réunions de famille ?

Nous avons appelé nos chansonniers modernes, et nous les continuerons au fur et à mesure que la popularité leur sera acquise. L'histoire se trouvera donc complétée sous ce côté gai et très-vrai qui forme une espèce de tradition.

Ce recueil est l'objet de tous nos soins : nous avons voulu qu'il fût, malgré son bon marché, une édition de luxe. Aux vieilles facéties de *Malbrough*, *Dagobert*, etc., etc., aux rondes favorites de l'enfance, le *Chevalier du Guet*, *Girofié, girofla*, *la Tour, prends garde*, etc., etc., nous avons joint les charmantes romances de Chateaubriand, Fabre d'Églantine, Florian, de Leyre, marquis de Travanet, la princesse de Salm, la Harpe, Favart, Amédée de Beauplan, et les touchantes complaintes de *Geneviève de Brabant* du *Juif errant*, etc., etc.

Parmi les auteurs, nous citerons à côté des noms que nous venons d dire, Rouget de l'Isle, Debraux, Vadé, Béranger, Gouffé, J. Chénier Scribe, Poirson, Désaugiers, Lantara, Maître Adam, Alex. Duval comte de Bonneval, Desorgues, Despréaux, Ségur, Sedaine, Bourdic Viet, M. de Choisy, Ducray-Duminil, de Neufchâteau, Panard, Ménétrier, Pain, Servières, Beaumarchais, Lamotte-Houdard, Dufresny Étienne, Monvel, Hoffmann, Gentil-Bernard, Moncrif, Rousseau, etc